MÉMOIRES DU CONGO

DU RWANDA ET DU BURUNDI





© Angelo Turconi

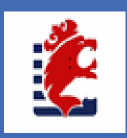
LE ROI DES TSHOKWE

Attendu à Tervuren en 2022











LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici déjà arrivés en fin de cette année 2021, qui aura été éprouvante avec les contraintes et les risques encourus liés à l'interminable crise sanitaire. Qui nous rattrape alors que l'on espérait en sortir. Mais qui nous aura heureusement permis de réunir nos membres lors de nos mardis d'octobre et de novembre.

La publication du rapport des experts de la commission parlementaire sur le passé colonial de la Belgique a été rendue publique fin octobre. Elle a fait l'objet d'une réaction de l'URBA, au nom des associations membres, dont MdC, qui est amplement commentée dans notre revue (voir pp.51-54). En novembre 2020 un mémo co-signé par une soixantaine de Belges, Belgo-Congolais et Congolais, avait été adressé aux membres de la commission en suggérant des pistes pour un travail objectif et impartial. Il n'a visiblement pas été pris en considération. Nous devons espérer que les parlementaires poursuivront leur travail en élargissant leurs sources et champs d'investigation.

Pour notre part, nous retenons que ce rapport ne peut être considéré en l'état comme un travail complet et impartial de cette période. Si l'objectif de cette commission était d'instruire à charge, et uniquement à charge, alors sans aucun doute 'le job répond aux attentes.' Pas à celles des Belges et des Congolais qui voient leur histoire ainsi réduite à une caricaturale confrontation de « victimes face à leurs bourreaux ». La récente édition du Guide des Sources de l'Histoire de la Colonisation avec ses 2300 pages montre un contraste pour le moins violent entre la richesse de cette histoire et le rapport des experts.

La conception du métier d'historien selon Jean Stengers mérite le rappel. L'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente de la vérité, qui exclut le jugement moral.

« L'attachement à l'esprit critique », écrivait-il, « à cet esprit critique qui risque constamment d'être submergé par les formes diverses de la crédulité ; l'attachement à la vérité, et à la valeur que représente la vérité, cette valeur fragile constamment battue en brèche par ceux qui veulent la subordonner à leurs causes ou à leurs combats : voilà le double exemple que peut et doit donner l'historien, et c'est en donnant cet exemple qu'il remplit dans la société la fonction la plus haute. »

Puissent nos parlementaires s'en inspirer dans la suite de leurs travaux !

Thierry Claeys Bouuaert



SOMMAIRE

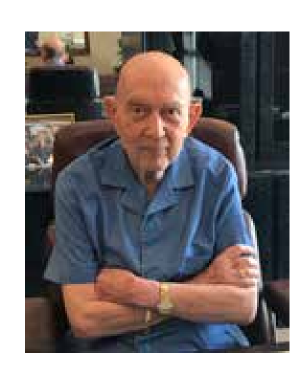


PROGRAMME DES MARDIS

Pour cause de pandémie, le programme 2022 est toujours à l'étude. Au fur et a mesure où celui-ci se complète, publicité en sera faite sur le site de MDC. Et les fidèles seront avisés par les canaux habituels.
Pour mémoire, le programme de 2021 se trouve repris en p. 60 du présent numéro.

IN MEMORIAM

Hommage à William Damseaux (13/1/1926-20/9/2021) *par Thierry Claeys Bouuaert*



C'est un « baobab » qui nous a quittés le 20 septembre dernier. À Kinshasa, là où il avait souhaité terminer ses jours, dans son pays d'adoption. William est arrivé en 1934, à 8 ans, au Congo belge. A 15 ans il rejoint son père pour travailler dans la ferme familiale du Stanley Pool. A 26 ans, en 1952, il reprend les affaires de son père et crée les 'Frigo Damseaux', Fridam en abrégé. C'est aussi à ce moment que démarre l'importation de produits frais en provenance d'Europe.

Il fonde Congofrigo en 1960, qui sera zaïrianisé en 1971. Cette période sera une traversée du désert pour William, qui se verra dépouillé de son patrimoine, le laissant avec des dettes. C'est face à l'adversité qu'il a toujours fait preuve d'une force de caractère qui sera sa marque de fabrique. Dès 1974, avec des moyens dérisoires il crée la société Orgaman, qui se spécialisera dans l'importation de produits alimentaires de première nécessité. Le fameux poisson 'mpiodi' sera importé pour la 1ère fois en 1978, il aura été la base de l'alimentation de nombre de foyers congolais durant plus de 3 décennies.

William était soucieux de pouvoir donner leur chance à de jeunes entrepreneurs congolais. Il a ainsi contribué à créer une classe moyenne commerçante congolaise, qui a pu prospérer. Bien nombreux sont ceux qui ont ainsi pu devenir propriétaires de leur propre outil de travail grâce à la mise en place de financements octroyés par sa société Orgaman. Il a toujours été attentif à privilégier la production locale, avec ses grands élevages, et aussi une plantation de café au Kivu.

Bourreau du travail, William ne connaissait ni les week-ends, ni les vacances. D'une santé de fer, même pour la maladie il n'avait pas le temps, a rappelé son fils Jean-Claude lors du très bel hommage rendu à son papa le 28 septembre dernier en l'église du Sacré-Cœur à la Gombe. William était un inconditionnel du Congo, et parfois, bien plus nationaliste dans l'âme que les Congolais eux-mêmes. Il a été un des vrais pionniers de l'économie congolaise. Les dirigeants du pays n'en ont pas toujours eu conscience. Son personnel, ses clients, sont en nombre venus témoigner de leur reconnaissance lors de ses funérailles.

Il a tiré sa révérence, à 95 ans, en léguant un exemple de courage et de loyauté envers sa seconde patrie qu'était le Congo. Il a gagné le droit de reposer en paix. À ses enfants, Dominique, Jean-Claude et Clara, ainsi qu'à ses petits-enfants, nous témoignons notre profonde sympathie et reconnaissance.

**MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL**

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°60 - Décembre 2021

BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi. Ils ne sont pas rendus aux auteurs.

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées à vos secrétariats respectifs.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association.
Avec la mention Cotisation + millésime.

COMPTES BANCAIRES
Mémoires du Congo :
BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :
BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :
BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

www.memoiresducongo.be

HISTOIRE

LETTRE DU BURUNDI (4)

Dans laquelle l'auteur décrit le cadre de vie et de travail du détachement militaire belge du Génie oeuvrant à Ruyigi ; et où le choc des cultures revisite la question de Montesquieu : « Comment peut-on être Burundais/ Belge ? », illustrant cependant l'esprit de camaraderie qui a prévalu entre collègues burundais et belges, tout au long de la mission.

PAR MARC GEORGES - TEXTE ET PHOTOS

Les missions du Génie militaire sont multiples : elles vont de l'appui « génie » pour faciliter le déplacement des troupes (franchissement de cours d'eau, travaux d'ouverture, d'entretien et d'amélioration des itinéraires), l'appui à la contre-mobilité par la réalisation d'obstacles à l'appui à la survie et à la sauvegarde par la réalisation de travaux de protection des installations amies, et l'appui général par la décontamination (chimique, bactériologique, nucléaire et radiologique) du personnel et du matériel en cas d'accidents.

Les unités du génie sont chargées de ces missions dans le cadre de la défense du territoire national et de l'OTAN, d'opérations de maintien de la paix (Kosovo, Afghanistan, etc.), de l'aide à la nation (inondations, etc.), d'opérations humanitaires (Bénin, Burundi, etc.) et d'interventions en cas de catastrophes naturelles à l'extérieur du territoire national.

Arrivé à Ruyigi le vendredi 29 mars 2007 en début de soirée, je ne pourrai visiter notre campement et les chantiers que le lendemain 30 : tôt levé, j'aurai vite fait le tour de nos installations, le détachement militaire belge ne comptant que trente personnes. Comme écrit dans la première lettre, la mission de cette unité du génie, dénommée FGC[1], présente à Ruyigi est de construire (routes, bâtiments, ...).

Le chantier se situe sur la colline de Nyamutobo, à la sortie « Nord » de la ville : deux bâtiments en dur constituent l'ensemble dénommé « **Maison de la mère et de l'enfant** » [1]. Le gros œuvre en est quasi terminé. L'accueil favorable dont bénéficient les militaires belges à Ruyigi tient à leur comportement : les voir travailler aussi dur, dans le soleil, a provoqué l'étonnement (pour ne pas dire l'ahurissement) de la population locale, quelque peu sceptique au départ, pour qui les militaires en général ne représentaient qu'une source de malheurs et une nuisance permanente. Les Belges montrent une facette bien plus souriante du métier et, par effet d'entraînement, prouvent que les militaires burundais, qu'ils forment aux métiers de la construction, peuvent aussi participer à la réhabilitation de leur pays. Chose rare pour des « Bazungu »[2], les Belges marchent souvent en ville, alors que le comportement attendu serait plutôt de les voir se déplacer en voiture.

Dimanche, c'est jour de repos pour tous, y compris pour nos cuisiniers : chacun fera sa popote avec une boîte de ration de combat. Mais le lundi, la semaine de travail recommence tôt : départ du Quartier à 06Hr45, début des travaux à 07Hr00. Une présence médicale permanente y est assurée de manière très compétente par notre ambulancière, Bess : disponible, attentionnée, sans arrogance, elle est celle qui prend soin des blessures de ses collègues. Mais comme le travail médical est loin d'assurer une charge de travail importante et constante, Bess est aussi une des « ouvrières » du chantier : l'échéance du 23 avril approchant (jour de l'inauguration), toutes les bonnes volontés sont recrutées. Bess et Evy, jeune sergente, sont occupées aux travaux de finition. Elles peignent en bleu les encadrements de fenêtre et on a envie de leur coller le surnom de « smurfen »[3]. Bess en accentue le mimétisme, le soir après la douche, jusqu'à s'entourer les cheveux d'un essuie de la même couleur caractéristique.

Le risque de blessure est toujours présent sur de tels chantiers : il est à peine 08Hr00 que notre cuisinier Roger vient me trouver avec une coupure nette au pouce. Je suis occupé à le suturer quand Evy s'amène, avec une plaie du genou droit : elles s'est littéralement pelé la peau sur une surface de 10 cm^2. Une fois soignés, mes deux patients retournent au travail, sans même envisager la moindre mise au repos. Quelques jours après, Michel me consulte : ses plaintes m'incitent à lui proposer un ECG[4], qui confirme le trouble de rythme, repéré à la palpation du pouls. L'ECG est transmis par FAX, permettant ainsi à mon collègue de l'Hôpital Militaire de Bruxelles de confirmer le diagnostic de fibrillation auriculaire. Un traitement est proposé : le médicament est disponible dans nos coffres : je n'aurai pas à y recourir, le trouble de rythme ayant spontanément disparu le soir même. Une vérification dans le dossier médical de Michel me confirme que l'ECG réalisé avant le départ de la mission était strictement normal.

Loin de chez nous, l'appui médical trouve toute sa justification, à la condition de disposer de l'équipement nécessaire, de liaisons radio fiables et de possibilités d'évacuation aérienne (MEDEVAC). Tout détachement militaire, que ce soit pour des manœuvres,

1. Formation Génie de Construction.
2. Pluriel de « muzungu ».
3. Schtroumpfs.
4. ECG : Electro-cardiogramme.



des exercices ou des opérations, doit en permanence être relié à son commandement. Pour ce faire, les moyens technologiques mis en œuvre sont, pour le profane, impressionnants : la redondance est, en effet, indispensable si l'on veut garantir le maintien des liaisons. Deux systèmes téléphoniques satellitaires permettent des communications « longue distance » ainsi que la transmission de données. Un troisième type de liaison téléphonique est mis en œuvre pour les vidéo-conférences. Deux réseaux radio complètent l'ensemble : un premier, le BLU (Bande Latérale Unique), pour les liaisons « longue distance » avec la Belgique et un deuxième réseau pour les communications locales entre véhicules et la base. Enfin, le GSM, généralisé dans le pays mais au fonctionnement aléatoire, constitue un recours facile pour nos communications locales. Ce matériel est d'abord à usage opérationnel. Mais il bénéficie aussi au personnel militaire déployé : l'Internet est autorisé pour tous, de même que le téléphone satellitaire (à concurrence d'un crédit de 40 minutes de conversation par mission). Tout cet équipement est mis en œuvre par une équipe de 4 personnes qui assure une permanence 24 Hr/24, 7 jours sur 7. Son rôle consiste, en plus, à garder en bon état de fonctionnement l'ensemble de l'outil électronique, télécommunications et ordinateurs. La tâche est lourde : il faut tenir 4 mois durant, en maintenant par roulement des gardes de 12 heures. C'est fait avec compétence.

Ambiance sur le chantier, l'après-midi : Raymond [2], juché sur le toit de la cuisine, tente de coordonner l'action de plusieurs militaires Burundais, pour poser et souder les dernières poutres du toit de la cuisine. Malheureusement, les choses ne vont jamais comme elles devraient et Raymond s'époumone, jure (en flamand), engueule (en français) « ses » Burundais qui ne s'en émeuvent pas pour autant. Et même s'il leur prend envie d'en rire, ils ont au moins la délicatesse de ne pas le faire ouvertement : Raymond adore son monde et « ses » Burundais le savent. Mais en fin de compte, Raymond n'est même pas fâché, c'est du flan.

Tout cela se passe sous l'œil de Peter [3], le conducteur de travaux, qui, sous des dehors bonhommes, se montre excellent chef, menant bien ses hommes. Bon observateur, il a tôt fait de repérer problèmes et faiblesses. Coiffé de son bizarre couvre-chef, fait d'une casquette et d'un morceau d'étoffe qui lui couvre la nuque, appuyé sur son bâton, il promène sa silhouette avantageuse partout où le chantier requiert son attention. Extrêmement compétent, la diplomatie n'est pas toujours son fort : la franchise, dans un pays comme le Burundi où la dissimulation règne, n'est pas nécessairement bien vue. Ancien du Rwanda, du Bénin, le « Mutahama »[5] est considéré et apprécié.

Le mission du détachement belge est prévue pour durer quatre mois : on arrive presque à la fin. Il est évident que la vie en groupe, loin de chez soi, est une source de tensions permanentes. La toute première qualité qu'on attend d'un militaire en campagne est précisément de savoir s'intégrer dans un groupe : le sens de l'humour, la résistance au stress, la discrétion, le respect du voisin sont autant de caractéristiques indispensables pour pouvoir mener un tel séjour à bon terme : on n'est pas loin de la « règle de Saint Benoît », ▶

5. Mot kirundi : « le vieux », compris comme « sage ».


5


6


7

la discipline militaire, relativement souple à Ruyigi, n'étant là que pour formaliser le tout. Vivre côte à côte pendant quatre mois fait qu'il est impossible de se cacher : on est psychologiquement « nu » devant les autres, quel que soit le grade. La vie privée y perd beaucoup de ses droits : allez essayer de cacher un événement, heureux ou malheureux, dans un tel environnement ! Tout le monde sait qu'un de nos collègues va se marier au mois de juin et qu'il en sera à sa troisième tentative, avouant que si cette fois, ça ne se fait pas, il y renoncera.

Il va de soi que le détachement ne peut vivre isolé au sein de la société burundaise : le respect des coutumes et des règles de vie locales est impératif, même si les Burundais sont relativement tolérants vis-à-vis du comportement des Européens (habillement, par exemple). D'autres comportements sont par contre strictement prohibés : le contrôle social est tel que les conduites considérées ici comme déviantes sont immédiatement connues de tous et ouvertement réprouvées : la société est encore fort imprégnée des valeurs traditionnelles. Il est admis qu'un enfant peut se faire morigéner par un adulte de la même colline. Un garçon et une fille ensemble signifie un mariage proche, à l'exclusion de toute autre interprétation. Les flirts sont donc très mal vus, a fortiori s'ils concernent un Européen en mal de compagnie, sans même évoquer un concubinage de circonstance ou une cohabitation. Un garçon « sort » avec une fille avec l'accord des parents : il montre ainsi qu'il va l'épouser. La dot existe encore et consistera en vache(s) ou argent. La date du mariage peut être retardée si le prétendant ne réunit pas la dot nécessaire. Les garçons pauvres (souvent en milieu rural) devront d'abord construire un logement sur la parcelle (« rugo ») de leurs parents, avant de pouvoir prétendre à épouser leur promise[6].

La prostitution est présente, même dans les petites villes : le phénomène est lié à la pauvreté. Le risque pour la santé est important (prévalence élevée des Maladies sexuellement transmissibles et du SIDA). Elle est légalement interdite, socialement intolérable et réprimée en conséquence : une police des mœurs est chargée de sa répression. Il va sans dire que les « clients » courent le risque d'être poursuivis. En outre, le comportement des fautifs se saura à coup sûr et sera dénoncé, même très loin du domicile du « coupable » (le « téléphone de brousse » marche très bien, sans compter le GSM !).

Notre vie sociale à Ruyigi, pour nous qui y sommes étrangers, se résume à quasi rien : deux cafés, un restaurant, la piscine, le cinéma et tout est dit ; on tourne vite en rond. Comme souvent, le travail en semaine suffit à occuper la tête et les mains et le manque de contacts sociaux n'a alors qu'une importance relative. Le week-end venu nous voit par contre confrontés à un vide à remplir : que faire dimanche ? « Le petit futé Burundi (première édition, 2007-2008) » mentionne quelques suggestions intéressantes : Ruyigi étant proche du parc national de la Ruvubu, je propose d'en faire un but d'excursion. Le principe est approuvé et les contacts sont pris avec Sabiki Cerusi, responsable du secteur, pour une visite le 8 avril. Le parc a hébergé des troupes de la rébellion et la faune en a souffert : on se doute qu'on verra peu d'animaux. Mais le plus étonnant reste cependant de savoir que ce parc, d'une superficie de plus de 50.000 hectares, dans un pays surpeuplé comme le Burundi, malgré toutes les tensions dont il est encore la cause (éloignement des populations autochtones, accès à la terre, y compris pour les réfugiés retour de Tanzanie), bénéficie de projets de réhabilitation.

Pâques approche, qu'on célébrera ce 8 avril, dans tout le Burundi. Ce sera l'occasion de cérémonies religieuses, comme baptêmes et communions,

6. Le contrat de mariage, tel qu'il existe en Belgique, amène certains Burundais à penser qu'il s'agit d'un « mariage à durée déterminée », dissous au bout de trois ans ! Le taux de divorce que nous connaissons renforce vraisemblablement cette interprétation.

en tous cas pour les catholiques. Et comme la religion catholique est majoritaire, ce sont ses manifestations qui sont les plus visibles. Les Burundais sont très religieux, comme tous les peuples africains : le suffixe « -imana » dans beaucoup de patronymes fait précisément référence à une puissance divine et créatrice. Sur un tel terreau, les religions se multiplient et les Eglises dites « du renouveau » (Pentecôtistes, Adventistes, Témoins de Jéhovah, ...) foisonnent. L'Islam, également, voit son influence grandir : Ruyigi a d'ailleurs sa mosquée. La cohabitation entre toutes ces religions semble se passer sans heurts. Mais là aussi, chaque religion a ses fondamentalistes et rien ne permet de dire que la situation perdurera.

Jeudi 5 avril 2007, départ ce matin à 06Hr00 du « Buja express », 2 VOLVO et 2 Unimogs. Appel téléphonique vers 08Hr00 : en essayant de traverser la route, un enfant s'est littéralement jeté sur le pneu d'un Unimog. Il sera immédiatement évacué sur l'hôpital de Gitega. Les blessures (fractures non déplacées du tibia et du péroné, large plaie contuse avec destructions étendues de la partie antérieure de la jambe) ne mettent pas la vie de l'enfant en danger mais sont délicates à traiter. Vu l'état de pauvreté des parents, Joachim, le chef du convoi, paie à la direction de l'hôpital une somme de 500.000 FBu et donne 100.000 FBu aux parents, gestes humanitaires qui n'impliquent en aucune manière une reconnaissance de responsabilité de notre part. Une orthopédiste Chinoise, ne parlant ni français ni anglais, prend l'enfant en charge et propose d'emblée une amputation (!), hypothèse rejetée immédiatement par les parents. Les soins à l'enfant se limiteront au débridement des plaies et à des soins locaux, l'amputation, si elle se révèle nécessaire, pouvant être décidée ultérieurement. Eric, le chauffeur du véhicule, n'aurait pu éviter l'accident : il n'empêche qu'il en ressort touché, alors que sa responsabilité n'est a priori nullement engagée. Des jours après, on le verra encore tout retourné : il multipliera les petits gestes, comme faire apporter à l'enfant chocolat et biscuits.

La fraternisation n'est pas un mot lancé en l'air : cet après-midi (samedi 7 avril 2007), aura lieu un match de football entre l'équipe locale et une « sélection » de militaires belges. On constitue difficilement un noyau de treize joueurs, mais on bénéficie du renfort de Saïdi, un jeune Burundais qui travaille avec nous sur le chantier et qu'on naturalise « Belge » pour l'occasion : les apparences sont sauves. On apprend incidemment que le gouverneur de la province joue dans l'équipe locale, qui est classée en troisième division. On se dit alors qu'on va se ramasser sans problème un 10-1, en crachant nos poumons et avec des blessures par surcroît, vu l'altitude et l'état du terrain. Le match se déroule bien, 2 fois 40 minutes, avec un arbitrage impeccable et un fair play présent en permanence. Comme toujours, les Belges se la jouent modeste, alors qu'il y a d'excellents joueurs parmi les nôtres, certains d'entre eux faisant partie de « café ploegen » en Belgique ! À l'étonnement de tous, le match se termine sur le score de 3-1, victoire pour les Belges [4]. L'ambiance est réellement à la fête et le public burundais, bon enfant, apprécie bruyamment les belles phases de jeu, quelle que soit la partie qui en est l'auteur. Tous les goals sont applaudis, même ceux que nous marquons contre eux. Les Burundais voudraient une revanche, qu'il nous sera difficile de leur accorder, malheureusement, vu le peu de temps qu'il nous reste avant la fin de la mission. Une raison supplémentaire nous incite à la prudence. Pendant le match, Jimmy s'est blessé assez sérieusement au genou droit (ligament latéral interne) : un taping atténuera la douleur mais je doute, à ce moment, qu'il puisse reprendre son travail sans restriction (en fait, mes craintes se sont révélées non fondées). Dans ces conditions, nous ne pouvons nous permettre un deuxième match, qui nous ferait courir le risque d'autres blessures, mettant ainsi en péril la fin des travaux.

La journée se termine au café « Frieden », dont nous trouvons porte close : le personnel a fermé boutique pour assister à l'office religieux. Nous sommes assez dépités, ce que constate un groupe de Burundais attablés sur la terrasse. Claude, qui vient d'arriver de Bujumbura avec le coffre de sa voiture plein de bouteilles de bière « Heineken », bien fraîches, nous propose de les partager avec lui [5]. Nous nous retrouvons à une douzaine autour de la table, Burundais et Belges pour la troisième mi-temps.

Bert [6], le sous-officier ambulancier, joueur de volley ball amateur, a rapidement repéré le terrain de la ville. Bert est d'un naturel gentil et ouvert, il sourit tout le temps : il se fait donc rapidement des copains en participant ▶


8


9


10


11


12


13


14

régulièrement aux matches. Il a repeint en blanc le marquage au sol du terrain, à la satisfaction de ses nouveaux amis. Il leur laissera brosse et peinture à son départ.

La visite au parc de la Ruvubu aura lieu aujourd'hui, 8 avril, jour de Pâques. Comme il s'agit d'un déplacement important (la moitié du détachement s'est inscrit), les grands moyens sont mis en œuvre : quatre Unimogs, dont une ambulance et le camion balai, celui des mécaniciens. N'oublions pas l'escorte, commandée par Stany, notre major Burundais. On s'est mis d'accord sur la marche à suivre : départ à 07Hr15, par la route « ouest » (décrite comme bonne) et retour par la route « est », via Cankuzo (prononcez « Tchankuzo »). J'ai donné le briefing la veille : comme il n'y a pas de temps à perdre en route et qu'il n'y a ni café ni restaurant, chacun se munit d'une ration de sac, nourriture et boisson. Les pleins des véhicules sont faits, des jerrycans d'eau et de carburant sont embarqués en supplément. Comme je suis le seul officier, je suis par le fait même le commandant de la colonne et le seul à devoir porter l'uniforme : tous les autres sont en civil. D'autre part, je serai chargé de toutes les formalités et contacts : comme officier payeur, j'emporte 250.000 FBu, un pistolet avec deux chargeurs pleins et un téléphone satellite.

À l'heure dite, l'escorte se présente : 07Hr15 tapantes. N'ayant pas compté sur une telle précision, c'est moi et toute la colonne qui sommes en retard ! Nous quittons Ruyigi au milieu de la population qui se rend à la messe : les plus beaux habits sont sortis. Stany m'avait dit que la route était bonne : j'escomptais une arrivée vers 09Hr00. En fait, il nous faudra 3 heures 30 minutes pour effectuer le trajet de 83 km : nous n'arriverons qu'à 11Hr00. La route, en réalité une piste, est en mauvais état : les belligérants avaient d'autres priorités. Mais la bonne humeur règne : tout le monde est content de sortir et de voir autre chose ; les chauffeurs sont à leur affaire : sur un tel terrain, conduire des 4x4 solides comme le sont nos Unimogs [7], est un régal. L'ambiance est excellente, la bonne humeur est générale. Le temps est de la partie et les paysages de collines sont superbes. Les habitants n'ont sans doute plus vu depuis longtemps des militaires belges (si tant est qu'ils en aient jamais vu) : les réactions à notre passage ne sont jamais hostiles, bien au contraire.

À l'approche de Muremera, l'entrée « est » du parc [8], nous roulons sur la ligne de crête : nous apercevons le parc sur notre gauche, un paysage de savanes faisant déjà penser à la Tanzanie toute proche.

Après quelques errements, nous finissons par trouver Sabiki Cerusi, le chef du secteur, qui sera notre guide. Sabiki nous propose de nous rendre à un poste d'observation d'animaux, à 5 Km du parking. Il va de soi que, pour moi, le trajet se fera à pied. Avec la discrétion coutumière des Burundais, Stany me fait savoir que le chemin est praticable à nos véhicules (mais je ne comprends pas l'allusion !). Il est maintenant midi et le soleil tape dur : les Belges se mettent en colonne par deux et en avant, marche !, suivis par l'escorte burundaise, pas folle, montée dans son pick up Toyota. Le monde à l'envers !

Même si nos guides repèrent des traces du passage d'hippopotames, le parc ne nous permettra pas de voir beaucoup d'animaux, comme je le craignais : on apercevra une troupe de babouins, un aigle pêcheur, quelques buffles, vus de très loin. Il faut dire que nous n'avions qu'une journée de libre, nous devions aller vite : observer des animaux exige du temps, que nous n'avions pas. En plus, nous ne sommes pas venus à la meilleure heure ni à la meilleure saison (idéalement, vers 06Hr00 ou 17Hr00, en août-septembre, pendant la saison sèche).

Au retour, Sabiki me montre avec fierté le début d'une clôture d'arbustes épineux (10 Km ont déjà été réalisés) qui, à terme, devrait ceinturer complètement le parc : ce projet vise à octroyer des revenus supplémentaires aux riverains du parc qui effectuent des prestations d'intérêt communautaire (principe du « food for work »). Il me parle aussi d'un programme de récolte et de commercialisation de miel, programme mis sur

pied dans le cadre d'une réhabilitation des activités rurales : il en est d'autant plus fier qu'il en est le fondateur. Il est à la recherche de fonds (4.000.000 FBu, moins de 4.000 €) pour acheter du matériel de conditionnement du miel. Les Burundais sont friands de miel : la demande excédant largement l'offre, l'affaire sera rentable. À la fin de la visite, Sabiki me tend un cahier dans lequel je consigne mes impressions : je ne peux m'empêcher d'y mentionner cette foi du charbonnier dans ce travail de préservation du patrimoine, alors que quasi tout est à reconstruire, avec des moyens dérisoires.

Jeudi 12 avril, Mike Troch, le commandant du détachement, rentre à l'instant de Bujumbura. La fin de la mission est proche : le chantier peut être considéré comme terminé, du moins les travaux importants. Il reste maintenant à rendre le tout présentable. Le nettoyage va bon train : la petite brosse et l'eau pour l'intérieur du bâtiment et, à l'extérieur, le couteau et la brosse dure pour éliminer toute trace de ciment des outils utilisés durant les travaux. La décoration ne sera pas oubliée : plantes en pot et pelouse sont quasi prêts. La pelouse est « repiquée » brin par brin [9] : trois ou quatre ouvriers s'y emploient, plantant sur le terrain préparé à la houe par leurs collègues. A côté d'eux, des trous sont creusés à la machette pour accueillir les derniers arbustes que le « Buja express » a ramenés. Mais outre le chantier, il y a encore à faire : il faut régler les détails de l'inauguration, car les « huiles » seront nombreuses (burundaises, belges et autres) et tout doit être réglé parfaitement. On sait déjà que notre chef d'état-major général fera le voyage et qu'il sera accompagné d'une délégation, dont on ignore encore l'importance et la composition. On sait seulement qu'elle restera moins d'une journée au Burundi : vous avez dit « réchauffement climatique » ?

On se lève ce matin sous un fin crachin et un ciel bas : la pluie est partie pour durer et, d'averse en ondée, nous serons arrosés copieusement. Un seul, parmi nous, Peter, le chef de chantier, se montre heureux de cette pluie : sa pelouse, bien mouillée, reprendra facilement.

Jeudi 19 avril, Le chantier est bel et bien fini : la construction des deux bâtiments du centre « mère-enfant » a été menée dans les délais. On ne peut plus entrer dans le centre que sur ses chaussettes : tout doit maintenant rester propre en vue de l'inauguration. On en est aux finitions extérieures et au nettoyage des outils, qui doivent rentrer « nickel » en Belgique [10]. Comme il y a trop de peinture bleue, celle-ci servira à rafraîchir les couleurs du gros matériel : bétonnières et brouettes se retrouvent en « bleu schtroumpf ».

Comme tout est terminé, nos collègues Burundais tiennent à inviter leurs collègues Belges à boire une bière ensemble, alors qu'ils n'ont plus été payés depuis deux mois [11].

Et déjà, il est temps de penser au retour : le camp de tentes est démonté et l'infirmerie devra déménager. Nous logerons quelques jours en dur et notre cuisine se fera à la « maison des anges », où nous devrons manger en deux tournées, vu le nombre de places limité : ce n'est pas tous les jours que Louise, la gestionnaire, doit nourrir une trentaine d'estomacs furieux, matin, midi et soir. Après des débuts balbutiants, elle s'en sortira avec tous les honneurs.

Louise est allée faire des courses à Gitega, avec James, notre chef cuisinier, pour préparer le cocktail-fiesta que le détachement belge offrira à l'issue de l'inauguration des bâtiments, prévue le 23 avril. On a décidé de mettre les petits plats dans les grands : noblesse oblige, la journée du 23 avril sera notre « bouquet final ».

Vendredi 20 avril, un orage éclate [12] et fait tomber des trombes d'eau sur Ruyigi : ce sera le plus violent de tout notre séjour ; nous avons quelques craintes des dégâts qui en résulteront pour le chantier, craintes qui se confirment quand, le 21, nous arrivons sur le chantier pour constater la catastrophe : l'orage a causé des dégâts importants (coulées de boue) [13] aux chemins d'accès à l'hôpital et aux plates-bandes. Il faut enlever tout le gravier sali et le remplacer, tout ça un samedi matin et à deux jours de l'inauguration. Comme si cela ne suffisait pas, il faut aussi désembourber le chariot élévateur [14], que nous avons fait venir de Bujumbura pour charger les conteneurs sur les camions. Tout le travail sera terminé pour midi : coup de chance, nous aurons bénéficié du renfort inespéré du « travail communautaire » (obligatoire) du samedi matin. La décoration des abords avec des branches de bananier permettra de donner la touche finale au tableau : nous sommes maintenant fin prêts et nous croisons les doigts pour que les orages nous épargnent les deux jours qui viennent.

Lundi 23 avril. Enfin, le jour de l'inauguration de la « maison mère-enfant » est arrivé : le ban et l'arrière-ban de la République a été invité, on ne compte plus les personnalités (Président du sénat, Ministre de la Défense, Général Van Daele, l'ambassadrice des USA, les attachés de défense belge et français, ...). Pour l'occasion, les agences de l'ONU sont invitées de même que les ONG présentes à Ruyigi. Maggy a mis les petits plats dans les grands. L'atrium de l'hôpital Rema, décoré pour la circonstance, servira de cadre à la cérémonie.

Plusieurs discours sont prononcés : tous les orateurs mettent l'accent sur l'œuvre de reconstruction entreprise dans la région. Maggy qui, dans un premier temps, n'était pas prévue pour prendre la parole, a réussi à forcer la main du protocole : elle invitera à ses côtés le Ministre de la Défense, Germain Niyoyankana, et rappellera les circonstances de leur première rencontre, provoquant les rires de l'assemblée. Elle évoque la méfiance qu'elle avait alors vis-à-vis des militaires, allant jusqu'à refuser de voir des drapeaux pendre dans sa parcelle : elle avoue avoir changé d'avis. Tous les intervenants insisteront sur la prestation des militaires des 2 pays mais surtout, la population de Ruyigi a pu se rendre compte que les militaires burundais étaient capables de construire, elle qui était surtout habituée aux massacres des porteurs d'uniforme. Le Général Van Daele soulignera l'implication des autorités militaires belges dans la normalisation des Forces de Défense burundaises (Audit, Harmonisation des Cadres Burundais et Formation du Génie de Construction). ▶



La cérémonie officielle se clôture vers 13Hr00, il est maintenant temps de songer aux choses sérieuses : bières, petits fours, sandwiches et brochettes ont été calculés largement. L'équipe « cuisine » (7 personnes, sous la direction de James) y travaille depuis 3 jours, de l'aube au coucher du soleil : il vaut mieux qu'il y ait de trop que trop peu[7]. James a prévu pour 600 invités, alors qu'on en attend officiellement 200 : bien lui en a pris. Au début, les frigos restaient pleins, nous laissant penser que les Burundais boudaient la bière : on trouvait ça bizarre, connaissant la mentalité locale. Le malentendu provenait du fait qu'ils croyaient que c'était payant. Mais quand ils ont appris que c'était gratuit, ce fut la ruée... Car au banquet de James, même les Burundais ont été épatés : quand il n'y en avait plus, il y en avait encore. Les « huiles » parties, nous restons entre nous, militaires burundais et belges. Dire que c'est une fraternisation est un faible mot : l'ambiance est réellement euphorique. Et quand tout le monde a bien mangé, c'est pour constater qu'il y a encore des choses à partager. Les habitants de Ruyigi, conviés à assister de loin, profiteront eux aussi, du festin : la fête sera ainsi complète. Il a fallu attendre 16Hr00 pour que toutes nos réserves soient épuisées : c'est dire s'il y avait de tout en quantité. Le lendemain, un employé Burundais de l'équipe de James a été arrêté. Effet collatéral (et bienvenu) de la fête : le commissaire de Police, qui y assistait, est immédiatement contacté. L'employé est libéré dans l'heure.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps après l'inauguration du bâtiment : les consultations à la maison « mère-enfant » ont commencé ce mardi 24 avril, les files sont déjà longues. Pour contribuer à « lancer la machine », en accord avec Bruxelles, je donnerai le reliquat de nos médicaments : Rose, l'infirmière, disposera ainsi d'un petit fond de roulement, comprenant, entre autres, anti-rétroviraux et sels oraux de réhydratation, tellement importants vu la prévalence du SIDA et des diarrhées infantiles.

Tout le matériel doit revenir en Belgique. Mais de voir passer ce matériel suscite évidemment des envies et amène des demandes de dernière minute : les frigos, entre autres, auraient pu être cédés 10 fois, tant les amateurs sont nombreux. C'est parfois dur de se montrer inflexible... Ce mercredi 25 avril sera notre dernière soirée à Ruyigi : il me faut malheureusement prendre congé de Maggy. Mais comme le dit l'adage, « La terre est ronde et petite » : je suis déjà certain que nous nous reverrons [15].

Arrivé à Bujumbura le 27 avril, le détachement prend ses quartiers à l'hôtel Tanganyika. Un couple d'expatriés belges, Mona et Yves, nous invitent, Mike et moi, à une dernière soirée : nous serons 14 autour de la table, servis par Jacques, ancien rebelle partisan de « Kabila le Vieux ». Mona, d'origine araméenne, a préparé un mezze d'anthologie : la bonne humeur règne, la compagnie est sympathique. Nous devrons malheureusement regagner l'hôtel avant minuit, consignes de sécurité obligent.

Le jour du départ est arrivé : il reste au détachement une dernière formalité, charger l'Airbus de la Force Aérienne, qui nous ramènera en Belgique. C'est chose faite à 16Hr00 : nous survolerons l'Afrique d'Est en Ouest. Et après l'escale de Cotonou, l'avion prend la direction de la Belgique.

Ce 3 mai 2007, l'aventure se termine, malheureusement, mais la conclusion est heureuse : j'ai rencontré des gens étonnants, certains exceptionnels et un cadre de vie amical. Si les Burundais avaient la bonne idée de continuer dans cette voie, le bonheur serait bientôt de ce monde...

Cette conclusion, que je tirais en 2007, était toute empreinte d'un optimisme prudent : je croisais les doigts, connaissant le passé turbulent du pays. Les événements récents (2020) ont démenti cet optimisme : Maggy Barankitse a été condamnée à la servitude pénale à perpétuité, assortie d'une peine complémentaire d'interdiction d'exercer une fonction politique, activité professionnelle ou sociale pendant 20 ans, pour attentat à l'autorité de l'Etat, assassinats et destructions et faits de terrorisme. Tous ses biens ont été confisqués. ■

LÉGENDES

1. Hôpital Rema (à l'arrière-plan) et la maison Mère-Enfant
2. Raymond et son équipe, sur le toit de la cuisine
3. Peter, notre conducteur de travaux, le « Mutahama »
4. L'équipe gagnante
5. Claude et ses bouteilles d'Heineken
6. Bert et ses équipiers au volley ball
7. En excursion vers le parc Ruvubu, les Unimog BE et Toyota BU
8. Entrée du parc Ruvubu à Muremera
9. Plantation de la pelouse
10. Nettoyage du chantier
11. Tableau final, Burundais (civils et militaires) et Belges réunis pour la la photo souvenir
12. Orage du 20 avril
13. Les dégâts après l'orage du 21 avril
14. Chariot élévateur embourbé
15. Au revoir, Ruyigi !

7. Une anecdote entendue en Centre Afrique dit que, quand on arrive chez un Européen à l'heure du repas, la seule chose qu'il ait à offrir à l'arrivant est ... un journal ! Les militaires belges ont fait mentir cette réputation.

LE RAPPORT MARCHAL

Les recherches d'Emily Beauvent, membre de notre association et professeur d'Histoire, qui a longtemps vécu et travaillé au Katanga, lui ont permis de retrouver, avec l'aide de Daniel Depreter, le « rapport » original de René Marchal, administrateur de territoire, sur la tragédie qui s'est déroulée les 8 et 9 décembre 1941 à Élisabethville. Ce texte peu connu nous a été remis par Monique Marchal, la fille de l'auteur. C'est donc en exclusivité, en cette date anniversaire de 80 ans, que Mémoires du Congo propose à ses lecteurs la relation intégrale de ces événements. L'indispensable contexte a été rédigé à 4 mains avec Marcel YABILI, avocat et membre de notre association, dans le souci du respect de l'histoire qui caractérise notre démarche.

PAR EMILY BEAUVENT

INTRODUCTION

C'est avec émotion que j'évoque pour vous la tragédie du 9 décembre 1941 à Elisabethville, au Congo Belge. Les hasards de la vie ont mis sur ma route ce document historique que constitue le dénommé « Rapport Marchal ».

En 1983, d'abord dans la revue Sous les Palmes des Anciennes de l'Institut Marie-José, Monique Marchal, ancienne élève, m'avait demandé de le publier avec quelques réserves sur la divulgation des noms. Quelques années plus tard, en juin 2017, elle m'a confié le texte pour Mémoires du Congo.

Marcel Yabili a accepté que nous présentions ensemble, ce moment d'Histoire du Congo.

Aujourd'hui, le « politiquement correct » triomphant devient croyance. L'idée doit être positive, lisse, sans goût, standardisée afin de plaire au plus grand nombre. L'information est donc formatée pour un public dépourvu d'esprit critique.

Pourtant, le savoir et l'histoire sont faits de nuances, non de manichéisme, insulte à l'intelligence...

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION AU CONGO BELGE ET À ELISABETHVILLE EN 1941 ?

Mai 1940, c'était l'invasion allemande de la Belgique. La guerre bouleversait l'Europe et le monde... Le Congo belge restait hors de l'occupation allemande.

En exil au Portugal puis à Londres, le ministre Albert de Vleeschauwer van Braekel reçut le titre d'Administrateur Général avec mission de protéger les intérêts de la Colonie. Il s'agissait surtout de protéger le Congo du risque d'être dominé par l'Angleterre après l'effacement du pouvoir de Bruxelles. Pierre Ryckmans, gouverneur général depuis 1934, reçoit des pouvoirs exceptionnels pour participer à l'effort de guerre auprès des alliés.

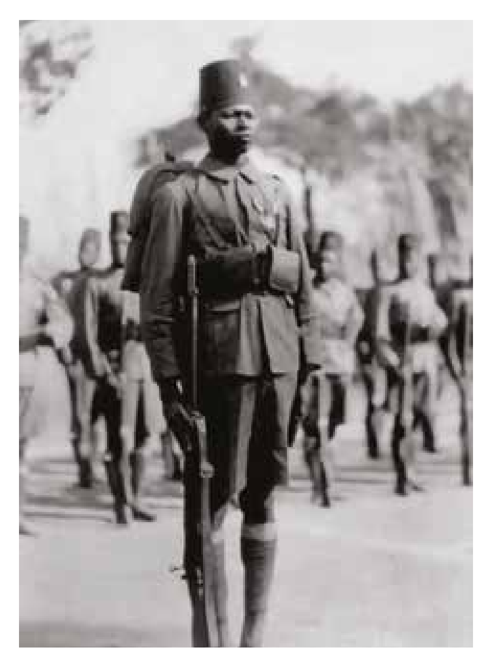
L'armée

Les premiers efforts se portèrent sur l'organisation militaire coloniale belge pour participer au conflit. Au début de la guerre, la population du Congo belge s'élevait à environ 10 millions de Congolais et à 30.000 Européens.

Les soldats de la Force publique étaient commandés par le Général Ermens (environ 18.000 soldats et 4.000 porteurs). Rapidement, de nouveaux soldats sont recrutés pour gonfler les effectifs et de nombreux volontaires belges de la colonie sont mis sur pied de guerre.

Novembre 1940, les Alliés déclarent la guerre à l'Italie et le Congo belge s'attaque à ses possessions d'Afrique, l'Ethiopie, l'Erythrée et la Somalie.

Février 1941, le général-major Gilliaert, à la tête de 12.000 hommes de la Force Publique se lance dans l'expédition et, traversant le Soudan, fonce vers le massif Ethiopien. La Force Publique et ses officiers contribuèrent largement à chasser les Italiens d'Abyssinie de février à juillet 1941, notamment lors de la bataille de Bortaï. Les mitrailleuses commandées par un sous-officier congolais, le futur général Bobozo, repoussent cette attaque et forcent la retraite italienne. Un énorme



butin en matériel comprenant 20 tonnes d'équipements médicaux et de radios, des autos blindées et une imposante artillerie sera ramené au Congo. Les armes automatiques italiennes Beretta modèle 38 saisies en Ethiopie en juillet 1941 n'ont jamais été employées de façon réglementaire.

En 1941, la Force Publique disposait de fusils « Mauser Belge » à 5 coups, avec baïonnettes. Dans son rapport, M. Marchal fait mention de « mitraillettes » mais la Force Publique ne sera équipée d'armes automatiques individuelles anglaises qu'après leur présence au Proche-Orient en 1943.

En 1936, en Espagne, une manifestation de 205 grévistes fut encerclée et massacrée en une minute par des fusils Mauser, d'une efficacité redoutable. Si les 15 militaires, cités par M. Marchal, ont tiré les 5 coups de leur Mauser en 15 secondes, on peut comprendre que, vu la rapidité des tirs, M. Marchal au ►

milieu des grévistes ait entendu siffler les balles, qu'il en ait été ébranlé et qu'il ait parlé de mitraillettes !

Quant à l'utilisation de mitrailleuses Hotchkiss, elles auraient nécessité une mise en place fixe appelée communément batterie de mitrailleuse, un matériel lourd à déplacer. C'étaient des armes collectives au niveau d'une compagnie. Il aurait fallu 2 hommes minimum pour le tir et des caisses de munitions nombreuses à disposition car la cadence de tir était énorme, environ 400 coups par minute. S'il y avait eu ne fusse qu'une seule mitrailleuse, ce n'est pas 50 morts qu'il y aurait eu mais plusieurs centaines, voire la totalité, vu l'attroupement concentré des grévistes !

Note

Après la victoire des Alliés en Abyssinie, la Force Publique fut rebaptisée 1ère brigade motorisée coloniale belge. Sa garnison sera casernée en Égypte et en Palestine en 1943-1944. L'évolution de la guerre favorable aux Alliés en Europe, le rapatriement du corps expéditionnaire du Congo Belge, inutilisé, fut décidé en août 1944.

L'économie

Le Congo était d'une importance vitale pour les alliés sur un plan strictement économique. Citons en particulier le cuivre pour les munitions (800.000 tonnes fournies par l'UMHK), le diamant industriel pour les machines-outils (50 millions de « carats boart » fournis par la Forminière), l'huile de palme (totalité de la production fournie à la Grande-Bretagne), l'uranium fourni par l'UMHK aux Etats-Unis pour le projet « Manhattan », le caoutchouc d'hévéa, le copal, le coton, etc.

Le prix de vente convenu de tous ces produits étaient celui des pays du « Commonwealth ».

Dès la capitulation de la Belgique le 28 mai 1940, le franc belge avait disparu comme monnaie d'échange à l'international et les réserves d'or de Bruxelles remises aux Britanniques.

Afin de continuer à importer des produits de stricte première nécessité, dès juin 1940 un accord est conclu entre la Banque d'Angleterre et la Banque du Congo Belge pour avoir accès à des devises pour ces échanges commerciaux indispensables. Dès lors le Franc Congolais devenait coté officiellement à la bourse de Londres. Six mois plus tard environ, le 21 janvier 1941, le Franc Congolais fut rattaché à la zone « Sterling » à un taux précis de 176,6 FC pour une livre. Parité permettant de faciliter les échanges commerciaux entre les alliés USA/UK et tous les pays du Commonwealth. Cette disposition permettra d'assurer la stabilité du Franc Congolais.

La compagnie des trains « Vicicongo » a acheminé pour l'armée britannique quelque 8.000 camions en pièces détachées, remontés par la Vicicongo à Paulis (Isiro), puis livrés à Juba (Soudan) 800 km plus loin !

Les grèves

« Tapis dans les zones d'ombre de l'histoire, certains événements sont passés sous silence. C'est le cas de deux grèves sans précédent qui, au printemps 1941, ont secoué le bassin liégeois et le Nord de la France. En pleine occupation, près de 200.000 ouvriers et mineurs, poussés à bout par des conditions de vie et de travail insoutenables, ont osé défier l'occupant. Ce mouvement social qu'on imagine impossible dans un tel contexte a pourtant eu lieu. » D. Dreyfus & MJ. Pareja. 66 grévistes belges seront internés dans le camp de Neuengamne ; 60 % n'en reviendront pas…

La même zone d'ombre englobe les mouvements des ouvriers noirs et blancs au Congo belge, à la même époque. En effet, même si elle n'est pas occupée, la colonie belge souffre de l'effort de guerre avec ses restrictions et l'augmentation du prix de certaines denrées, avec une dévaluation de 30 % du franc congolais qui doit s'aligner sur la livre sterling, avec l'augmentation du temps de travail et de la productivité auxquels les travailleurs, européens et africains, étaient astreints.

Les gens vivaient sur les produits locaux comme les bananes, les légumes cultivés dans les petits « mashamba », la chasse, le potager et le petit élevage à domicile etc. Pas une pomme de terre n'était à trouver et la farine était rationnée. Il en a été de même pour les Congolais, même s'ils avaient un « posho » en nature, distribué par les sociétés.

Au début de la guerre, Heynen, un employé, et Dutron, un ouvrier, travailleurs européens de l'UMHK, tentèrent vainement une grève générale à travers la colonie. Ils entameront notamment un processus pour le droit à une pension de retraite et contre leur rejet après 12 ans de service ! Le 21 octobre les grévistes constituent à Jadotville le syndicat AGUFI, « Association des Agents de l'Union Minière et Filiales ». Ils seront licenciés, accusés de défaitisme, traînés en justice en 1942 et incarcérés à Boma.

D'autres noms peuvent encore être cités : Mossoux, Douette, et d'autres oubliés…

Imitant la grève d'octobre des travailleurs européens, les travailleurs indigènes s'assemblent à leur tour au camp de l'Union Minière à Elisabethville pour réclamer l'augmentation de leur salaire, misérable et encore réduit de 70 % par l'inflation de guerre. Lors de la tragédie de Lubumbashi le 9 décembre 1941, les travailleurs européens entamèrent une grève de protestation solidaire qui fut vite étouffée. Les Congolais y furent très sensibles. Mais c'était la chasse aux communistes dont le journal « L'informateur » s'était fait le porte-parole. Le rédacteur, Raymond Cloquet, brillant architecte, sera expulsé.

Les notes sur l'armée et l'économie ont été réalisées avec l'aide de Jean-Marie BROUSMICHE, Philippe GOSSET (†), Jean-Pierre SONCK et de Jean-Luc MOLLARD.

Le support technique des vidéos et des interviews est dû à Daniel DEPRETER.

Qu'ils soient remerciés.

LE RAPPORT MARCHAL PROPREMENT DIT

(retranscrit par E. Beauvent le 30 juin 2017)

La grève indigène du camp de La Lubumbashi (9 décembre 1941)

Dès le mois d'avril 1941, j'avais, en ma qualité d'Administrateur Territorial d'Elisabethville, attiré l'attention de mon Commissaire de District sur la répercussion que le renchérissement incessant du coût de la vie commençait à avoir sur l'état d'esprit de la population noire.

De multiples incidents caractéristiques, apparemment sans grande importance mais nettement significatifs de l'évolution rapide d'un mécontentement général, se produisirent entre maîtres et salariés, notamment devant mon tribunal de police. Ma conscience de juge me forçait à reconnaître intérieurement que certains travailleurs avaient parfaitement raison d'être mécontents. On constata bientôt que les indigènes se livraient ouvertement à de violentes critiques. Presque journellement je continuai de tenir mon Commissaire de District au courant de la situation.

Une augmentation générale des salaires s'avérant inévitable, mais voyant que les Autorités ne semblaient guère s'en préoccuper, j'eus, d'accord avec mon Commissaire de District, Monsieur Mercier, recours à mon prestige personnel pour essayer de la déclencher petit à petit. J'y réussis dans une certaine mesure auprès des chefs des petites entreprises.

D'accord également avec mon Commissaire de District, je pris en août 1941 une décision obligeant tous les employeurs à fournir gratuitement le bois de chauffage à leurs travailleurs. Par cette initiative, qui équivalait en quelque sorte à une augmentation mensuelle de 15 francs, je faillis me faire foudroyer par la Province. Un collègue d'un service provincial me prévint que l'on envisageait même de me punir. Je racontai la chose à Monsieur Mercier qui me rassura en me disant : « Si l'on punit quelqu'un, ce sera moi ». Je ne fus effectivement pas inquiété et ma décision fut respectée par tout le monde, même par les services du Gouvernement. Cependant, dès le départ de Monsieur Mercier, son remplaçant Monsieur Brasseur m'obligea de le rapporter.

A la date du 1er août 1941, estimant que les Autorités ne semblaient aucunement réaliser la gravité croissante de la situation, je décidai de les mettre par écrit devant leurs responsabilités. Je me livrai à une étude serrée du coût de la vie comparé à celui d'avant-guerre. Le résultat se révéla être une hausse d'environ 71 %. Avant de transmettre à mon Commissaire de District ce renseignement avec mes commentaires, je crus bon, afin de lui donner plus de poids, de le soumettre préalablement à l'avis du Procureur du Roi, Monsieur Van Aerenberg m'assure de tout son appui. Emu surtout de ce que je lui dis sur l'évolution dangereuse du moral indigène, Monsieur Van Aerenberg m'assura tout son appui. Il soumit le document à l'appréciation de ses substituts qui tous l'approuvèrent, Monsieur Schoumaker émettant même une opinion encore plus catégorique que la mienne.

Mon rapport ne pouvant cette fois rester sans effet provoqua une réunion de la Sous-Commission de la Main-d'Oeuvre Indigène du District du Haut-Katanga, mais le 6 novembre seulement alors que des grèves indigènes commençaient à éclater un peu partout. Presque tous les membres de cette commission, laquelle comprenait notamment le Docteur Mottoule, représentant de l'Union Minière, estimèrent qu'une augmentation des salaires d'au moins 30 % était justifiée; mais en fait on ne l'appliqua pas.

Quelques jours plus tard, j'étais convoqué au bureau du Chef de service des AIMO pour la même question. J'y rencontrai le Commissaire de District Monsieur Van Malderen notamment ainsi que Monseigneur de Hemptinne. Celui-ci, au cours de la discussion portant sur mon rapport, me reprocha de voir les choses un peu trop en noir. Aussi fut-ce pour moi une belle revanche lorsque le mois suivant il me rendit visite en compagnie du Rév. Père Jules Plissart, trois jours après le massacre de la Lubumbashi, pour se documenter contre les responsables et me dire son horreur de ce qui était arrivé.


René Marchal

Le 5.12.1941 dans l'après-midi j'eus dans mon bureau la visite du Major Scott. Il me révéla que selon des indications sûres les travailleurs de l'Union Minière avaient décidé, comme à Kipushi et Jadotville, de se mettre en grève dans un jour ou deux. Je communiquai ce renseignement à mon Commissaire de District, Monsieur Mercier, qui m'envoya chez le chef de camp de la Lubumbashi, Monsieur Temperville. Celui-ci ne voulut pas prendre mon avertissement au sérieux. « Ce n'est pas possible, dit-il, jamais le camp n'a été aussi calme que maintenant. Je m'entretiens avec mes hommes tous les jours; je n'ai pas reçu de réclamations ; ils ont l'air d'être contents ». A vrai dire, d'après d'autres renseignements de mes indicateurs, je ne croyais pas fort non plus à l'imminence du danger de grève au camp de la Lubumbashi, mais plutôt à celui du BCK.

Cependant le 8 dans l'après-midi, tous les ouvriers noirs du camp de la Lubumbashi cessaient le travail. Aussitôt le Parquet, le District et la Police se rendirent sur les lieux pour conférer avec les grévistes, mais sans aucun résultat. J'ignore pour quel motif ▶

celui qui normalement aurait dû être le premier avisé de l'événement ne le fut pas. Ce n'est en effet que le 9 vers 8 1/2 heures que je reçus un coup de téléphone m'annonçant la grève. Lorsque j'arrivai sur les lieux, je vis un déploiement impressionnant de troupes noires dont deux cordons entouraient les bureaux du chef de camp où étaient réunis les Européens, parmi lesquels le Gouverneur Monsieur Maron et une quinzaine de militaires. Une foule de 1500 à 2000 noirs était rassemblée sur la plaine de football du côté des tribunes, foule houleuse poussant des cris formidables chaque fois que passait un camion militaire. Les soldats noirs avaient l'air très soucieux, comme s'ils pressentaient ce qui allait se passer. Un des leurs avait été gravement blessé la veille par une pierre lancée de la foule des grévistes. Les officiers blancs étaient calmes mais excessivement inquiets. Ils semblaient convaincus que la foule des grévistes allait d'un moment à l'autre monter à l'assaut.

Seul, il est triste de le dire, le Gouverneur Monsieur Maron, paraissait avoir perdu le contrôle de ses nerfs. A chaque vocifération de la foule, il levait les bras et secouait ses poings en signe de colère. Il ne tenait pas en place. Je le saluai ; il me regarda sans répondre à ma politesse. Voyant qu'on n'avait pas besoin de moi, j'entrai dans le bureau des clercs lesquels étaient là. Deux minutes de conversation avec eux me suffirent pour tâter le pouls de la situation : les grévistes n'ont aucune intention belliqueuse. Il s'agit d'une manifestation pacifique contre la non-adaptation des salaires au coût de la vie. Par contre l'air résolu de la troupe et surtout des officiers, de même que l'état de surexcitation du Gouverneur me font appréhender le pire, impression que je communique à mon adjoint Monsieur Van Vyve. A un moment donné, Monsieur Maron me fait signe de m'approcher de lui. Il me dit : « Prenez quelques soldats et allez faire un tour de patrouille à travers le camp. » Etonné de cet ordre singulier donné à un fonctionnaire civil alors qu'il y a là une foule de militaires, je me permets une remarque : « Ne croyez-vous pas Monsieur le Gouverneur que cette mission serait plus avantageusement confiée à un militaire ? ».

Du coup le Gouverneur entre en colère et m'apostrophe :

- « Vous avez peur ? »
- « Peur ? dis-je. Mais Monsieur le Gouverneur, je vois qu'il n'y en a peut-être qu'un seul ici qui n'ait pas peur et c'est moi ; vous m'injuriez devant tous ces officiers. Pour vous le prouver, voulez-vous m'autoriser à aller haranguer cette foule, seul et sans arme ? »
- « Je ne veux pas que vous alliez vous faire massacrer »
- « Monsieur le Gouverneur, puis-je vous assurer qu'il n'y aurait pas le moindre danger pour moi ? »
- « C'est bon, taisez-vous ! »
- « Monsieur le Gouverneur, je vous prie de me pardonner ».

Tel fut le petit incident auquel tous les officiers purent assister immédiatement avant le grand drame. Contrairement à ce que je m'attendais, je ne reçus même pas une demande d'explication. J'avoue qu'en ce moment l'état de tension général m'avait aussi atteint, mais contrairement aux autres ce n'était pas à cause du danger immédiat d'une attaque des grévistes, mais de voir l'énervement injustifié de toutes ces Autorités et de sentir par avance qu'elles allaient s'égarer.

Monsieur Cousin, Directeur Général de l'Union Minière, arriva, pénétra directement dans le bureau du chef de camp avec le Gouverneur et le Commissaire de District. On m'appela, puis le Capitaine De Milde. Monsieur Maron me donna l'ordre suivant : « Vous pouvez aller parler aux grévistes, mais je vous défends de leur faire la moindre promesse. Faites-les rentrer chez eux et dites-leur qu'après cela on examinera leur situation. Le Capitaine De Milde va vous accompagner avec sa compagnie ». Sans rien demander de plus, nous nous mîmes en marche, le capitaine et moi suivis des soldats noirs de la compagnie. L'agent territorial Van Vyve, sans qu'il en fût sollicité, me demanda de pouvoir accompagner également, ce que je lui accordai.

Arrivés sur la route Elisabethville-Kipushi, je priai le Capitaine De Milde de s'arrêter avec sa compagnie ; instruction qu'il exécuta. Je le priai de ne pas bouger. Monsieur Van Vyve et moi parcourûmes alors seuls la distance d'environ 150 mètres qui nous séparait de la foule des grévistes. Monsieur Van Vyve était un peu ému ; il me fit remarquer que nous n'avions pas d'arme; je le rassurai en lui certifiant que nous ne courions aucun risque et que s'il y en avait un je ne l'emmènerais pas lui père de trois enfants. Je ne pus cependant m'empêcher d'admirer le calme imperturbable dont fit preuve ce jeune agent.

Après avoir parcouru 50 mètres, nous nous retournâmes pour voir si la compagnie restait bien en place. Portant notre regard un peu plus loin, nous aperçûmes les officiers juchés au sommet de la haute termitière qui se trouve à côté du bureau du chef de camp. L'un d'eux braquait des jumelles dans notre direction.

« Ces gens sont sûrement convaincus que nous allons nous faire massacrer » dis-je à Monsieur Van Vyve. Et de fait, dans la soirée, plusieurs d'entre eux nous avouèrent que c'était bien ce qu'ils pensaient en nous voyant avancer seuls vers ces deux mille nègres menaçants. Aussi durent-ils être déconcertés lorsqu'ils nous virent arriver tranquillement à destination et décrotter nos souliers aux gradins de la tribune tandis que les grévistes s'étaient respectueusement écartés pour nous laisser passer et enlevaient leurs coiffures. Je montai jusqu'à la troisième marche de la tribune tandis que Monsieur Van Vyve restait à quelques pas de celle-ci. Tout le monde observa un silence respectueux pour m'écouter.

Quelqu'un cria, tandis qu'on entendait encore quelques murmures : « Silence, le Bwana Administrateur va parler ». Comme j'en voyais encore quelques-uns qui ne s'étaient pas, découverts, je commençai : « Oui, j'ai à vous parler, mais je parlerai quand je ne verrai plus personne avec son chapeau sur la tête ». Sur quoi des ordres impératifs jaillirent d'un peu partout : « Enlève ton chapeau, enlève ton chapeau ».

La foule faisant preuve de respect parfait à mon égard, je commençai mon discours. Je fis de mon mieux pour leur expliquer les circonstances particulières résultant de l'état de guerre, pour leur faire admettre que nous avions tous des sacrifices à consentir, que les Européens avaient à supporter des restrictions aussi bien qu'eux ; je comparai la situation actuelle avec celle qui résultait de leurs guerres d'autrefois entre tribus. Je leur avouai cependant que je comprenais mieux que quiconque qu'ils avaient des raisons de n'être pas tout à fait satisfaits étant donné que le coût de la vie avait augmenté dans de telles proportions qu'il ne leur était plus possible avec les taux anciens des salaires de faire face à tous leurs besoins de famille ; je leur donnai l'assurance que le gouvernement ferait tout son possible pour eux et que l'Union Minière était disposée à leur accorder une augmentation générale. Je fus à ce moment interrompu par un des auditeurs qui cria « Nous n'avons pas de différend avec le Gouvernement mais avec Monsieur Mottoulle ». Des cris éclatèrent alors de toutes parts : « Oui c'est Monsieur Mottoulle qui nous vole notre argent ». Je rétablis le silence sans difficulté et continuai mon discours que tout le monde écouta avec intérêt.

Je terminai en les exhortant tous à rentrer chez eux directement et en les prévenant de l'état de surexcitation de la troupe conséquemment à la blessure reçue la veille par un soldat. La foule commençait à s'en aller quand intervinrent plusieurs meneurs qui réclamèrent d'abord la libération de leurs camarades arrêtés la veille. D'autres réclamèrent une promesse formelle d'augmentation et, comme je leur demandais de préciser leurs exigences, ils me répondirent : « 5 francs par jour d'augmentation ».

« Combien gagnes-tu ? » demandais-je à l'un d'eux. « 12 francs » me répondit-il. Comme on le voit, la revendication n'était pas tellement exagérée, la hausse du coût de la vie étant de 70 %. J'eus l'impression en tous cas qu'une solution rapide du conflit eût pu être réalisée aisément si l'on m'avait donné le pouvoir de négocier avec eux sur la base des concessions qui leur furent faites quelques jours plus tard : libération des grévistes arrêtés la veille et augmentation générale de 30 % du taux des salaires. Après une vingtaine de minutes au cours desquelles j'avais déployé ma meilleure éloquence en langue indigène, la foule se remit lentement à se disperser et je rejoignis le Capitaine De Milde resté à son poste au bord de la route.

Nous vîmes alors les meneurs revenir à la charge et réussir à regrouper les grévistes. Je retournai à la tribune et, cette fois, m'adressant plus particulièrement aux femmes qui se trouvaient là également en assez grand nombre, mais en dehors de la tribune, je les suppliai presque de m'aider à persuader leurs hommes du danger imminent et terrible qui les menaçait. Je m'étais rendu compte en effet, que les soldats de De Milde étaient énervés et prêts à faire usage de leurs armes. La plupart des femmes s'en allèrent aussitôt entraînant leurs maris. Sur ces entrefaites, j'aperçus le Gouverneur Monsieur Maron qui venait vers les grévistes en compagnie du Commissaire de police Dubé. Il passa à côté du capitaine De Milde, mais je ne sais pas s'il lui dit quelque chose. Monsieur Maron se dirigea vers un endroit où il y avait assez bien de femmes et même des enfants. Monsieur Dubé se tenait à côté de lui, la main en poche, tenant apparemment un révolver. Je les rejoignis. Monsieur Maron se mit à parler avec des noirs qui l'entouraient. Je les observai et j'eus la conviction qu'il n'existait aucun danger pour personne. Encore une demi-heure de patience et, j'en suis convaincu, les grévistes seraient rentrés chez eux. Malheureusement, par son initiative ou par ordre reçu de je ne sais qui, le Capitaine De Milde fit avancer sa troupe et l'aligna à 10 ou 15 mètres de la tribune, laquelle était toujours bondée de monde, mais des hommes seulement. Je me tins immobile à quelque trente mètres de lui et l'observai. Il se mit au garde à vous devant la compagnie, puis, s'adressant aux grévistes, leur fit trois sommations. Ces sommations furent faites en lingala, langue que pas un gréviste sur 100 ne comprenait. Les sommations restèrent sans effet. Le capitaine ordonna alors à ses hommes d'avancer baïonnette au canon. Pas un gréviste ne broncha ; les soldats hésitèrent à entrer en action, puis au lieu de piquer avec leurs baïonnettes, ils voulurent faire circuler à coups de crosse de fusils.

Aussitôt un des grévistes voulut s'emparer d'un fusil ; au même instant un coup de feu partit qui déclencha instantanément une fusillade générale qui dura 8, 10, 15 secondes, je ne sais plus au juste. Un coup de sifflet du capitaine, encore un ou deux coups de feu retardataires, puis... une trentaine de cadavres jonchant les gradins de la tribune, des blessés se tortillant dans les fils de fer barbelés, d'autres agonisant dans une mare de sang, et une fuite éperdue des rescapés. Tout cela en quelques instants ; si vite que nous n'eûmes même pas le temps de nous garer. J'entendis quelques balles faire piou au-dessus de ma tête, et je vis mon Adjoint Van Vyve, égaré dans le « champ de tir » s'aplatir au sol et ramper entre les jambes des soldats pour se mettre hors de danger.

Le Capitaine De Milde commanda à sa troupe la formation en carré dans lequel je me réfugiai ainsi que le Gouverneur, Monsieur Dubé, le Commissaire de District Mercier qui venait de nous rejoindre et Monsieur Van Vyve. Mais cette précaution était inutile car la plaine de football se vida rapidement, à l'exception de quelques dizaines d'indigènes qui, sans souci du risque, se précipitèrent au secours des victimes. Des femmes surtout étaient accourues et jetaient des cris de désespoir en reconnaissant leurs maris parmi les tués. Un Père Bénédictin, qui se trouvait par hasard derrière la tribune, s'empressait auprès des mourants. Plusieurs blessés graves se débattaient dans les fils barbelés entourant la tribune ; nous courûmes, Monsieur Mercier et moi, les dégager. Parmi les morts je reconnus celui qui, un quart d'heure auparavant, m'avait dit qu'il voulait 5 francs d'augmentation par jour. Les infirmiers de l'hôpital arrivèrent aussitôt qui emmenèrent les blessés sur des brancards et dans une ambulance. ▶

Aucune velléité de réaction de la part des grévistes ne se manifestant, le Capitaine De Milde se retira avec sa compagnie dans la cour du bureau du camp.

Je dois ajouter deux détails que je crois avoir déclaré lors de l'enquête judiciaire. Après ma harangue aux grévistes sur les marches de la tribune, Monsieur Van Vyve me dit qu'il avait remarqué derrière moi un homme tenant une barre de fer dans sa main. D'autre part, lorsque je quittai la tribune pour rejoindre Monsieur Maron, je remarquai un gréviste les mains derrière le dos et tenant quelque chose que j'ai cru être un casse-tête. Je n'ai pas trouvé extraordinaire que dans une foule pareille se soient trouvés quelques voyous. Au moment où la troupe commença à tirer quelques grévistes également ramassèrent deux ou trois briquaillons et les lancèrent sur les soldats. Ce qu'il faut principalement retenir c'est l'attitude pacifique et respectueuse de la masse et l'absence de tout incident avant l'intervention de la troupe. Quant au Capitaine De Milde, la question se pose toujours pour moi de savoir s'il avait reçu l'ordre de se porter en avant et de qui et pourquoi, ou s'il a agi de sa propre initiative. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que c'est son geste qui a mis le feu aux poudres et que l'emploi du LINGALA, langue inconnue à Elisabethville, pour faire ses sommations est certainement une faute grave. Il est à noter, d'autre part, que les soldats étaient armés de mitraillettes.

Tous ces évènements se passèrent vers 10 heures ou 10 heures trente du matin. Dans la fin de la matinée, un coup de téléphone de la Police nous signala divers rassemblements inquiétants dans la ville même. Le Commissaire de District me donna sur le champ instruction d'aller les disperser avec le concours de la police mais en usant de la persuasion. Il n'y avait en fait qu'un seul rassemblement de quelque 300 ou 400 personnes en face de l'hôpital indigène, tous des gens qui attendaient paisiblement des nouvelles des blessés transportés là, l'hôpital de l'Union Minière étant rempli. Accompagné des Commissaires de District Minet et Carion, nous descendîmes de voiture juste devant la foule, laquelle rien qu'en nous voyant se mit à fuir vers la Cité Indigène. Au bord de la route se trouvait Monseigneur Springer, assis tranquillement dans sa voiture. Aux quelques 40 ou 50 noirs qui étaient restés stoïquement sans bouger, je fis un court discours expliquant la gravité de la situation et les exhortant à la discipline. Je les priai de rentrer chez eux et ils m'obéirent immédiatement. Cette intervention devait me valoir deux ou trois semaines plus tard une convocation au Parquet : le Substitut le Maire de Warzée m'informa que, selon une déposition faite par un indigène, j'aurais déclaré dans mon discours devant l'hôpital des noirs que Monsieur Maron avait fait tuer les travailleurs de l'Union Minière. Ce n'était pas vrai. Ce que j'avais dit c'est que le « Bulamatari » avait tué des travailleurs. Si je leur avais dit que c'étaient « les soldats », connaissant leur mentalité, ils auraient tout de même pensé « le Bulamatari ». Cette affaire judiciaire n'eut pas d'autre suite pour moi.

L'après-midi du 9.12.41 fut principalement consacrée à l'enquête judiciaire dont se chargea personnellement le Procureur du Roi Paul van Aerenberg. Entretemps le personnel européen de la Lubumbashi décida de protester contre le massacre en organisant une grève de quelques heures. J'eus l'occasion par la suite de me rendre compte combien les travailleurs indigènes avaient apprécié cette manifestation de sympathie à leur égard. J'eus plusieurs entretiens avec le Commissaire de District Monsieur Mercier et un avec le Gouverneur, Monsieur Maron, qui me pria de lui exposer la situation du personnel de l'Etat. Il m'ordonna de lui faire des propositions concrètes en vue de l'amélioration de la ration familiale. Monsieur Mercier me pria de l'accompagner à l'hôpital où nous vîmes le Docteur Mottoulle. Ce dernier proposa d'inhumer les corps dans une fosse commune mais Monsieur Mercier s'y refusa. Une cinquantaine de prisonniers furent réquisitionnés qui creusèrent des tombes individuelles au cimetière de la Lubumbashi.

Le lendemain 10.12.41 restera sans doute le jour le plus horrible de ma vie. C'est à moi qu'échut l'épouvantable corvée de procéder à l'inhumation des cadavres, de quels cadavres ! J'arrivai à l'hôpital dès 4:30 du matin. Je trouvai le Docteur Mottoulle déjà occupé à envelopper les corps dans des couvertures. Une puanteur indescriptible rappelant à la fois l'abattoir et l'étable, s'échappait de la morgue. Sang et fiente coulaient en abondance. Le médecin et ses aides indigènes pataugeaient dans cette mixture infecte comme des automates.

Deux camions furent amenés. Le Docteur ordonna aussitôt de charger les macchabées. La plupart étaient si affreusement mutilés que leurs linceuls étaient complètement trempés de sang. Les dépouilles des malheureuses victimes furent ainsi entassées dans les deux camions. Je ne sais plus au juste combien il y en avait mais je crois que c'est environ 45. Les sinistres corbillards occasionnels se mirent en route vers le cimetière. Il faisait encore noir. Je les suivis de près en camionnette. Six soldats armés étaient avec moi. Le voyage fut sans incident. Le cimetière était entouré d'un détachement de soldats en faction. Les détenus achevaient de creuser les dernières tombes; je les rassemblai pour le déchargement des camions. Ils retroussèrent leurs lippes en signe de suprême répugnance. Un miasme fétide ruisselait des deux véhicules. Des cadavres gluants glissaient des mains des prisonniers et dégringolaient au sol avec un bruit sourd, spectacle d'une horreur indescriptible. Ce fut alors la besogne délicate de la mise en place dans les tombes. A la fin du travail, les vivants paraissaient encore plus couverts d'ordure que les morts.

De retour au bureau du chef de camp, j'y retrouvai le Commissaire de District à qui je demandai la permission de rentrer directement chez moi, tant je me sentais le cœur malade. Et il me fallut des semaines pour libérer mon esprit de l'horrible vision de cette matinée.

Les conclusions singulières de cette tragédie, laquelle sera sans doute la page la plus noire de notre histoire congolaise, devaient m'inciter un peu plus tard à quelques réflexions personnelles que

j'essaierai de traduire ci-dessous avec le maximum de sincérité :

Attitude étrange de la direction de l'Union Minière

Quand, quelques heures après le massacre, Monsieur le Gouverneur Maron daigna m'accorder un court entretien au cours duquel il me demanda mon avis sur la situation des salaires indigènes, de ceux du personnel de la Colonie en particulier, je lui déclarai qu'une hausse immédiate et générale de 30 % me paraissait inéluctable.

Monsieur le Commissaire de District Mercier, qui était présent, partagea entièrement mon opinion. Je précisai que la répercussion de la cherté du coût de la vie se portait principalement sur les familles des travailleurs et qu'il serait donc non moins opportun d'envisager l'octroi d'allocations familiales. Il y eut immédiatement après une augmentation très substantielle de la ration familiale pour le personnel de la Colonie. Quant aux salaires, Monsieur Mercier me confia que Monsieur Maron avait eu une entrevue assez orageuse avec Monsieur Cousin suite au refus de ce dernier d'accorder l'augmentation de 30 % exigée par Monsieur Maron. Ce n'est que sur la menace de ce dernier de l'appliquer d'office que le Directeur Général de l'UM aurait finalement cédé. Toujours est-il que deux semaines plus tard, le Commissaire de District convoquait à mon bureau les capitas de l'Union Minière; il me pria de leur faire un discours de circonstance et de leur annoncer une hausse générale de 30 %.

Cette décision n'était que trop justifiée depuis longtemps ; elle arriva malheureusement un peu tard. Ce que je n'ai pu m'expliquer c'est la mauvaise grâce avec laquelle l'Union Minière se résigna à concéder un réajustement si manifestement impérieux, attitude vraiment inexplicable quand on connaît l'organisation et la compétence merveilleuse de ses services. Depuis bientôt 25 ans que j'observe la politique de cette société en matière de main d'œuvre indigène, j'ai toujours été frappé par l'intelligence des méthodes employées dont le but se résumait en l'application d'un principe fondamental : améliorer sans cesse le sort de ses travailleurs, devancer leurs aspirations légitimes, afin d'avoir un personnel toujours content, de plus en plus efficient. La rupture avec ce long et fertile usage, et cela en un moment où dans l'intérêt du pays, il s'imposait plus que jamais, devait fatalement aboutir au désordre. Et cette incompréhension ne pouvait manquer de susciter de très graves présomptions dans le public à l'égard des dirigeants de l'Union Minière ; car leurs sympathies pour la cause alliée n'était déjà que trop douteuse ; beaucoup de gens disaient carrément que les troubles étaient très adroitement suscités par eux dans le but de freiner la participation congolaise à l'effort de guerre, impression que je finis par partager moi-même après y avoir longtemps résisté.

La responsabilité directe du massacre

On peut admettre que le déploiement de forces qui, je crois, se montaient à deux compagnies de soldats noirs, n'était pas exagéré du moment que le but visé consistait uniquement à intimider les grévistes. Ce n'est pas cela qui est critiquable dans l'affaire de la Lubumbashi, mais bien la technique de l'action militaire. Or, en ceci, il y eut incontestablement au moins quatre fautes d'ordre différent :

1° Il y eut imprudence à mettre des mitraillettes entre les mains des soldats pour une simple mesure de police ; il est impossible de trouver une justification quelconque de cette précaution excessive.

2° Il y eut illégalité à faire entrer la troupe en action alors que l'Autorité territoriale n'avait pas épuisé ses moyens de persuasion, que l'attitude des grévistes était absolument respectueuse, que le commandement militaire n'avait pas été requis d'agir.

3° Il y eut une erreur tactique grave de la part du commandement militaire en faisant les sommations d'usage dans une langue qui ne fut comprise de personne.

4° Il y eut surtout une faute psychologique impardonnable de la part de l'Union Minière et du Gouvernement en se refusant de mettre quoi que ce soit en œuvre pour rechercher une solution pacifique du conflit, alors que celle-ci eût été certainement trouvée immédiatement par une concession de la plus élémentaire justice.

Sans aucune discussion possible, le processus à suivre aurait dû être du genre de celui-ci :

1) Intervention directe et personnelle de l'Administrateur Territorial qui, du fait de sa longue expérience dans la région, avait neuf chances sur dix de pouvoir maintenir l'ordre sans le recours aux armes d'abord, et de régler le différend ensuite moyennant les concessions de pure justice imposées par les circonstances.

2) En cas d'échec de l'Administrateur Territorial, recours au déploiement de la Force Publique, circulation de patrouilles dans le camp, occupation de points stratégiques, etc. Aucune intervention sans provocation.

3) Pourparlers avec les meneurs et proclamations.

4) Mises en demeure, application de mesures d'ordre plus sévères telles que la défense de circuler.

5) Recours à la répression par les armes dans les cas seulement de provocations ou d'actes agressifs.

Ce qu'il importerait en tous cas, c'est d'établir publiquement les responsabilités pour la manière inconsidérée, stupide et criminelle dont fut menée la répression de cette grève. Des sanctions s'imposaient de toute évidence. Les noirs ne furent pas les seuls, loin de là, à qualifier cette tragédie de « massacre d'innocents » ; la population blanche en fut, elle aussi, profondément écœurée.

Quelques mois plus tard, dans le salon de réception de la Résidence (du gouverneur), quelques minutes après l'annonce d'une très haute promotion par ▶



Tableau de Tshibumba Kanda Matulu (Musée de Brooklyn)

le Ministre de Vleeschauwer, j'entendis cette réflexion de la bouche même d'un magistrat : « Tel est le prix du sang de cinquante martyrs ».

Sé René MARCHAL, Elisabethville, 7 janvier 1946

CONCLUSION DE MARCEL YABILI

La tragédie de 1941 illustre toute l'importance scientifique des contributions personnelles à la « bibliothèque coloniale ». Le compte-rendu que René Marchal avait écrit en 1946 et ses autres récits auraient pu finir dans un feu de cheminée. On ne peut que féliciter sa fille Monique qui a conservé et partagé un document qui a relancé d'autres témoignages et enquêtes sur la mort de 50 « martyrs ». Les tableaux populaires, qui illustrent l'événement, représentent un évêque barbu qui contemple la scène. Marchal avait eu des démêlés avec l'Église catholique, mais il indique que Mgr de Hemptinne était absent. Par contre, un prêtre en tunique blanche, avait accompagné les grévistes auxquels il porta secours. L'évêque prenait des positions en faveur des Noirs, et à cause de cela, le gouvernement belge en avait ordonné l'arrestation, depuis Londres ; il dut fuir et se réfugier en brousse. On apprend par ailleurs que la presse quotidienne avait relaté la tragédie, ce qui montre qu'elle n'avait pas été censurée, sinon l'emplacement des textes aurait été laissé en blanc. Il y avait eu auparavant une grève d'ouvriers blancs et les meneurs furent jugés, condamnés et déportés. Le chef de camp Temperville révèle que les meneurs de la grève des Noirs furent aussi arrêtés et condamnés, et même licenciés. Ces agitateurs méritent une place aux côtés des morts. Une histoire de Noirs non armés qui sont fauchés par des balles de la Force Publique serait la preuve de la « violence coloniale » et de la malfaisance intentionnelle et systémique qui était en cours au Congo Belge. Grâce à Marchal, on est aux premières loges et on saisit les faits et la vérité historique.

C'était la guerre et le Congo avait survécu sans le gouvernement belge qui était réfugié à Londres. L'administration locale avait été dure envers tout le monde. Les Belges de plus de 16 ans et des Congolais avaient été mobilisés pour partir à la guerre. Les ressortissants Italiens et Allemands, considérés comme des ennemis, avaient été emprisonnés. Tout le pays subit des restrictions matérielles et des privations de libertés, et fut contraint à l'effort économique de guerre. Dans ce contexte impitoyable, le cynisme faisait des petits salaires de misère, non plus une exploitation capitaliste, mais une sorte de sacrifice et de patriotisme. Et faire la grève était un crime !

Pour disperser le rassemblement des grévistes, un officier prit soin de lancer les trois sommations réglementaires avant l'usage de la violence. Mais il criait en Lingala et personne ne l'avait compris, du fait qu'on parle Kiswahili à Lubumbashi. La fusillade fut une bavure.

Cet évènement fut évoqué en 1973 par Mobutu. Il plaça ces morts au compte des peines endurées par l'effort de guerre. Ces sacrifices réels n'avaient pas été vains ; ils avaient rapporté le droit à davantage de libertés et de dignité, et attelé le Congo au train des indépendances qui démarra au lendemain du conflit mondial. À cette occasion, Mobutu annonça à la fois l'érection d'un monument pour les grévistes et des honneurs pour le gouverneur général, le complice du meurtre des grévistes, parce que, finalement, il « avait défendu avec courage la cause congolaise, même s'il n'avait pas été écouté » .

C'est ainsi que si le nombre brut de 50 morts n'a pas de poids au regard des montagnes de pertes vaillantes ou de victimes innocentes de la Deuxième Guerre mondiale, la fusillade n'en fait pas en réalité des « martyrs », mais plutôt des « héros » du mouvement syndical et de l'émancipation politique des Congolais. Des jalons sur la quête, toujours actuelle, des droits humains, sociaux et culturels. ■

BIBLIOGRAPHIE

Brousmiche, Ph., Bortai, *campagne d'Abyssinie 1941*, L'Harmattan 2010

Delhougne, G., *La guerre dans les hautes herbes*, Soledi 1945

Denuit, D., *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*, Frans Van Belle

Dumont, D., *Le Congo en guerre*, éditions Frans *Van Belle*, Bruxelles

Lekime, F., *La mangeuse de Cuivre*, édition Didier Hatier, Bruxelles 1992

Helbig, D., *Paroles du Congo belge, Entretiens et témoignages*, édition Luc Pire, Bruxelles, 2005

Ministère des Colonies, *Les campagnes belges 1914/1947*, Cameroun - Est-Africain allemand

Verbeek, L., sdb, *Ombres et clairières, histoire de l'implantation de l'Eglise catholique dans le diocèse de Sakania, Zaïre (1910-1970)*, Liberia Ateneo Salesiano, Roma, 1987

Vleurinck, A., *Elisabethville, 50 ans d'histoire de Lubumbashi*, Dynamedia, 2017

Essor du Congo, 10 décembre 1941 *Les émeutes à Lubumbashi et à Jadotville*

Lisolo na Bisu, 1885-1960, « notre histoire » Le soldat congolais de la force publique

Mobutu, S. S., *Discours, allocutions et messages*, Jeune Afrique, 1975

Mukendi Ntite, Video de Mémoires du Congo, 17/05/2005

Depreter, D., Vidéo de Mémoires du Congo

Revue Sous les palmes n°23 des Anciennes de l'IMJ, 3e trimestre 1983

Temperville, *Rapport du chef de camp de l'UMHK*, Lubumbashi, 1942

Tokopesa salut Congo, *125 ans de relations militaires belgo-congolaises*, Institut des vétérans

Anciens combattants et victimes de guerre Institut des Invalides de guerre

Vandermeersch, F.-M., *Lettre à Monique Marchal*, 2018

LA CARTE BLANCHE D'A. LAURO (ULB) ET B. HENRIET (VUB), PARUE DANS LE SOIR DU 8 MARS 2019, SOUS LA LOUPE D'ANDRÉ SCHOROCHOFF*

« DIX IDÉES REÇUES SUR LA COLONISATION BELGE »

1. L'HISTOIRE DE LA COLONISATION BELGE, SUJET MÉCONNU ?

Ce sujet comme vous l'écrivez est méconnu du grand public. C'est exact mais c'est le cas, malheureusement de l'histoire en général. L'histoire coloniale ne fait pas exception. Ce qui est, pour moi, inacceptable c'est que des historiens diplômés se transforment en procureurs devant des tribunaux imaginaires. Ils se comportent en idéologues et non en scientifiques. En 2010, avec le parrainage du Prof Didier Viviers, alors Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, j'ai organisé un colloque intitulé Méthodologie et Idéologie en Sciences Historiques avec pour centres d'intérêt l'histoire de la révolution russe et du Congo. Le problème traité il y a dix ans est toujours présent. Trop d'historiens ne prennent pas conscience que leurs études et publications sont largement entachées de préjugés ou de partis pris qui rendent leurs travaux contestables. En voici un exemple sous vos plumes respectives :

« L'essentiel des recherches s'intéressent aujourd'hui à l'exercice de la domination coloniale dans toutes ses dimensions ».

Cette affirmation indique un préjugé. Pourquoi cette concentration de la recherche sur « la domination coloniale » ? Les rapports entre les colonisateurs et les indigènes n'étaient pas exclusivement basés sur la domination. Le transfert de connaissances et de compétences entre les deux groupes a été réciproque et volontaire. Les missionnaires pour ne citer que ce groupe social ne se sont pas limités à l'évangélisation ; ils ont été les principaux artisans du transfert de connaissances et de compétences dans les domaines aussi divers que l'alphabétisation, les mathématiques, l'agriculture, les constructions d'habitations et travaux publics. Tout cela s'est passé, globalement, dans un climat de respect mutuel et de compréhension réciproque. De leurs côtés les indigènes ont transféré leurs connaissances et compétences dans la gestion de leur environnement et exploitation de leurs richesses naturelles lesquelles ont été développées et améliorées grâce aux apports technologiques des colonisateurs. Les coutumes en général et le droit coutumier en particulier ont été étudiés avec le plus grand respect et ont fait l'objet de très nombreuses publications dans des revues scientifiques et juridiques.

Le succès de l'œuvre du colonisateur est démontré par ses résultats extraordinaires; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu des erreurs et des abus, mais ceux-ci étaient exceptionnels, connus et reconnus et souvent, même, condamnés par la justice.

Il faut donc, aujourd'hui, repenser les bases de données justifiant cette affirmation que la colonisation a été basée sur la domination dans toutes les facettes de son activité. La colonisation a été basée sur un ensemble de rapports humains dont le positif dépasse largement le négatif.

2. LA COLONISATION BELGE N'ÉTAIT PAS PIRE QUE LES AUTRES

Il ne s'agit pas de raisonner dans la perspective d'un classement au « palmarès du pire » des différents empires coloniaux.

…/… « Une telle démarche représente une impasse intellectuelle qui n'éclaire en rien la compréhension des violences coloniales ».

La question fondamentale, aujourd'hui, pour moi, c'est comment arriver à une présentation objective et consensuelle du fait de la « violence coloniale belge » en tant que telle.

Le fait colonial est révolu, pour les Belges, depuis le 30 juin 1960. Les historiens belges actuels, (je me limite à eux) qui ont la responsabilité d'enseigner l'histoire coloniale belge ont le devoir de respecter un ensemble de méthodes et de procédures garantissant l'objectivité de leurs travaux et conclusions. Le biais d'aborder leurs études par la violence indique le poids de leur idéologie politique, pour moi gauchiste. Les violences sociales, les violences familiales, les crimes, les abus de position dominante, se retrouvent dans toutes les sociétés même les plus évoluées et pas seulement dans les sociétés coloniales.

De plus, en ce qui concerne le Congo tout particulièrement, tous les historiens reconnaissent que la violence existait au Congo, avant l'arrivée des Belges, où les relations entre ►

*. André Schorochoff est diplômé de l'ULB Dr en Droit 1961. Il est membre actif de ce qu'il est convenu d'appeler « les anciens du Congo » et devenu par un concours de circonstances et certainement par son parcours d'avocat, un défenseur bénévole de la cause de ceux qui ont œuvré au Congo. Administrateur honoraire de l'URBA (anciennement UROME fondée en 1912) dont il a assuré l'administration déléguée de 2006 à 2014. Il est coauteur du livre : *Le Congo au temps des Belges*. Il a vécu au Congo belge comme enfant de 1947 à 1955 où son père a travaillé comme géomètre depuis 1927 pour le compte de la CCCI. Il a commencé sa carrière professionnelle comme avocat à Kinshasa en 1963.

Congolais étaient éminemment violentes du fait de leur culture (cannibalisme et rites funéraires), de leurs luttes tribales et de la présence de prédateurs étrangers tels que les esclavagistes de tous bords (pas seulement arabes et arabisés). Comme de nombreux Congolais de ma connaissance me l'on fait remarquer, nos société « évoluées », dans le domaine de la violence, ne sont pas en reste.

Alors abandonnons cette fixation sur la violence coloniale et tout spécifiquement celle des Belges qui dans leur immense majorité n'étaient pas violents et ont souvent donné leurs vies pour la combattre au Congo. Ils ont été confrontés à la violence, l'ont combattue et sont arrivés à la pacification globale des relations tribales et à l'élimination des esclavagistes. Le nier est du négationnisme pour utiliser un terme à la mode.

3. IL NE FAUT PAS CONFONDRE LE CONGO DE LÉOPOLD II ET LE CONGO BELGE

…/… « Le régime d'exploitation mis en place par Léopold II à la fin du 19e siècle fut certes particulièrement violent. Cette violence était inscrite dans la conception même de ce régime ».

Cette affirmation est bien dans la ligne idéologique que je dénonce et qui doit être radicalement éliminée. Il est étrange qu'aucun des historiens belges ne fasse état de l'œuvre législative de Léopold (publiée in extenso dans le Bulletin officiel de l'État Indépendant du Congo et par la suite du Congo Belge. Bulletin intégralement numérisé grâce à l'Académie des Sciences d'Outremer et disponible via Internet). Cette œuvre, (voir annexe) démontre que la volonté du Souverain était de construire un état de droit dont la violence serait combattue et éradiquée. Il me paraît absolument indispensable que les historiens actuels révisent leurs positions à cet égard et reconnaissent à Léopold II les mérites de son œuvre. Dans le même registre, il est tout aussi indispensable que les historiens entament des travaux sur la criminalité comparée au Congo et dans les autres pays. Il n'est pas certain à mon avis qu'au Congo, sous l'ère de Léopold II et de ses successeurs pour la colonie, la criminalité ait été supérieure à celles des autres colonies voire d'autres pays considérés comme « civilisés ». Avez-vous jamais consulté et lu attentivement la législation Congolaise ?

…/… « En se focalisant sur les « mains coupées » comme exemple d'un colonialisme du « pire », on atténue en comparaison la violence structurelle du colonialisme « en soi ».

La focalisation des historiens sur les mains coupées ou les exactions menées par les agents de l'administration de l'état et des entreprises commerciales à l'occasion de la récolte du caoutchouc ou encore le travail forcé est à proprement parler scandaleuse parce qu'elle est unanime et que plusieurs textes publiés et donc disponibles, ne sont pas cités ce qui indique une faute professionnelle grave. Ces textes, fondés sur des témoignages d'époque, démontrent l'exagération des accusations. Heureusement deux ouvrages viennent d'être publiés par des Congolais, en RDC qui indiquent une prise de conscience des abus des historiens sur la présentation de l'histoire coloniale (Lire Jean Pierre Nzeza et Marcel Yabili).

4. GÉNOCIDE OU PAS GÉNOCIDE

…/… « En tant que scientifiques, notre rôle est peut-être de rappeler qu'il ne peut y avoir de bonne réponse à des questions mal posées ».

Cette phrase à la fin de ce 4e point ouvre une porte sur une nouvelle perspective de recherche sur les bonnes questions à se poser à propos des sujets évoqués et spécifiquement le caractère massif des violences, du travail forcé, des viols, des massacres, des répressions militaires, des brutalités relationnelles entre blancs et indigènes, du racisme.

Il est urgent de revoir les sources sur lesquelles les historiens se sont basés pour affirmer le caractère non pas exceptionnel des faits mais leur caractère « massif ». Une étude statistique gaussienne me semble indispensable aujourd'hui. Il est tout aussi impératif de citer les travaux des défenseurs de l'œuvre coloniale belge ou de les contester en bonne et due forme là où c'est justifié. Les ignorer constitue une faute professionnelle grave, surtout pour des Ulbistes formés au Libre Examen !

5. OUI MAIS IL FAUT CONTEXTUALISER

…/… « Expliquer n'est pas excuser, en histoire comme en sciences sociales. On doit reconnaître que la colonisation fut un processus d'appropriation, par la force, d'un territoire et de ses habitants, fondé sur un racisme systémique ».

Une fois de plus vous retapez sur le clou, permettez-moi de vous contredire :

« On doit reconnaître » ? Ayez le courage de vos opinions et précisez qui se cache derrière ce « on ». Je n'accepte pas votre opinion et je suis persuadé que je ne suis pas le seul.

« Colonisation égal processus d'appropriation par la force » ? La lecture de la législation de l'EIC et du Congo Belge démontre qu'à aucun moment Léopold II et subséquemment les Belges, ne se sont approprié le Congo. Léopold II crée un état non pas « ex nihilo » mais en fédérant les tribus dont il reconnait les chefs coutumiers comme base de l'état (Décret du 14 septembre 1886) :

« Les terres occupées par des populations indigènes, sous l'autorité de leurs chefs, continueront d'être régies par les coutumes et les usages locaux ».

« Racisme systémique » ? La dichotomie sociale congolaise basée sur la couleur de la peau a causé de nombreux problèmes, c'est exact. Toutefois, Blancs et Noirs sont arrivés à collaborer de manière exceptionnellement productive en dépit de leurs différences ; les résultats de cette collaboration en 1960 sont incontestables et en témoignent. Que des individus se soient mal comportés c'est incontestable, c'est une certitude,

mais il est tout aussi évident que la très grande majorité des Belges (et des autres nations œuvrant à leurs côtés) ne pratiquaient pas de « racisme systémique ». La vie quotidienne, à l'époque mettait en contact Blancs et Noirs dans une structure pyramidale dans laquelle le Blanc était l'exception, au sommet. En plantation par exemple le planteur (blanc) employait plusieurs centaines de travailleurs (noirs). Un Blanc raciste n'avait aucune chance de survie et ceux qui n'en ont pas tenu compte l'ont payé de leur vie. Les Congolais savaient parfaitement faire la différence et l'administration coloniale était en permanence sur le terrain pour veiller aux bonnes relations humaines.

.../... « Au contraire, l'articulation de ces récits permet de démontrer que non seulement l'État Indépendant de Léopold II est venu amplifier cette violence à une échelle inédite, mais aussi qu'il s'approprie et détourne à son propre profit les pratiques violentes des « esclavagistes » et autres autorités traditionnelles contre lesquels il prétend lutter. Quelle meilleure démonstration du fait que la « lutte contre l'esclavage» ne fut qu'un alibi ? »

Cette affirmation est inacceptable et constitue une manipulation du lecteur. La violence due aux pratiques esclavagistes était une réalité dramatique pour les populations qui en étaient victimes. La lutte antiesclavagiste a été l'occasion de violences c'est certain mais elle était nécessaire et orientée exclusivement contre ceux qui la pratiquaient vis-à-vis des populations pacifiques. Cette guerre s'est terminée par la défaite des esclavagistes et prétendre que Léopold II s'est mué en esclavagiste démontre que les auteurs soit, sont des idéologues soit, n'ont jamais lu la législation léopoldienne.

6. BIEN SÛR, LA COLONISATION AVAIT DES ASPECTS NÉGATIFS, MAIS IL Y A EU AUSSI DE BONNES CHOSES

.../... « L'ordre colonial repose sur la proclamation d'une supposée « hiérarchie raciale ». Les « Blancs » étaient considérés comme étant biologiquement et culturellement appelés à dominer les « non-Blancs ».

Cette affirmation ne repose sur aucun texte de ma connaissance. Où, quand et qui sont les auteurs de cette « proclamation » ? Je vous remercie de me préciser ou de vous rétracter. Je considère cette phrase comme une insulte à tous les Belges qui ont œuvré au Congo ainsi qu'à ceux qui les ont aidés.

.../... « Combien de routes et d'écoles faudrait-il construire dans une colonie pour en « compenser » la violence raciste ? »

Question posée dans le cadre de « l'exercice dangereux » d'une recherche de compensation pour la « violence raciste » affirmée par les auteurs. C'est délirant et cela indique que les auteurs ne font pas la différence entre les individus et la colonie !!!

.../... « Cependant, ces affects ne compensent pas pour autant la nature intrinsèquement raciste et exploitative de la situation coloniale ».

Rebelote ! Les auteurs en remettent une couche !

7. OUI MAIS LE SORT DES CONGOLAIS.ES N'ÉTAIT PAS DIFFÉRENT DE CELUI DES OUVRIERS BELGES

.../... « Bien que pertinente, la comparaison a néanmoins ses limites. D'une part parce que la manière dont la « race » segmente la société coloniale demeure spécifique, notamment en ce qu'elle est entérinée dans un régime légal ».

La problématique de la justice sociale et des conditions de travail est, complexe, universelle et permanente.

Au Congo elle est affectée par une dimension particulière, la hiérarchie sociale met au sommet les Blancs (dirigeants) et à la base, les Noirs (travailleurs exécutants). Mais cette présentation est incorrecte en ce sens que dès le départ la pyramide a inclus une classe sociale capitale pour la réussite coloniale, celle des cadres noirs. Donc la structure hiérarchique, dans une très grande proportion, était composée de Noirs. Cette grande délégation couplée avec une formation constante des personnels, prodiguée tant par des Blancs que par des Noirs compétents et promus cadres, est à la base du succès des Belges lequel a été largement reconnu à l'époque par les visiteurs étrangers.

Je vous remercie de prendre en compte dans vos recherches et publications ultérieures tous les éloges reçus et mérités.

8. QUAND ON REGARDE L'HISTOIRE DU CONGO APRÈS L'INDÉPENDANCE

.../... « Cependant, l'étude des archives met en lumière les continuités entre une colonisation qui se voulait « modèle » et une indépendance jugée « défaillante ».

A quelles archives faites-vous référence et quelles sont les données qui vous permettent d'établir ces « continuités » entre la période coloniale et la période postcoloniale ? Il est évident que le passage à l'indépendance a été chaotique et que ni les Congolais, ni les Belges, d'ailleurs, n'étaient prêts. Le drame vécu par les Congolais est essentiellement la conséquence de circonstances politiques internationales et de considérations géostratégiques (oppositions USA/URSS, voire Chine). Les politiques belges n'ont pas pu, vu les pressions internationales, suivre le plan de la sagesse (Plan Van Bilsen pour faire court). Quant aux politiques congolais n'ayant pas la moindre expérience en matière de gestion ni d'administration sur laquelle s'appuyer, le désastre était imparable. Etudier cette période pour en rechercher les responsabilités belges avec pour objectif ultime de faire payer les Belges ne me semble pas être du ressort des historiens belges. Laissons aux autorités légitimes congolaises actuelles le soin de s'occuper de cette question.

9. LES CONGOLAIS EUX-MÊMES DISENT QU'ILS REGRETTENT LES BELGES

.../... « La colonisation est un phénomène déjà lointain, dont peu de ►

Congolais.es ont encore une expérience directe, ce qui peut renforcer l'idéalisation d'un Congo belge imaginé plutôt que vécu ».

…/… « Mettre en lumière ce que l'on «n'a plus » est essentiellement critiquer la société contemporaine, comparée à un souvenir idéalisé ».

Le souvenir du « bon vieux temps » est classique dans toutes les sociétés mais il ne faut pas le généraliser à toutes les époques et à toutes les sociétés. Ne demandez pas aux Juifs ou aux survivants de périodes de guerre s'ils ont une perception « idéalisée » de leurs calvaires. Cependant au Congo, aujourd'hui, il y aurait une majorité de gens dont la mémoire locale n'a pas retenu toutes les horreurs et les violences massives dont vous faites état dans vos publications.

Vous n'avez pas connu cette période et vous vous basez nécessairement sur des textes, quels sont-ils ? N'êtes-vous pas piégés par vos a priori et transformez des faits incontestables mais limités dans le temps et l'espace en généralités ?

Les mémoires publiées par les anciens sont truffées d'anecdotes et de faits qui indiquent au contraire une très grande et chaleureuse collaboration dans laquelle les Congolais apportaient leurs solutions créatives basées sur leurs connaissances et compétences locales aux problèmes rencontrés. Blancs et Noirs ont travaillé la main dans la main chacun avec ses capacités ; il n'y avait pas de racisme systémique ou systématique dans les relations en général, de cela vous n'en tenez pas compte. Les mauvais exemples donnés par les quelques « brebis galeuses » parmi les Belges doivent être traités comme tels, sévèrement condamnés par les historiens mais en aucun cas mis en exergue comme exemples de comportement général. Permettez-moi de vous suggérer une piste de recherche.

Les archives congolaises comportent de nombreuses publications juridiques avec des statistiques, il en va de même en Belgique. Pourquoi ne pas entreprendre une étude de droit pénal comparé sur la période léopoldienne ? Cela pourrait réserver quelques surprises.

10. « DÉBOULONNER OU NE PAS DÉBOULONNER LES STATUES DE LÉOPOLD II ? »

…/… « Il est donc essentiel de rappeler que la plupart des monuments érigés à la gloire de Léopold II ne l'ont pas été pour célébrer Léopold-II-le-roi-bâtisseur, mais bien pour célébrer Léopold-II-le-roi-colonisateur ».

Cette opinion est celle de ceux qui considèrent que Léopold II est un criminel et que sa mémoire doit être damnée. Nul ne peut empêcher des opinions de ce genre de circuler, mais sous la plume d'historiens réputés (Ulbistes et je suppose libre exaministes de surcroit) c'est inadmissible.

Pour rappel, il existe deux statues équestres identiques de Léopold II, l'une à Bruxelles, place du Trône, est évidemment celle du Roi des Belges et l'autre à Kinshasa, celle du Souverain de l'État Indépendant du Congo. Les Congolais, au Congo, à ma connaissance, n'ont jamais organisé de manifestation condamnant son règne et ses crimes dont le génocide dénoncé par les quelques excités de Matonge.

Les Belges, dont je fais partie n'ont aucune raison, ni aucune justification sérieuse pour exiger le déboulonnement de la statue de la Place du Trône. Emboîter le pas aux Congolais vivant en Belgique pour exiger son déboulonnement me paraît être un acte incivique. Il est d'autant plus grave s'il est commis par un historien chargé d'enseigner l'histoire de la collaboration entre Belges et Congolais.

…/… « Comment s'étonner dès lors que ces mêmes statues cristallisent aujourd'hui les polémiques par rapport au passé colonial, et que la figure de Léopold II, mythifiée par la propagande coloniale, soit érigée en symbole de la violence coloniale ? »

C'est une très bonne question. La réponse réside d'une part dans un renforcement des publications historiques donnant une version non idéologique et manipulée de l'histoire coloniale belge et, d'autre part, la condamnation sévère et sans équivoque de tous les auteurs qui ne respectent pas les devoirs de leurs charges en publiant des textes participant à la désinformation sur cette période.

…/… « En tant qu'historien.ne.s, il ne nous revient pas de nous prononcer sur des choix politiques ».

Évidemment non mais l'historien est un « influenceur », supposé avoir fait son devoir honnêtement avec méthode, sans idéologie. Le politique qui doit faire des choix s'informe auprès de personnes de confiance et celle-ci peut être abusée. Une charge universitaire parfois renforcée par une charge d'enseignement (Professeur) conforté par un titre prestigieux (Docteur) constitue une garantie de sérieux. Ceux qui en abusent ne méritent pas leurs titres.

…/… « L'histoire peut donc beaucoup. Mais elle ne peut pas tout. Croire qu'un récit plus juste de ce que fut l'histoire coloniale suffira à balayer ces discriminations est illusoire ».

Je suis bien d'accord avec le dernier paragraphe de votre Carte Blanche ; l'histoire est une discipline importante. Il est capital à mes yeux que ceux qui la pratiquent soient conscients de leurs responsabilités mais aussi et surtout de vrais professionnels tout aussi conscients de l'éthique de leur fonction. ■

HISTOIRE DU CONGO
ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THÉMATIQUE (5)

PAR ROBERT VAN MICHEL

Avertissement
Le tableau chronologique et thématique a été initié dans le n°56, dans la revue Nyota (page 57). Deux livraisons s'y succédèrent : n°56, p.58 et n°57 p.57. A la suite du changement du mode de partenariat avec le CRAA, qui a vu ses pages réduites à deux à partir du n°58 de la revue, la publication continue dans le tronc commun, sous la rubrique Histoire. Grâce à la ténacité et à la lecture soutenue de Robert Van Michel, il reste à la revue de nombreuses séquences à livrer, d'édition en édition, généralement par ensembles de trois pages, sauf illustration particulière.

Suite du n°59, pages 24 à 26

+1886 à +1890	Le bassin du Haut-Congo est reconnu complètement. WISSMAN et LE MARINEL explorent le bassin supérieur du Lomami. DHANIS le Kwango, HODISTER le Mangala, ROGET, l'Uélé et le Bomy
+1886 à 1898	SAVORGNAN de BRAZZA (1852 +1905) découvre l'ex-Congo français sur la rive droite du fleuve Congo
+1886 (1/5) à + 1926	Boma est la première capitale du Congo En 1887 installation du premier bureau de poste En 1898 on comptera 23 bureaux de poste
+1886 (1/1)	L'Etat indépendant du Congo émet ses propres timbres-poste Au Congo la population est de 208 Européens dont 46 Belges Création du port de Matadi A Matadi, fondation de la Force Publique (F.P.) ; en 1889 son effectif sera de 1487 hommes Le « Brabo » effectue la première liaison maritime Anvers-Boma sous pavillon belge Essais de plantations industrielles du café au Congo et du cacao (voir +1904) « Hermann von WISSMANN (4/9/1853 à 15/6/1905) officier de la Force Publique rapporte qu'à son arrivée avec LE MARINEL au boma de SAÏD, le neveu de TIPPO TIP, on pouvait voir pendues sur le portail d'entrée une cinquantaine de mains droites coupées appartenant à des pauvres gens dépecés et dévorés par les 3000 guerriers BaTetela ». Lire *L'Etat Indépendant du Congo* (1885-1908 d'André-Bernard ERGO, L'Harmattan 2013 Leopold II charge deux de ses officiers, de MACAR et Paul LE MARINEL, de construire le poste de Luluabourg sur la rive gauche de la Lulua – von WISSMANN (Allemand) a établi le poste (voir +1884) (1/1) Service officiel du Service Postal géré par les Finances jusqu'en 1915 (février) Le missionnaire écossais Frédéric ARNOT (12/9/1858 à 14/5/1914) s'installe à Bunkeya avec la bienveillance de MSIRI. De septembre 1888 à mars 1889 il séjourne en Angleterre où il écrit un livre enthousiaste concernant le royaume. Il rentre en Angola en avril 1889. (février) L'explorateur autrichien LENZ arrive aux Stanley Falls lors de son expédition pour délivrer EMIN PACHA (de son vrai nom Mazenod dit Eduard Emmanuel SCHNITZER), né en 1840, gouverneur de la province soudanaise d'Equatoria, bloqué sur le Haut-Nil, près du lac Albert, par la révolte des Derviches du MAHDI (1844+1885) qui ont assassiné le général Charles GORDON PACHA (1833+1885), à Khartoum, le 26/1/1885. EMIN PACHA sera finalement ramené à la côte orientale en décembre 1889 par STANLEY (1841+5/5/1904) et assassiné en 1892 C'est Wilhelm JUNKER (Allemand) (1840+1892), médecin et explorateur du Nil Blanc (1876+1878) et du Sud Soudan où il sera bloqué par les mahdistes avant de rentrer en Europe, qui déclenchera la campagne en faveur de la délivrance d'Emin PACHA (voir+1885+1887) (23/8) Les 500 guerriers de BWANA NZIGA déferlent sur la station des Stanley Falls dont les 30 soldats sont massacrés mais le capitaine DEANE (GB), son adjoint belge DUBOIS et 3 soldats, s'enfuient (27/12) Création de la première entreprise privée belge, à charte, orientée vers le Congo : la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (CCCI), par Albert THYS
+1886 (septembre) à 1887	Roger CASEMENT (Irlandais) au service de la Sanford Exploring Expedition achemine, par la route des Caravanes, de Matadi au Stanley Pool, soit 478 km par porteurs, la coque du Florida. De janvier à mars 1889 il travaille à la Mission baptiste des époux BENTLEY, à Ngombe Lutete comme comptable laïc ; il gagne dix livres par mois. Fin mars il retourne en Angleterre (voir +1890 + 1903)

+ 1887	(9/2) (1886) Avec 278 souscripteurs, grâce aux efforts d'Albert THYS (28/11/1849 à 15/2/1915) officier d'ordonnance de LEOPOLD II, un capital d'un million de francs est réuni pour créer la « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie » (CCCI) qui établira le système de concessions à des sociétés dites 'à charte'. En +1928 elle passera sous contrôle de la S.G. (février) à +1889 STANLEY lance l'expédition « A la recherche d'EMIN PACHA ». Ce gouverneur de la province soudanaise d'Equatoria du Haut Nil, près du lac Albert, pour le gouvernement égyptien, est isolé de son pays par la révolte des Derviches, soulevés par le fanatique MAHDI (Soudanais) (1844+1885), et qui ont assassiné le Général GORDON (1833+1885), à Khartoum, en 1885. Il sera ramené à la côte orientale en décembre 1889 par STANLEY. (L'explorateur autrichien LENZ avait échoué dans cette mission en février 1886) (mai) à +1889 (janvier) Le voyage d'étude du rail au départ de Matadi est extrêmement difficile (voir +1890) (7/12) Par arrêté paraissent les premières mesures d'hygiène et de police sanitaire pour les ports de Boma et de Banane. Le Sultan de Zanzibar Seyyid Bargash accorde une concession d'une partie de ses possessions à la British East Africa Association. Le port de Boma dispose d'un réseau téléphonique urbain. Albert THYS effectue un voyage d'étude sur le Haut-Congo par le fleuve, von WISSMANN quitte Luluabourg pour sa seconde traversée de l'Afrique et LE MARINEL l'accompagne jusqu'à Nyangwe, au Maniema, ± 30 .000 habitants, tandis que de MACAR poursuit, seul, la construction du poste « ... Il ne faut pas perdre de vue qu'un train colonial ordinaire (de Matadi) transportant 50 tonnes et parcourant 200 kilomètres par jour, équivaut à 13.300 porteurs déplaçant par jour, chacun, 30 kilogrammes à 25 kilomètres et coûtant 50 fois plus cher ». «... quand on songe qu'en huit mois 60.000 porteurs ont transportés sur leur dos, sur leurs épaules, sur leur tête, 30.000 charges, soit 900.000 kilogrammes, de Matadi à Léopoldville, soit une distance de 400 kilomètres ». Pour en savoir plus lire *La Bataille du Rail*, de R/J. Cornet, Editions Cuypers 1953. TIPPO TIP (commerçant Zanzibarite) (1837+1905) se livrant à la traite des Noirs et au commerce de l'ivoire est installé à Nyangwé (Nyangwe) région comprenant une partie du Nord Katanga, le Maniema et les Falls ; il a rencontré LIVINGSTONE, CAMERON, STANLEY et von WISSMANN notamment. En 1887 (24/2) il est nommé gouverneur des Stanley Falls (Wali des Falls) par LEOPOLD II sous recommandation de STANLEY pour la zone arabe de l'E.I.C. (Etat Indépendant du Congo) ; l'entente cordiale se dégradant, surtout suite aux campagnes anti-esclavagistes, il se replie à Zanzibar à partir de 1892. Le Congo exporte 30 tonnes de caoutchouc, 133 t. en 1890, 557 t. en 1895, 1162 t. en 1897, 6022 t. en 1901, 4800 t. en 1904 et le même tonnage de 1905 à 1907. Le comte Samuel TELEKI (Hongrois) (1/11/1845 à 10/3/1916) découvre les lacs Rodolphe et Stéphanie John DUNLOP invente les pneus en caoutchouc pour véhicules ; il déclenche le boom du caoutchouc à partir de 1892/1893.
+1888 à 1898	« Sur les 45 Scheutistes envoyés au Congo, 12 meurent de maladie tropicale, ainsi que 14 religieux et religieuses de l'ordre fondé par Mgr LAVIGERIE. (Les « Pères blancs ») Avant 1914, on enterre trois cents prêtres européens dans notre ex-colonie. Or, 88 de ces missionnaires n'avaient pas 30 ans et 114 étaient âgés de moins de quarante ans. L'hécatombe atteint aussi les fonctionnaires, les officiers, les agents des diverses sociétés » Extrait d'un article paru dans « L'histoire de la médecine belge » dans la Revue médicale de Bruxelles des années 1970 (voir+1868)


© F. Hessel Quais du Port de Matadi, 16.09.2009

1888	Depuis la collégiale Sainte Gudule, le Cardinal LAVIGERIE lance un appel contre la traite des esclaves Le missionnaire écossais ARNOT signale que les mines de cuivre abondent au Katanga (mai) Premier vicariat apostolique au Congo des Pères de Scheut à l'intervention de LEOPOLD II par le pape LEON XIII Depuis Matadi jusqu'à la future Léopoldville, en suivant sur 400 km la route des caravanes, les premiers pères scheutistes arrivent. Ils sont minés par les fièvres, la soif, la chaleur et de 1888 à 1908 ils perdent 38 pères et frères sur les 144 envoyés Cecil RHODES, au Bechuanaland, obtient du roi LOBENGUELA, une sorte de monopole des recherches des mines sur son territoire (future Rhodésie du Sud capitale Bulawayo) ; en 1894 la G.B. attribuera à la Société de RHODES tous les domaines du roi LOBENGUELA Création de la « De Beers Consolidated Mines » pour l'exploitation du diamant à Kimberley (principalement) ; à la fin de 1901 la production totale mondiale de diamant est de ± 83 ½ millions de carats soit 17 tonnes (68 millions pour la De Beers) Le pape LEON XIII appelle à une campagne internationale contre l'esclavage. En +1889 LEOPOLD II lancera la lutte anti esclavagiste au Congo contre les arabes. Fondation, à Bruxelles, à l'initiative de LEOPOLD II, de « La Société antiesclavagiste belge » qui envoie 4 expéditions militaires préalables contre les esclavagistes, de 1890 à 1892, au départ de 2 bases militaires à Basoko et Lusambo « A l'initiative du roi LEOPOLD II création de l'Association congolaise et Africaine de la Croix-Rouge qui construit de nouveaux hôpitaux à Boma et à Léopoldville et un sanatorium à Banane » (Extrait des articles du docteur RUPPOL dans les revues de « Mémoires du Congo » nr.28 et 29 (2013/2014) (7/2) Un décret du roi crée au nom de l'Etat une dette publique de 150 millions de frs. L'Etat belge signe avec un syndicat de banques une émission de 100.000 obligations de 100 francs ; les souscripteurs sont 22 % pour la Société Générale, 18 % pour la banque de Paris et des Pays-Bas, Léon LAMBERT (1851+1919) pour 18 % et PHILIPPSON pour 18 % également (juillet) L'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.) est proclamé) (5/8) Un décret organise le service médical au Congo (8 & 9) Des décrets officialisent la création de la Force Publique par le capitaine ROGET (8/11) Décret sur le louage de services L'importation d'ivoire congolais au port d'Anvers est de 6400 kg Premières pièces de cuivre pur trouées au centre et représentant des valeurs de dix et 2 centimes ; monnaie très appréciée par la population
+1889	Une ligne de tramway à vapeur, longue de 2 km environ, est ouverte à Boma Une montgolfière s'élève pour la première fois dans le ciel du Congo LEOPOLD II rédige son testament en faveur de l'Etat belge (novembre) A Bruxelles la conférence anti-esclavagiste réunie par LEOPOLD II (1835 à 17/12/1909) décide de la lutte contre les négriers arabes Naissance du port de Boma avec une estacade métallique de 30 mètres de long Débarcadère sommaire de 32 mètres de long à Matadi ; en 1907 longueur du pier 200 mètres et en 1925 de 610 mètres – **[voir photo des quais du port de Matadi datée de 2009 en page 24]** Les deux premières voitures arrivent à Boma pour un industriel britannique, une Mercedes 8 cylindres avec roues à rayons et quelques années plus tard une LaSalle en provenance des U.S.A. Ascension du Kilimandjaro par H. MEYER et L. PURTSCHELLER (Allemands) (juin) Le capitaine STAIRS (GB) (26 ans) (1/7/1863 à 9/6/1892) est le premier à faire l'ascension, jusqu'à 3200 mètres, du Ruwenzori Constitution de la « Compagnie des Produits du Congo » qui met sur pied un élevage de gros bétail pour ravitailler en viande fraîche le personnel qui construit le chemin de fer Matadi-Léo (26/5/1888) Un décret crée un code pénal applicable à tous les habitants du Congo, noirs et blancs Le fusil à répétition système Mauser 1889 calibre 7,65 mm est la première arme fabriquée par la Fabrique Nationales à Liège (La Force Publique, au Katanga, en recevra 2500) (7/7) Fondation de la Compagnie de Chemin de Fer du Congo (CCFC) au capital de 25 millions de francs-or (dont 10 millions souscrits par l'Etat belge) pour la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville (7/12) Fondation du « Cercle Africain » (72 membres) qui deviendra le « Cercle Royal africain » en 1929 (l'actuel CRAOM - 566 membres en 2000)

A suivre

TORPILLAGE D'UNE MULTINATIONALE BELGO-CONGOLAISE

Dans son livre récent, Cobalt blues, la sape d'un géant – Congo 1960-2020 (éditions Racine), Erik Bruyland donne une version peu connue de la nationalisation de l'Union Minière du Haut-Katanga. Dans un compromis à la belge, Mobutu avait proposé à Bruxelles une exploitation conjointe des minerais stratégiques du Congo. Extraits du livre (Partie II – Aventuriers & Opportunistes, troisième chapitre).

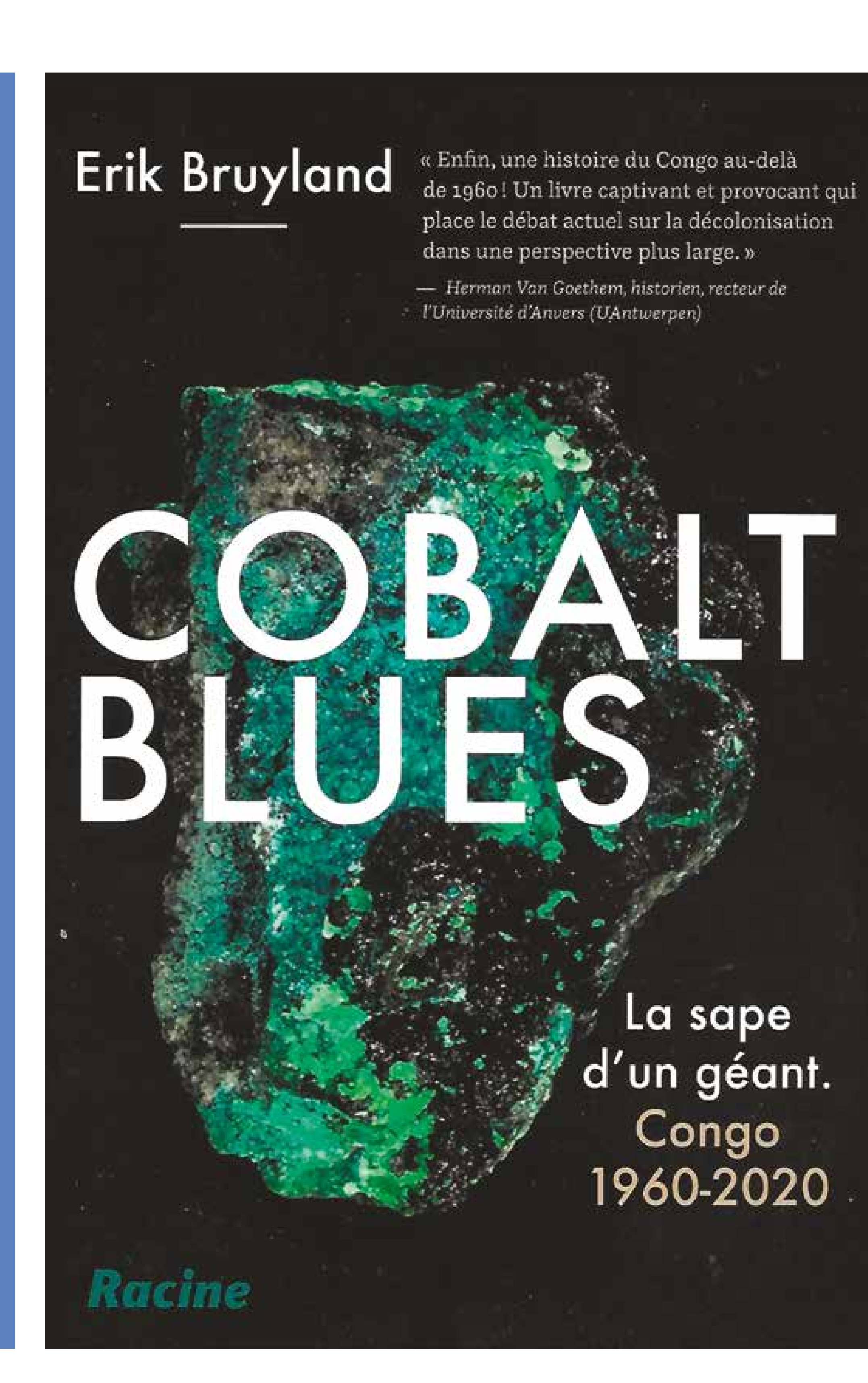
PAR ERIK BRUYLAND

COBALT BLUES VS 'COBALT VALLEY'

60 ans après son indépendance la République démocratique du Congo ne maîtrise toujours pas l'exploitation de ses ressources minières. Entre les années 1995 et 2010 la Gécamines, héritière de l'UMHK, a été dépecée lors d'une privatisation sauvage. L'outil est aujourd'hui pour deux tiers entre les mains de sociétés chinoises et le restant contrôlé par la combinaison Gertler-ENRC-Glencore – toutes des entreprises citées dans de multiples affaires de corruption. Les six entreprise étrangères les plus importantes n'ont contribué en 2020 qu'à hauteur de 17 % au budget de l'État (alors que jadis la GCM pourvoyait à elle seule jusqu'à 70 % des besoins de l'État).

L'UMHK était en son temps la troisième entreprise minière au monde ; si Bruxelles avait accepté en 1966 l'offre de Mobutu d'en faire une société mixte belgo-congolaise, elle aurait pu devenir une multinationale eurafricaine dans une 'Cobalt Valley' qui donnerait accès aux minéraux stratégiques dont l'Europe aura besoin pour sa transition énergétique. Or, nous avons naïvement déroulé le tapis rouge pour des sociétés chinoises.

Au lieu d'une 'Cobalt Valley' – avec une industrie de transformation – le Copperbelt congolais reste toujours une activité d'extraction de base, productrice de minéraux bruts, figé dans le modèle colonial. (E.B.)



Comment et pourquoi les choses ont-elles pu tourner si mal ? Qui est responsable de l'étiolement du Congo ? Une réponse surprenante vient d'un Belge, ancien cadre supérieur de l'UMHK (le prédécesseur de la société minière d'État congolaise) et de la Gécamines, qu'il a dirigée au début des années 1980. 'Si vous voulez mon avis,' m'a dit Robert Crem, 'les caciques de la Société générale de Belgique sont en grande partie responsables du déclin du Zaïre. Ils ont détruit la Gécamines dans la période 1983-84. Même si le potentiel était encore là pour en faire la première multinationale africaine. Ils ont délibérément cassé la Gécamines ! Bien sûr, avec la collaboration d'une clique de hautes autorités zaïroises.'

En parcourant avec Robert Crem des centaines de documents de l'Union Minière aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, la découverte d'un document extraordinaire avait suscité chez lui un commentaire acerbe. Crem était tombé sur une note d'un 'Comité africain', datée du 25 avril 1983. De plusieurs comptes rendus manuscrits, il conclut que ce comité avait en fait servi de 'cellule anti-Crem' non officielle au sein de la Société Générale des Minerais (SGM). SGM était la branche commerciale de la Société Générale de Belgique (SGB) pour la vente mondiale des métaux raffinés à la Métallurgie Hoboken-Overpelt (MHO) en provenance des mines du Katanga. Dans le document était écrit au crayon, noir sur blanc : *'Crem ne peut être apprivoisé, on doit le neutraliser, on doit le combattre.'*[1] Mais d'autres notes du Comité africain ont montré que la Générale voulait que Robert Crem soit éjecté de la GCM parce qu'il contrecarrait leur stratégie au Zaïre.

(...) Ce qui avait surtout énervé Bruxelles, c'est qu'il voulait renégocier, l'un après l'autre, les accords de coopération très lucratifs que la Société Générale de Belgique (SGB) avait négociés avec GCM après la nationalisation de l'UMHK. Mobutu avait en effet, le 1er janvier 1967, mis fin aux activités minières de la Générale au Congo et les avait rebaptisées Gécomin (plus tard Gécamines ou simplement GCM), mais cela n'avait en fait été qu'une victoire à la Pyrrhus pour le Congo/Zaïre.

(...) Dans les années 1983-1984 – c'est à cette période que devait remonter la menace dans le document du Comité africain – la confrontation entre GCM et la Société Générale avait atteint son paroxysme. À l'été 1983, Le Soir titrait : 'Le raffinage en Belgique du cuivre du Zaïre est remis en question.' Et le journal de poursuivre : 'Face à M. Tindemans, Robert Crem n'a pas mâché ses mots : « Nous entendons développer nos propres capacités de raffinage, mais surtout nous souhaitons faire jouer les règles de la concurrence dans nos relations avec nos partenaires belges ». (...) En clair, Robert Crem estime que les usines de Hoboken-Overpelt raffinent le cuivre zaïrois à un prix de 30 pourcent supérieur à celui de la concurrence.' Il avait reçu des offres plus intéressantes au Canada et en Allemagne. Il rappelait à Tindemans, toujours selon Le Soir, que la Gécamines avait déjà payé ses dettes envers la Société Générale.[2]

COMPROMIS À LA BELGE

(...) Pendant les années 1950 et 1960, de nombreuses jeunes nations nationalisaient ou envisageaient de nationaliser leurs industries les plus importantes – l'Anglo Iranian Oil Company d'Iran, le canal de Suez en Égypte, les entreprises coloniales néerlandaises en Indonésie, l'industrie du cuivre au Chili –, mais au lieu de comprendre le sens de l'histoire, les seigneurs à Bruxelles ont systématiquement sapé toutes les tentatives des Congolais de parvenir à une sorte de compromis à la belge : (...) Mobutu était prêt à scinder l'UMHK en deux sociétés belgo-congolaises.

Il y aurait d'une part, la création d'une Union Minière Congo de droit congolais à Léopoldville (avec une participation de 50/50) et, d'autre part, une Union Minière Métallurgique/UMM à Bruxelles (avec seulement 17,95 pourcent pour l'État congolais).[3] Ceci a été confirmé par un haut dirigeant de l'Union Minière dans une note datée du 14 décembre 1973, se référant à un accord similaire qui avait été conclu entre l'Algérie et l'Italie pour les compagnies pétrolières nationales et entre la Côte d'Ivoire et la France pour les plantations de café.[4] Le projet commun belgo-congolais a chaviré parce que les négociateurs congolais avaient appris que l'UMHK avait unilatéralement vidé le soi-disant pipeline. Le pipeline contenait des stocks de cuivre, de cobalt et d'autres minerais et minéraux prêts à être exportés ou déjà en route depuis les mines du Congo vers la raffinerie de MHO en Belgique.

(...) Dès que les Congolais évoquaient le pipeline, Bruxelles bloquait les discussions.[5] Cela représentait des milliards de francs belges, de sorte que la nouvelle Gécamines, société minière d'État avait dû démarrer sans une seule tonne de cuivre, sans stocks en cours et sans un seul franc en banque.[6] Il n'y avait même pas d'argent pour payer les salaires du personnel.

Néanmoins, à peine un mois après la nationalisation, en février 1967, un accord a été conclu en vertu duquel la SGM fournirait un soutien technique et commercial à GCM moyennant une redevance de 4,5 pourcent de la valeur de la production minière. En effet, le nouveau groupe minier congolais ne ▶

1. Archives Générales du Royaume (AGR 2) SGB 3, 508, Comité africain.
2. Le Soir du 5 août 1983.
3. L'Étoile du Congo, 1966, n°94, p. 1 et Congo 1966, op.cit. p. 162.
4. AGR 2, UM2, 417, Mémorandum J. Derriks, entretiens des 9 et 10 décembre 1973 à Paris avec le président Mobutu.
5. Jean-Jacques SAQUET, op.cit., pp. 139-142.
6. Michel VERWILGHEN, Les principaux aspects juridiques de la nationalisation de l'UMHK, Faits et Documents, Éditions Bruylant, Bruxelles, septembre 1969, p. 139.

disposait pas de l'expertise technique nécessaire, ni des connaissances et des réseaux internationaux pour commercialiser son cuivre et son cobalt sur le marché mondial. (...) Grâce à ces accords de coopération, SGM mettait à disposition des expatriés pour assurer le fonctionnement des mines, expédier la production et, après le raffinage, s'occuper des ventes. Ce fut un dénouement très profitable pour la Générale.

(...) Il ne fait aucun doute – et c'est aussi ce que commençaient à comprendre ceux qui étaient au pouvoir à Kinshasa – qu'en 1967, 1969 et 1974, la Générale avait conclu avec GCM une série d'accords d'assistance qui étaient parsemés de problèmes pour le Congo/Zaïre, et par lesquels la compagnie minière d'État s'était à chaque fois fait dépouiller.[7] Par l'intermédiaire de la banque Belgolaise (une autre filiale de la Générale), SGM offrait des préfinancements pour la commercialisation du cobalt, du cuivre et d'autres métaux exportés du Congo à des taux d'intérêts et frais de remboursement exorbitants.

(...) En décembre 1973 et janvier 1974, le Zaïre menaçait de mettre fin à sa coopération avec la SGM. Dans un rapport confidentiel, relatant sa rencontre avec Mobutu à Baden-Baden le 19 janvier 1974, Max Nokin, le gouverneur général de la Société Générale, avait reproduit les propos du président zaïrois en ces termes à propos des indemnisations pour la nationalisation de l'UMHK : 'J'ai toujours voulu régler ce problème à l'amiable avec les Belges. (...) En ce qui me concerne, le problème est simple : calculons ce que les Belges ont investi depuis 1906 et nous les rembourserons sur cette base; mais en ce qui concerne la commercialisation, cela relève de la souveraineté nationale.'[8] C'était de l'huile sur les vagues, mais Bruxelles continuait à faire obstruction.[9]

SGM REMPLAÇA L'UMHK

Plus de quinze ans après la nationalisation, le cuivre et le cobalt étaient toujours raffinés en Belgique et la Gécamines (GCM) avait peu de contrôle sur la commercialisation de ses produits miniers. Afin de remédier à cette situation, son PDG Robert Crem avait demandé une révision complète des accords de coopération pour le raffinage (MHO/Métallurgie Hoboken-Overpelt) et les ventes (SGM/Société générale des minerais). La banque Belgolaise était également dans le collimateur, en raison des intérêts excessifs que GCM devait payer à la Générale pour le préfinancement des exportations.

Évidemment la Générale ne voyait pas les choses de cette façon. Grâce à ces accords de coopération, Union Minière avait réussi à obtenir une compensation de plus de 13 milliards de BEF (environ 325 millions d'euros) pour la nationalisation de son empire minier au Katanga, dans le cadre des 'accords de Munich' de 1974. (...) L'historien Frans Buelens (UA) a qualifié les sommes versées par le Zaïre 'l'une des plus généreuses compensations jamais versées pour une ancienne compagnie coloniale.'[10]

(...) Le 6 février 1974 la coopération renouvelée avait été scellée dans les 'Accords de Munich.'[11] D'une manière générale, cela signifia que la MHO conservait une capacité de raffinage garantie – bien que la SGM devrait participer à la construction d'une raffinerie de cuivre au Zaïre; que les anciens employés de l'Union Minière puissent continuer à travailler comme assistants techniques et que le transport des minerais par la Compagnie Maritime Belge ne soit pas affecté. SGM conserva la commercialisation, mais aiderait la Sozacom à reprendre progressivement les ventes; la Belgolaise pouvait poursuivre le préfinancement.

(...) En bref, l'UMHK avait quitté le Zaïre en 1967, mais la SGM avait simplement pris sa place. Dans les années 1980, le dédain de Bruxelles commençait à irriter de plus en plus Mobutu. (...) Au début de 1983, la SGM se déclara prête à reconsidérer la collaboration. Robert Crem partait du principe qu'il ne suffirait pas d'ajuster les accords existants : 'Nous devions adopter une approche complètement différente, dans un respect mutuel entre partenaires égaux.'

(...) RETOUR À LA CASE DÉPART

Après de nombreux tiraillements et de tergiversations, la Générale avait finalement accepté de se mettre à la table des négociations avec Robert Crem. Le 29 septembre 1983, un 'protocole de Lubumbashi' a remplacé les 'accords de Munich' de 1974 : il fut mis un terme aux préfinancements des exportations par SGM/Belgolaise, MHO recevait moins de cuivre blister à raffiner et accepta une baisse de la rémunération pour celui-ci.[12] Ainsi, après une autonomie fictive de dix-sept ans, la GCM avait maintenant d'importants leviers entre ses mains.

Robert Crem maintient qu'il a été déclaré persona non grata par Bruxelles immédiatement après la signature du nouvel accord à Lubumbashi et que sa 'liquidation' a été programmée à partir de ce moment. De plus, il était convaincu qu'il y avait eu une conspiration entre le sommet de la Générale, le premier ministre de l'époque, Kengo wa Dondo, et l'ancien dirigeant de Sozacom, Lukusa Mwangula, pour le faire éjecter.

(...) En février 1984, Crem a dû démissionner. Il a été remplacé par Pierre De

7. AGR 2, UM 2, 419, Convention de coopération technique en matière de raffinage du cuivre zaïrois, 10 avril 1974.
8. AGR 2, UM 2, 417, Rapport confidentiel d'une rencontre à Baden-Baden le 19 janvier 1974 entre Mobutu et Nokin.
9. René BRION et Jean-Louis MOREAU, De la mine à Mars : La genèse de l'Umicore, 2006, p. 345.
10. Frans BUELENS, *op. cit.* p. 390.
11. AGR 2, SGB 3, 508, Comité africain.
12. René BRION et Jean-Louis MOREAU, *op. cit.* pp. 394-396.

Merre, un directeur-administrateur de l'Union Minière.[13] C'était le retour à la case départ. Contrairement aux corrections que Crem avait apportées au protocole de Lubumbashi signé conjointement, MHO avait quasi instantanément obtenu des nouveaux accords spéciaux sur mesure de la Générale, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en cuivre blister et du cobalt.

En conséquence, dix-sept ans après la nationalisation de l'UMHK, GCM était à nouveau sous la tutelle de la Générale et dirigée par un cadre supérieur et confident de l'Union Minière. L'autonomie que Crem avait revendiquée pour la compagnie minière d'Etat dans les accords de Lubumbashi avait été promptement annulée par Pierre De Merre.

En parcourant les témoignages dans les Archives du Royaume, Crem voyait là, en décembre 2015, des documents qu'il découvrait pour la première fois. 'Je suis stupéfait,' murmura-t-il. 'J'avais représenté la Gécamines en ma qualité de président délégué général, nommé par décret présidentiel, pour ratifier, sur mandat du Conseil exécutif (le gouvernement du Zaïre, E.B.), les accords renégociés du 9 septembre 1983 ; ces accords du protocole de Lubumbashi avaient alors été soumis aux autorités zaïroises compétentes. Aujourd'hui, 32 ans plus tard, je découvre que certains des dirigeants de la Gécamines et de la Sozacom ont non seulement agi contre moi, mais avaient secrètement signé d'autres conventions qui ont complètement érodé le Protocole de Lubumbashi officiel ! Dois-je en déduire l'existence d'un certain type de relations particulières entre les hauts dirigeants de la Générale et des comparses au pouvoir à Kinshasa ?'

(...) Plusieurs documents aux Archives générales du Royaume démontrent que la Générale, après avoir catapulté avec Pierre De Merre un de ses confidents à la tête de la GCM, avait continué à manipuler les décideurs zaïrois afin de perpétuer des avantages excessifs. (...) En mars 1984, il est dit : 'Les Zaïrois continuent donc à faire confiance à des Belges pour diriger cette société qui reste d'ailleurs sous la surveillance de la Société Générale.' [14]

La SGB le confirmait ici noir sur blanc : 'sous la surveillance de la Société Générale.' ■

Source : *COBALT BLUES, La sape d'un géant* – Congo 1960-2020, Éditions Racine, 320 pages, 2021.

AU RAYON DES ANECDOTES DIVERTISSANTES

Peu après la guerre un artiste peintre tchécoslovaque avait obtenu un visa pour visiter le Congo et y exercer son art. On n'avait trouvé aucun motif valable pour le lui refuser, mais dès son arrivée il était surveillé de près.

Chaque matin, à bord d'une camionnette rouge de location, il se rendait dans les avenues de la cité congolaise. Il y plantait son chevalet et s'appliquait à peindre des scènes de rue avec personnages. Il essayait manifestement d'entrer en contact avec la population et il devenait urgent de l'empêcher de recruter d'éventuels candidats agitateurs. Que faire ? Il fallait trouver un stratagème pour arrêter légalement son activité. La crédulité des Congolais fut mise à profit dans les heures qui suivirent. Pendant la guerre, l'Argentine avait fourni aux armées des quantités de viande de bœuf en boite sous forme de corned beef. Les hostilités terminées, les producteurs Argentins se tournèrent vers l'Afrique en espérant y trouver un autre débouché pour leurs stocks de viande en boite. Leur génie ne trouva rien de mieux que de changer les étiquettes des boites. Ils y remplacèrent l'image habituelle d'un bœuf par celle d'un africain. Erreur fatale ! Il ne fallut pas longtemps pour que le bruit se répande que la viande dite de bœuf était en réalité de la chair humaine.

- Tu y crois, toi, Paul ? - On me l'a certifié. On y a trouvé des morceaux d'oreille. Quelqu'un y a même découvert un morceau de moustache ! Les bruits les plus divers courent à ce sujet : Enfants disparus ? Adultes ? Allez savoir ! Tout cela se passait donc dans la même période d'après-guerre.

Il suffisait d'y penser. La police ne manquant jamais d'imagination, on fit courir le bruit que le peintre venait le jour repérer ses victimes pour les capturer, la nuit venue, en vue de les mettre en boite.

Comment faisait-il ? - A sa vue, la victime saisie de frayeur était comme fascinée, comme l'oiseau devant le serpent ; l'étranger lui passait alors une longe autour du cou, lui faisait une piqûre et la personne tombait à quatre pattes, instantanément transformée en cochon. Elle se laissait ensuite mener jusqu'à la camionnette rouge qui l'emportait en forêt vers une usine de corned beef souterraine, bien connue des seuls Européens.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Après deux jours d'agitation, l'émeute était proche ; notre bonhomme manqua d'être lynché, la foule renversa sa camionnette et l'incendia ; il ne dut enfin son salut qu'à la prompte intervention de la police qui s'empressa de le mettre à l'abri et de le réexpédier en Europe par le premier avion, accusé de perturber l'ordre public. Ainsi se termina l'aventure d'un artiste peintre venu au Congo Belge dans un but inavouable et qui fut désormais appelé « blanc à la seringue » ou « mundélé kintémona ».

L'histoire se répandit en brousse sur des centaines de kilomètres, chacun étant saisi de frayeur à la vue d'un camion rouge, même après plusieurs années. Je ne serais pas étonné qu'elle se raconte encore de nos jours à la veillée, tant sont tenaces les histoires invraisemblables auxquelles des gens de là-bas croient dur comme fer.

Petite histoire reconstituée par Jean-Paul Maindiaux, que la Rédaction remercie au passage.

13. René BRION et Jean-Louis MOREAU, op. cit. p. 396.
14. AGR 2, SGB 3, 510, résumé d'entretiens du 20 et 28 mars 1984 avec le citoyen Lukusa.

PROJET DE PÊCHE ARTISANALE À MBANDAKA

L'article qui suit est la synthèse d'une communication faite par Alain Bomboko en séance du Forum du 2 juillet 2021. Partant du principe que le poisson est un produit à haute teneur alimentaire, l'auteur qui est aussi l'initiateur du projet offre un bel exemple de créativité au service de l'alimentation des populations défavorisées, par la mise en place d'un système de conservation des produits de la pêche artisanale, à Mbandaka dans la province de l'Equateur.

TEXTE ET PHOTOS D'ALAIN BOMBOKO

Le bassin du fleuve Congo couvre une superficie de 3.820.000 km². Il occupe 98.8 % de la superficie du pays et est présent sur les territoires de toutes les provinces grâce à ses innombrables affluents. Il est le premier bassin d'Afrique et le deuxième du monde. Bien plus important que la superficie de la R D Congo qui s'étend sur 2.345.000 km².

MBANDAKA ET SES ENVIRONS

Dans la région de Mbandaka, il existe de vastes zones de forêts inondées couvrant environ 38.000 km², avec des fluctuations dépendant des précipitations et des changements saisonniers du niveau du fleuve Congo. Les forêts inondées sont caractérisées par des eaux turbides de couleur noire de faible pH, constituées de fragments de plantes suspendus dans des conditions anaérobies et réductrices. Parmi les familles d'espèces adaptées à l'eau de couleur noire nous avons : les Protopteridae, les Polypteridae, les Notopteridae, les Clariidae, les Anabantidae et les Channidae, cichlidae (tilapia). *(Source : FAO, 2009)*

Parmi les poissons d'eau claire, ceux qui se pêchent exclusivement dans le cours principal du fleuve Congo où le pH est proche de 7, nous avons les familles suivantes : Bagridae, Distichodontidae, Centropomidae, les cyprinidae, Mormyridae.


Carte hydrographique de la RDC

Les eaux claires et les eaux sombres ne se mélangent pas à cause de leur différence de densité.

LA PÊCHE

La pêche sur le fleuve est exclusivement artisanale : le milieu biologique ne permet pas l'implantation d'une pêche semi-industrielle et l'utilisation d'engins de pêche mécaniques (chalut, drague, ...).

Les principaux engins de pêche sont :

- Les filets maillants dérivants et dormants ;
- Les éperviers, les sennes de plage ;
- La motorisation des pirogues est assez limitée car les lieux de pêche sont en général proches des campements.

La contrainte principale des pêcheries du fleuve est représentée par la pénurie en matériel de pêche et son coût élevé qui entraînent des vols fréquents de filets. Il convient également de retenir que l'encadrement est difficile car les pêcheurs sont dispersés et très mouvants, l'individualisme est très prononcé dans l'organisation du travail.

UNITÉS DE CONSERVATION

A Mbandaka, la centrale d'achat sera située dans le port de la Coopéqua qu'il faudra transformer en port de pêche.



Le port disposera de groupes électrogènes, de panneaux solaires, d'une unité de purification d'eau, d'unités de fabrication de glace, de chambres froides, d'un comptoir, de balances pour la pesée, de bureaux et d'un secrétariat pour la récolte de statistiques de pêche. La Coopéqua achètera la production de poisson pêché par ses membres et les autres pêcheurs de la zone d'intervention autour de Mbandaka. Le secteur pêche de la région sera redynamisé.

LA GLACE

Le poisson congolais est essentiellement vendu fumé ou salé séché. Parfois on en trouve congelé après de multiples ruptures dans la chaîne du froid.



Séance d'évaluation



Vers Mbandaka

Dans les pays développés le poisson se vend généralement frais sous glace dans les poissonneries. Le poisson conserve ainsi toutes ses qualités nutritives. La glace est utilisée dans le secteur de la pêche car l'activité microbienne responsable de l'altération du poisson frais est fortement ralentie à des températures inférieures à 10°C. La glace est pratique car elle est transportable et offre une bonne capacité de refroidissement. Elle se conserve bien (plus de trois jours) dans des caisses isothermes.

Dans le cadre de ce projet, la Coopéqua va introduire l'usage de la glace à Mbandaka pour diminuer les pertes post-captures évaluées à 30 % de la production (FAO). Sous les tropiques le poisson pêché doit être consommé ou traité moins de 5 heures après sa capture.

La production de la glace sera le principal apport du projet de la Coopéqua. Le surplus de glace sera vendu aux particuliers, aux débits de boissons et aux hôpitaux.

En résumé, grâce à l'usage de la glace nous aurons :

- une forte réduction de la température du poisson ;
- le maintien de l'humidité du poisson ;
- une uniformisation de la température de conservation.

Le projet de la Coopéqua va aussi veiller au renouvellement de la ressource halieutique, les poissons juvéniles ne seront pas commercialisés. Des statistiques de pêche seront tenues. Une diminution de la taille des poissons serait un signe de surpêche. Des formations permettront de renforcer les capacités en matière de pêche durable et le bon usage de la glace.

LES RÉALISATIONS DU PLAN DÉCENNAL LA LIAISON FERROVIAIRE KAMINA - KABALO (2/3)

PAR PIERRE VAN BOST

LA CONSTRUCTION DE LA SECTION KAMINA-KABONGO PAR LE B.C.K.

Alors qu'au C.F.L. les travaux étaient menés tambour battant, à grand renfort de publicité et de moyens mis à sa disposition par la Colonie, il en fut tout autrement pour la construction par le B.C.K. des 201 km de voies reliant Kamina à Kabongo. Cette société finançant elle-même l'entreprise, en prélevant les fonds nécessaires sur ses résultats d'exploitation, travailla à l'économie et dans la discrétion. Ceci explique pourquoi aucun ouvrage ne relate ces travaux et que c'est grâce à quelques coupures de journaux et à des souvenirs vagues, car lointains, d'acteurs sur le terrain qu'il fut permis de reconstituer ce volet de l'entreprise.

Pour la construction de la voie, le B.C.K. utilisa du matériel de récupération, des rails type Vignole de 10 mètres de long et de 29,3 kg/m ainsi que des traverses métalliques de 31 kg. Ce matériel datait de la construction du tronçon Jadotville-Tenke du Chemin de Fer du Katanga où du rail neuf et plus lourd était posé en vue de l'électrification de cette partie du réseau. Avant son réemploi pour la jonction Kamina-Kabalo, le matériel de la voie fut reconditionné à l'atelier central d'Elisabethville où les rails furent redressés tandis que les tables des traverses métalliques étaient renforcées par l'adjonction par soudure de plaques en acier. On comptait 1.500 traverses au kilomètre.

Les travaux du tronçon Kamina-Kabongo furent entamés, le 29 septembre 1952, sous la direction de l'ingénieur Mammerick. Ce dernier, étant en fin de carrière, remit dès 1953 la direction des chantiers à un jeune ingénieur de 29 ans, Michel Grognard qui s'acquitta fort bien de sa tâche. Les travaux ne débutèrent en fait qu'à Lukoka, car les quatorze premiers kilomètres de la nouvelle ligne, de Kamina à Lukoka, reprenaient effectivement une partie d'un raccordement ferré exploité depuis deux ans et desservant la base militaire métropolitaine de Kamina.


1


2


3

Les terrassements, bien moins importants que du côté C.F.L. ont atteint ici 900.000 m^3 et les cent premiers kilomètres à partir de Lukoka furent assez aisés à réaliser en dehors du fait que pour traverser la plaine marécageuse de la Fukui il fallut, pour donner une assise stable à la voie, relever la plate-forme de plus d'un mètre. Cela augmenta considérablement le terrassement par rapport au profil en travers initialement prévu. Au sortir de cette zone marécageuse, le terrain devint plus accidenté nécessitant le creusement de tranchées et la construction de remblais. Deux équipes s'occupaient des terrassements, l'une munie de matériel à chenilles Caterpillar et l'autre de matériel sur roues Letourneau. Le matériel Caterpillar était plus facile d'entretien et de manœuvre, mais progressait moins vite que les engins sur roues. La distance entre les chantiers tenait compte de l'importance des terrassements et de la vitesse de progression. Tous les engins étaient conduits par du personnel indigène qui faisait preuve d'une dextérité remarquable pour manier ces mastodontes, ce qui ne manqua pas de surprendre un délégué de la firme américaine Letourneau qui visita les chantiers en 1955. [1,2]

A la fin du parcours, sur les dix derniers kilomètres, la voie rencontra une forêt vierge type primaire avec des arbres énormes de 30 à 40 mètres de haut et des troncs de 3 à 6 mètres de circonférence, ce qui exigea des travaux de déboisement considérables.

L'équipe de la pose de la voie suivait d'assez loin celle des terrassements. Le matériel amené sur le chantier par train, était ensuite transporté à bras d'hommes et déposé à son emplace-

ment sur la plate-forme et la pose de la voie se fit sans ballast, à même le sol damé. La voie progressait de 800 mètres par jour. Les travaux avançaient rapidement et le 31 décembre 1953 148 km de terrassements étaient achevés tandis que le rail atteignait le km 85. Un an plus tard, le 16 décembre 1954, le rail atteignit Kabongo, au km 201, huit mois plus tôt que prévu. La voie ferrée franchissait les rivières Kafwa et Lubudu, sur deux ponts métalliques.

Une fois la pose du rail terminée, les équipes purent s'occuper des parachèvements comme abattre les arbres trop proches de la ligne, commencer le ballastage, installer des lignes téléphoniques, construire des plateformes pour l'installation de gares de croisement, dont certaines équipées de stations de pompage pour l'alimentation en eau des locomotives à vapeur et construire les bâtiments nécessaires au fonctionnement du trafic, dont une remise à Kabongo. [3]

La direction des chantiers était établie dans un camp fixe construit d'abord au km 85 à partir de Kamina. Avec l'avancement des travaux, le camp fut déplacé au km 125, entre Pidi et Lusenji, vers 1954. Ce camp comportait quelques habitations pour le personnel de cadre, un bâtiment abritant les bureaux de l'ingénieur dirigeant, Marcel Grognard, de son ingénieur assistant, Gaston Goor, et de deux agents administratifs. Il y avait aussi au km 125 un garage avec atelier de réparation pour les engins de terrassement. Au début, le camp fut alimenté en eau au moyen d'un camion-citerne, puis par wagon-citerne dès que la voie eut atteint le site et enfin, plus tard, l'eau fut amenée par une conduite raccordée à l'installation de pompage de la gare Pidi.

Le personnel occupé à ces travaux n'a jamais dépassé 25 cadres européens et 450 travailleurs indigènes et seuls deux camps en dur pour cantonniers furent construits, à Kipukwe et à Lububu, car si au C.F.L. on avait établi des camps fixes en divers endroits le long de la voie en construction, au B.C.K., les logements du personnel exécutant les travaux progressaient avec les chantiers. Le personnel européen était logé dans des roulottes tractées par camions, tandis que les travailleurs indigènes logeaient dans des maisonnettes démontables transportées par route ou par train. Un camp pouvait être démonté le matin et reconstruit le soir au point extrême d'avancement du chantier. Les maisonnettes étaient faites de panneaux de tôles en aluminium de trois mètres assemblés avec des systèmes de poutres et de boulons calés par des goupilles. Ce type de baraquement fut aussi utilisé comme locaux d'appoint, voire même comme bâtiment de gare. [4]

Le personnel indigène provenait soit de l'exploitation, soit qu'il fut recruté spécialement pour ces travaux. Beaucoup de ces travailleurs étaient originaires du Kasaï. En dépit de l'isolement et du confort relatif dans lequel il a vécu durant deux années, l'état sanitaire et moral du personnel indigène s'est maintenu à un niveau comparable à celui des populations sédentaires. Après les travaux, ce personnel fut intégré dans le personnel de l'exploitation et, l'évolution politique aidant, les meilleurs éléments de ces travailleurs indigènes passèrent par la suite dans les cadres du personnel de maîtrise de la société.

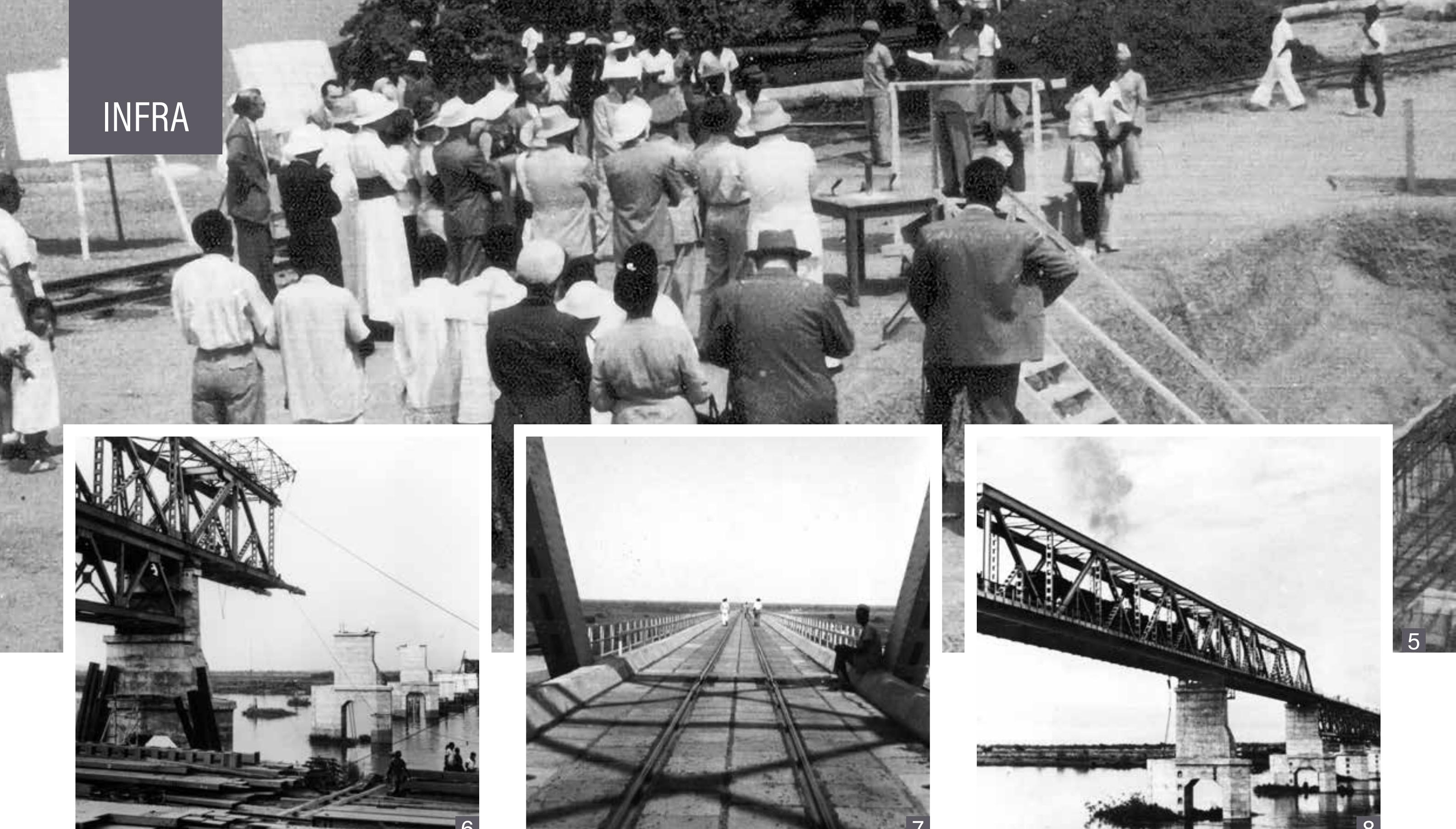
La section Kamina-Kabongo fut ouverte au trafic voyageurs, le 1er juin 1955. A cette date le rail C.F.L. était à 25 km de Kabongo. La jonction des rails B.C.K. et C.F.L. eut lieu le 16 juillet 1955, près de Kabongo. Il avait été prévu une gare de croisement tous les 30 kilomètres environ et après Lukoka, occupée et gérée par le B.C.K. depuis sa construction en 1949, des gares furent construites à Fukui, Kajine, Kipukwe, Pidi, Lusenji, Mushigatanda, Lububu et Kabongo.

LA CONSTRUCTION DU PONT RAIL-ROUTE DE ZOFU

La plus grande difficulté de la jonction Kamina-Kabalo résidait en la construction d'un pont rail-route de 743 mètres sur le Lualaba, à Zofu. L'association momentanée des firmes françaises Engema-Les Batignolles-Socomi à laquelle se joignit plus tard une société belge du groupe Electrobel, « Entreprises de Génie civil au Congo », Gecico, obtint par adjudication, en juin 1953, la soumission des travaux du pont, et le bureau d'études Seco Congo fut chargé du contrôle technique des études et des travaux. Le cahier des charges laissait toute latitude aux soumissionnaires quant au projet à présenter : fer, béton armé, mixte, béton contraint. Seul l'aluminium et les ponts soudés étaient exclus, de même que les projets de pont à travée mobile.

Comme le pont devait permettre le passage des bateaux, les constructeurs présentèrent un projet de pont métallique en acier, à tablier horizontal avec travées à voie supérieure, ce qui permettait de descendre assez bas le centre de gravité des poussées des piles, ils prévoyaient également deux travées de navigation à voie ►


4



inférieure, afin de laisser un tirant d'air de 12,40 mètres aux eaux les plus hautes, permettant le passage de toutes les unités du bief, sauf du s/w « Prince Léopold », haut de 13,75 mètres. Ce pont, le plus long du Congo Belge, comportait douze travées, deux travées de rive de 40 mètres, huit travées de 66 mètres, et deux travées de navigation de 66 mètres. L'ouvrage était prévu pour une charge par essieu de 22 tonnes. Dans le calcul des piles on dut tenir compte de la poussée évaluée à 150 tonnes que peuvent exercer des masses de papyrus et autres végétaux flottant sur le fleuve.

Afin de préserver les intérêts nationaux, il fut spécifié dans le contrat passé avec les constructeurs français que la sous-traitance devait être accordée à des firmes belges ; c'est ainsi que les Ateliers de Construction de Jambes furent chargés de la fourniture des charpentes métalliques, les aciers provenant des aciéries luxembourgeoises Hadir et Arbed ; le contrat stipulait aussi que 80 % du personnel exécutant soit de nationalité belge.

Le 4 mars 1954, à l'occasion de la première coulée de béton dans la fondation de la culée rive droite, Mgr. Morlion assisté par Mgr. Bouve, les vicaires apostoliques de Baudouinville et de Kongolo, bénirent le chantier en présence notamment de René Wauthion, gouverneur de la province du Katanga, d'André Marissiaux, directeur général du C.F.L., de Fernand Verhulst, directeur local d'Engema, l'entrepreneur des travaux du pont. [5]

Les fondations en béton des piles du pont, en forme de caissons, furent construites à même le fond du fleuve et enfoncées à l'abri de batardeaux en palplanches métalliques. Quatre piles établies dans le lit majeur du fleuve, près de la rive gauche furent fondées sur des pieux en béton. Ces piles ont absorbé la bagatelle de 11.000 m^3 de béton. La charpente métallique pesant 2.600 tonnes fut assemblée par quelque 300.000 rivets. Pour l'assemblage des travées de navigation, on lança d'abord la travée de 40 mètres près de la rive droite et on assembla ensuite provisoirement sur celle-ci 56 mètres de charpente à voie inférieure, le tout devant faire contrepoids pour le montage en porte-à-faux de la première travée « de navigation » de 66 mètres prolongée des dix premiers mètres de la seconde, semblable, et la charpente contrepoids de 56 mètres fut ensuite démontée et remontée en porte-à-faux en prolongement des dix mètres déjà montés. [6]

Le platelage formé d'une dalle en béton armé s'appuyait sur deux longrines centrales et les membrures inférieures ou supérieures, suivant qu'il s'agissait des travées de navigation ou de celles à voie supérieure, et se prolongeait en porte-à-faux pour former les trottoirs. L'ensemble avait 7,50 m de large et la voie était posée sur ballast au-dessus duquel on disposa des dalles de béton en guise d'aménagement de la partie route sur une largeur utile de 3,30 mètres. Pour réduire le nombre de joints on souda des coupons de rails par aluminothermie et les barres furent raccordées par des éclisses porteuses. [7]

Les huit travées à voie supérieure furent posées en pente de 3 ‰ en vue de réduire l'importance et surtout la hauteur maximum du remblai rive gauche, qui fut ainsi ramenée de 17 m à 15 m. Les terrassements aux approches du pont représentèrent quelque 550.000 m^3 dont 300.000 m^3 rien que pour la rampe d'accès de la rive gauche. Celle-ci était constituée d'un remblai dont la tête à une hauteur de 15 m, une largeur à la base de 64 m et une largeur de plateforme de deux fois sept mètres pour la voie et la route.

La construction du pont prit deux ans. Les essais en charge du pont eurent lieu fin mars 1956. [8] Le train

de charges était constitué de deux locomotives Mikado de 70t, suivies de wagons de 16t par essieu empruntés au B.C.K. Le 11 avril 1956, le premier train d'essai avec Mr. Oliaro relia Kabalo à Kabongo en 9 h et 25 minutes. A peine terminé, en avril 1957, le pont de Zofu eut à affronter une débâcle exceptionnelle d'îles de papyrus provoquée par une crue dépassant les plus hautes eaux connues. Rapidement, les îlots s'accumulèrent aux piles, formant un énorme barrage. La situation devint inquiétante et le C.F.L. mit trois remorqueurs à la disposition du service des voies navigables pour tenter de dégager les piles. Ces frais d'intervention du C.F.L. estimés à un million de francs restèrent hélas sans grands résultats. On estimait en effet qu'à certains endroits la masse de papyrus atteignait le lit du fleuve, ce qui provoquait des affouillements, heureusement très locaux et loin des piles. La situation ne s'améliora qu'avec la décrue. Heureusement le pont s'était bien comporté.

Ce pont rail-route large de 3,50 m étant considéré comme partie intégrante de la ligne de chemin de fer, c'est le rail qui avait priorité sur la route et la circulation était soumise aux dispositions de la police des chemins de fer. Les véhicules automobiles trouvaient toujours les barrières fermées et pour qu'une barrière puisse être ouverte, il fallait soit qu'aucun train ne soit annoncé par le poste de block précédant l'ouvrage d'art, soit qu'aucun véhicule ne soit engagé sur le pont. Il y avait un garde-barrière à chaque extrémité du pont, chargé de présenter un drapeau vert lorsque le passage d'un train était autorisé et d'ouvrir ou fermer les barrières aux accès routiers pour régler le sens de circulation des véhicules automobiles. Les deux gardes-barrières étaient en contact par téléphone afin de synchroniser leurs mouvements.

En plus du pont de Zofu, il fallut encore construire trois ponts métalliques de 31 m, un au km 85 sur la rivière Kadiabilongo, un deuxième au km 124 sur la rivière Lusansa et enfin le troisième au km 204 sur la rivière Luguvu. Les plans des travées et des culées établis par le C.F.L. furent soumis à l'Etat Major de la Force Publique qui prescrivit les travaux à réaliser en vue du minage éventuel des ouvrages d'art. La construction de ces ouvrages fut confiée à l'Amas et les parties métalliques furent adjugées aux Ateliers de la Dyle.

L'INAUGURATION

Les cérémonies de l'inauguration officielle de la jonction et du pont eurent lieu du 7 au 9 août 1956, en présence de nombreuses personnalités. Elles débutèrent à Kamina où les invités arrivèrent le mardi 7 août à midi par trains spéciaux provenant respectivement d'Elisabethville et d'Albertville. Les invités furent accueillis à la base de Kamina, où ils furent rejoints par Auguste Buisseret, Ministre des Colonies et Albert Lilar, Ministre de la Justice, arrivés par avion pour assister au début de la cérémonie inaugurale de la jonction. Après quoi, les ministres sont repartis en avion vers Luluabourg tandis que les autres invités visitaient les installations de la base avant de s'embarquer le 7 août au soir dans le train inaugural à destination de Kabalo. Le mercredi 8 août à 10 heures, à Lenge, les invités visitèrent la cité des travailleurs du C.F.L. qui répondait aux exigences sociales des plus modernes à l'époque. Un pique-nique des plus réussis suivi de danses indigènes réunit ensuite tous les invités à Sohe, après quoi le train continua sa route vers Kabalo. [9, 10 et 11]

Le jeudi 9 août, après une nuit passée à bord du train, les invités assistèrent aux différentes manifestations, qui se déroulèrent en présence de MM. Buisseret et Lilar, arrivés le matin même par avion à Kabalo, de Jean Paelinck, gouverneur de la province du Katanga, de Mr. Halain, commissaire au plan décennal, du colonel Cattoor, chef de cabinet du ministre des Colonies, de MM. Maurice Lefranc, président du C.F.L., de Paul Sorel, administrateur délégué du B.C.K., et de toutes les personnalités civiles, militaires et religieuses. Après réception des ministres, les invités se rendirent en train au pont de Zofu, où, Auguste Buisseret dévoila une plaque commémorative et après la bénédiction du pont par Mgr. Bouve, vicaire apostolique de Kongolo, le ministre coupa le ruban, ouvrant ainsi symboliquement le pont et la jonction à la circulation. Au même moment, le s/w « Prince Léopold » actionna sa sirène. A cette occasion, le steamer, qui avait hissé le grand pavois, passa sous le pont de Zofu. Lorsque mon père, à l'époque chef de la 3e circonscription du C.F.L. à Kongolo, chargea le capitaine d'armement de Kongolo d'organiser ce passage, celui-ci lui rétorqua avec amertume : « c'est du sadisme, le salut de la Marine est analogue au salut des lutteurs des arènes romaines, saluant César avant de mourir ». Cette prédiction allait s'avérer exacte car, dès 1957, on notait une nette récession du trafic fluvial. Un an plus tard, en 1958 le port de Kongolo offrait un air de désolation car presque toute la flotte du Bief Supérieur y était désarmée. Quasi tous les bateaux, le s/w « Prince Léopold » en tête, qui firent la fierté de ce bief étaient mis à la chaîne, attendant une mort certaine. [12]

Après la cérémonie au pont, les invités regagnèrent Kabalo où Auguste Buisseret, ministre des Colonies, inaugura une autre plaque commémorative apposée sur la façade du bâtiment de la nouvelle gare. Ensuite, les personnalités furent rassemblées dans le bâtiment de la gare pour participer à un déjeuner au cours duquel des discours de circonstance furent prononcés par Maurice Lefranc et le Ministre des Colonies. A 13 heures, les ministres Buisseret et Lilar prirent congé et quittèrent Kabalo par avion. Une excursion sur le Lualaba à bord du s/w « Prince Léopold » fut ensuite organisée pour les personnalités encore présentes et le soir ils s'embarquèrent à bord de trains spéciaux à destinations de Kamina, Elisabethville, Albertville, ou Kindu-Port-Empain.

Les travaux de la jonction exigèrent 4.500.000 m^3 de terrassements, la pose de 62.000 tonnes de rails, traverses et accessoires de voies, le lancement de 2.900 tonnes de ponts métalliques. Le ballastage définitif représenta 300.000 m^3 de matériaux pierreux. ▶


9


11

L'ensemble des travaux réalisés par le C.F.L. pour la jonction représenta un investissement de 1.360 millions de francs. Dans ce montant, les terrassements interviennent pour à peu près 180 millions, le matériel et la pose de la voie pour 450 millions et le ballastage pour 115 millions, quant au pont de Zofu, il a coûté quelque 238 millions de francs.

Pour la section Kamina–Kabongo construite par le B.C.K. avec du matériel de récupération, il ne semble pas exister de montant officiel, mais en se basant sur un coût de revient de 1.000.000 francs au kilomètre, estimation avancée à l'époque, l'investissement pour cette section ne dépasserait pas les 200 millions de francs.

L'EXPLOITATION DE LA JONCTION

Lié à tout le sud du réseau ferroviaire congolais, Kabalo devenait un nœud ferroviaire important où les rames étaient scindées et reformées suivant leurs destinations. De plus, comme les rames circulant sur cette jonction pouvaient être beaucoup plus longues et lourdes que celles circulant sur le reste du réseau C.F.L., il fallut développer les installations de la gare. On posa des voies de garage et de triage, construisit un dépôt pour locomotives, une centrale électrique abritant deux groupes diesel de 250 kW, et de nouveaux bâtiments de gare. Ce nouveau complexe ferroviaire fut construit sur l'emplacement des marais qui s'étendaient jadis entre l'ancienne gare située près de la rive du Lualaba et le centre urbain. Le remblayage de ces marais absorba quelque 527.500 m³ de terrassements.

Chaque semaine, deux trains courriers assuraient, dans chaque sens, la liaison entre Elisabethville et le réseau C.F.L. par la nouvelle ligne Kamina-Kabalo. Ces trains circulaient en correspondance avec ceux de et vers Port-Franc qui et Dilolo-Lobito où la correspondance avec les paquebots de la C.M.B était assurée.

Les trains du B.C.K. amenaient les voyageurs à Kabongo où, après changement de locomotive, ils étaient pris en charge par le C.F.L. pour les conduire à Kabalo d'où certains gagnaient Albertville et au-delà Usumbura et Kigoma, et d'autres Kindu et Stanleyville et réciproquement. A Kabongo, au point d'intersection des réseaux, la


10

gare était gérée par le B.C.K. Il n'y avait qu'une seule gare, avec un seul magasin et un seul personnel administratif, mais on y trouvait deux remises pour locomotives et du personnel technique des deux compagnies. Il n'existait pas de trafic local « voyageurs ».

En 1955, avant donc l'inauguration, l'exploitation de la section Kabalo-Kabongo fut concédée au C.F.L. pour une durée de cinquante-cinq ans. La Colonie prenait à sa charge les dépenses de premier établissement des installations fixes ainsi que les dépenses futures de renouvellement de celles-ci. La Colonie mettait gratuitement à la disposition du C.F.L. l'usage de terrains, carrières et des coupes de bois nécessaires à l'exploitation. Le C.F.L. de son côté assurait l'exploitation et fournissait le matériel roulant nécessaire, ses ateliers, son outillage, ses bureaux, ses magasins, ses approvisionnements et le logement du personnel. Il devait aussi assumer l'entretien des installations fixes de la section ainsi que toutes les prestations et fournitures requises par l'exploitation. Le C.F.L. s'engageait aussi à payer à la Colonie une redevance annuelle calculée en pourcentage de la recette nette moyenne par unité-kilomètre des réseaux C.F.L. et section Kabalo-Kabongo réunis. Ce pourcentage fut fixé à 4 % pour les 62,5 premiers millions d'unités-kilomètres, 8 % pour les 25 millions d'unités-kilomètres suivantes et 10 % pour les unités-kilomètres au-delà.

Des conventions d'échange du matériel roulant permettaient aux wagons des chemins de fer B.C.K. et C.F.L. de circuler sur ces deux réseaux et également sur ceux du Benguela Railway, des Rhodésies, du Nyassaland, du Mozambique et de l'Afrique du Sud. La réciprocité était admise et les décomptes d'interpénétration du matériel roulant se faisaient à Kabongo. [13]

La construction à l'écartement de 1,067 m de la jonction des réseaux B.C.K. et C.F.L. impliquait pour ce dernier la transformation à cet écartement de son tronçon ferré entre Kindu et Albertville, construit à l'écartement de 1 m, et de l'adaptation de son matériel roulant, opération commencée le 30 août et qui verra l'arrêt total du trafic du 1er au 7 septembre 1955. ■

A suivre


12


13

LÉGENDES DES PHOTOS

1. Tracteur à chenille Caterpillar D7 et scraper en action dans la plaine de Kamina. Grognard
2. La dextérité des conducteurs congolais à manipuler les lourds engins Letourneau avait impressionné le délégué du constructeur américain qui visita les chantiers en 1955. Grognard
3. Vue de l'esplanade établie à la gare du km 125. Grognard
4. Le personnel européen du B.C.K. travaillant à la construction de la jonction était logé dans des roulottes qu'on déplaçait avec le chantier. Goor
5. Pose de la première pierre du pont sur le Lualaba à Zofu, le 4 mars 1954. M. André Marseaux, Directeur du C.F.L. prononce un discours. VB
6. Construction du pont de Zofu. Une vue du chantier de la rive droite. La travée montée à blanc sur la travée de rive de 40 m devait servir de contrepoids pour le montage en porte-à-faux de la première travée de navigation. Lamote - Congopresse
7. Vue du tablier du pont rail-route de Zofu.
8. Le train d'essai de charge sur les travées de navigation, fin mars 1956. VB
9. Le 8 août 1956, le train inaugural en gare de Lenge. Sur le quai, à gauche, M. André Marissiaux, Directeur général en Afrique du C.F.L. et, à l'extrême droite. M. Michel Grognard, ingénieur ayant dirigé les chantiers côté B.C.K. Grognard
10. Le 9 août 1956, après bénédiction du pont par Mgr. Gustave Bouve, Vicaire apostolique de Kongolo, M. Buisseret, Ministre des colonies, assisté par M. Maurice Lefranc, Président du conseil d'administration du C.F.L., coupe le ruban symbolique, ouvrant le pont de Zofu à la circulation. Goldstein - Congopresse
11. Après les cérémonies d'inauguration, les invités sont descendus jusqu'à la rive du Lualaba pour assister au passage sous le pont du bateau courrier s/w « Prince Léopold » qui, pour l'occasion, arborait le grand pavois. Oliaro
12. De passage à Kongolo, le 21 juillet 1958, j'ai pris cette photo désolante montrant la presque totalité de la flottille du Bief Supérieur désarmée, devenue inutile à la suite de la mise en service de la jonction Kamina-Kabalo. VB
13. La jonction Kamina-Kabalo permit l'échange de matériel roulant entre les réseaux C.F.L., K.D.L. et ceux de l'Afrique Australe. La chaîne du froid en fut une des premières bénéficiaires. Voici un wagon frigorifique du K.D.L. en gare d'Albertville. ARBAC

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Pour fixer le lieu, la silhouette de l'abbaye de Stavelot avec sa couleur reconnaissable entre toutes, reflétée ici dans le hayon arrière [1] d'une voiture de visiteur ; prestigieuse abbaye toujours en phase avec l'actualité culturelle de la région. En 2021 la quête de la liberté d'expression, dont notre civilisation a le plus grand besoin, a fait l'objet d'une exposition consacrée aux cartoonistes, comme artistes de pointe dans le combat pour cette liberté. Deux administrateurs de Mémoires du Congo participèrent aux débats organisés par la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, le 4 octobre. Ils signent le présent compte-rendu.

TEXTE D'ETIENNE LOECKX ET FERNAND HESSEL
PHOTOS DE FERNAND HESSEL

La matinée réunit un vaste panel [2], sous la présidence d'Yvon Rouyet, président de la sous-commission culture, comprenant des académiques : Laura Calabrese (ULB) et Edouard Delruelle (ULG), des juristes : Yves Poullet (recteur honoraire d'U/Namur) et Noemi Bontridder (doctorante au CRIDS/Nadi à Namur), tous désireux de préciser les concepts en rapport avec la culture de l'annulation (cancel culture) qui ont acquis droit de cité dans la société contemporaine, et qui ne s'encombrent pas de la pensée des concepteurs originels d'une œuvre ni du contexte dans lequel celle-ci a pris naissance.

Comme les concepts, se nourrissant à divers mouvements de pensée socio-politique, ils résistent à une définition claire et univoque, mais finissent par imprégner profondément les modes de pensée, et par ricochet par modifier la mémoire collective. La décolonisation par exemple, en cours depuis les années des indépendances, paie un lourd tribut à la recherche objective du passé colonial.

Après un bref arrêt café-sandwich, les participants sont invités à visiter l'exposition destinée aux cartoonistes. Ce fut l'occasion de se remettre en mémoire quelques dessins à haute teneur politique, commentés par les auteurs présents.

Deux dessins sont épinglés ci-contre [3 et 4] illustrant à suffisance la difficulté à laquelle sont confrontés les cartoonistes.

Après cet intermède, c'est le retour en salle, en compagnie cette fois des cartoonistes eux-mêmes, sous la modération de Plantu [5], l'ancien dessinateur du Monde qui nous rappelle la déclaration d'Addis-Abeba sur la reconnaissance du dessin de presse comme droit fondamental. Le panel comprend : Alexandre Chevalier (président d'ICOM/Belgique) ; Antonio (Portugal) auteur du fameux dessin caricaturant Trump conduisant un chien à la tête de Netanyahou, Willis from Tunis, Cécile Bertrand (ex-Libre Belgique), Pierre Kroll (ex-RTBF) qui exprime ses doutes quant à l'avenir du dessin de presse, Olivier Bronckaert (cinéaste) qui avoue que l'auto-censure est inévitable si l'on veut se maintenir dans le métier…

La journée d'étude est clôturée par Nicole Gesché-Koning (bien connue de la revue) présidente de la sous-commission Culture et patrimoine. Elle fut en sus du contact enrichissant avec les acteurs l'occasion de recevoir une information sur toute une littérature apte à parfaire la connaissance en matière de liberté d'expression.

Au bilan, journée particulièrement instructive. ■



1


2



3

LIB
ERTÉ
D'EXPR
ESSION

VOTRE VUE EST EXCELLENTE. C'EST VOTRE VISION DU MONDE QUI EST MONSTRUEUSE !

ALLAHOU AKBAR

4


5

TÉMOIGNAGE

CARRIÈRE EN OUTRE-MER DE RENÉ J. MONET (1939-1960)

*PAR SON FILS RENE-CHARLES MONET**

1939-1943 EQUATEUR ET KIVU

Jeune avocat, à 27 ans, René J. Monet débarque au Congo belge en 1939 en qualité d'agent territorial.

La Belgique est envahie en mai 1940 et René J. Monet est mobilisé à la suite de la décision du Gouverneur général Pierre Ryckmans qui place le Congo belge dans la guerre aux côtés des alliés, décision confirmée par le gouvernement belge installé à Londres. René J. Monet à la tête d'un régiment de la Force Publique couvre les provinces de l'Equateur et du Kivu et son régiment doit faire face, entre autres, aux troupes menées par des Italiens descendues d'Abyssinie. La participation de la Force Publique fut couronnée par plusieurs victoires dont la victoire d'Asosa (Abyssinie).

A cette époque certains Africains étaient récalcitrants à la Force Publique et à l'occasion d'opérations de police contre ces récalcitrants dans le territoire de Libenge un soldat africain a sauvé la vie de René J. Monet à deux reprises.

Mes parents habitent à Nsontin où résident peu d'Européens, des Européens qui contribuent au développement de dispensaires et aident des Congolais à travailler leurs terres. Ma mère y a accouché en 1939 de ma sœur entourée d'aides africaines. Deux ans plus tard naissance de mon frère à Libenge dans de meilleures conditions.

Souvenirs d'un « *bout de brousse* » sur l'équateur : le port du casque colonial par mon père, le voile moustiquaire pour dormir, les jeux sur la barza (terrasse), la moambe, 3 ou 4 douches par jour pour cause de forte chaleur.

Une fois par mois nous descendions au fleuve en tipoy chercher le courrier apporté par bateau.

La Belgique étant occupée, notre congé s'est déroulé en Afrique de Sud, avant notre départ pour Elisabethville.

1943-1950 ELISABETHVILLE- KATANGA

Elisabethville capitale du Katanga s'étale sur un plateau à 1200 m d'altitude. Le climat y est sain, une saison « sèche » alternant avec une saison « des pluies ». Les conditions « température-humidité » y sont plus supportables pour les Européens. Arrivant de la brousse et de l'équateur nous découvrons une belle ville. Les rues sont macadamisées, larges, bordées d'arbres en fleurs (jacarandas). Un centre commercial important avec la boucherie bien connue Elakat.

La population noire était logée dans la banlieue, organisée en cité dite indigène. Les Africains n'avaient pas le droit de quitter leur cité de 22h à 4h du matin et les blancs n'y avaient pas accès. Les domestiques indigènes de la maison logeaient dans *la boyerie* située au fond de la parcelle. Ils étaient trois : un pour l'entretien de la maison et du jardin, un pour la cuisine et un lavandier.

Mon père, en sa qualité de Commissaire de district était souvent en « inspection » dans la province du Katanga



à suivre le développement des infrastructures ferroviaires, routières, fluviales, les aménagements de génie civil (hôpitaux, écoles...). Beaucoup était à faire au Congo.

Le Congo Belge est géré par 3 pouvoirs qui s'équilibrent : l'administration, les missions, essentiellement catholiques, et les grandes sociétés privées. A E'ville, l'Union Minière est très puissante.

Enfants nous passons insouciants de la brousse équatoriale à l'écolier en milieu citadin. Les garçons portent le capitula (bermuda).

Les études : pour les filles l'Institut Marie-José et les garçons au Collège St. François de Sales.

Quand certains soirs nos parents étaient de sortie, nous avions plaisir à nous rendre à la boyerie écouter des histoires de sorcier et apprendre le kiswahili.

En 1946 retour en Belgique pour six mois de congé. A ma grande surprise ce sont des blancs qui conduisent les trains, encore au charbon.

*. René Charles Monet : MBA University of California ; activités professionnelles : IBM Europe et IBM Belgium ; activités sociales : Rotary, associations caritatives et culturelles ; hobbies : bridge et voyages.



Le voyage de retour au Congo est effectué par un paquebot de la CMB d'Anvers à Lobito (Angola) suivi d'un trajet de 3 jours en train Lobito-Elisabethville.

1950-1960 : MINISTÈRE DES COLONIES, MEXIQUE, LA REGIDESO

René J. Monet, gouverneur honoraire du Katanga, de retour à Bruxelles, prend la direction de l'administration du Ministère des Colonies, place Royale.

A cette époque, les Etats-Unis donnent via l'ONU une impulsion au mouvement de décolonisation. Ils peuvent compter sur le soutien des pays d'Amérique latine. Pourquoi ? Avant l'indépendance le Congo belge était un exportateur important de minerais et de produits agricoles, en concurrence notamment avec plusieurs pays d'Amérique latine, ce qui explique la convergence des intérêts latino-américains et nord-américains à l'ONU.

En 1953-1954 René J. Monet, tout en refusant la « politisation » de l'administration du ministère entreprise par le ministre Buisseret, avait saisi la motivation des pays d'Amérique latine à appuyer les Etats-Unis dans leur campagne anticoloniale développée à l'ONU. Il suggère au ministre des colonies de l'envoyer en mission auprès des pays d'Amérique latine en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire basé à Mexico.

Accord du gouvernement belge à cette proposition avec pour objectif la recherche d'accords économiques/de partenariat (l'OPEP avant la lettre), particulièrement dans le domaine du café et du cacao. A cet effet, René J. Monet est nommé président de la Fédération des caféiculteurs du Congo belge.

MEXIQUE 1954-1955

En octobre 1954, après un voyage transatlantique de 6 jours du Havre à New York sur le paquebot 'America' et un trajet de 4 jours en train de New-York à Mexico nous découvrons la capitale mexicaine.

Mexico, une ville aux mille couleurs avec le Paseo de la Reforma, le Château et le parc de Chapultepec construits sous Maximilien d'Autriche, époux de la princesse Charlotte, sœur de Léopold II, réalisations qui sont un clin d'œil à Léopold II.

Pendant deux ans René J. Monet parcourt l'Amérique latine pour développer des contacts, en particulier avec la Fedecame (Fédération des caféiculteurs d'Amérique latine), et passer des accords économiques/de partenariat. Un objectif était de comprendre l'organisation latino-américaine, la Fedecame, et de créer le pendant africain et ainsi passer des conventions entre les deux organisations.

Une rencontre réunissant des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, du Portugal et de la Belgique, se déroula à Bruxelles en août 1955 avec la fédération Fedecame pour concrétiser certaines conventions. Comme résultat une certaine réserve de ces pays dans le soutien apporté aux Etats-Unis.

Mais le mouvement de « décolonisation » poursuit son développement en Afrique.

REGIDESO 1956-1960

René J. Monet de retour à Bruxelles est nommé président de la Régie des eaux et de l'électricité (Congo Belge, Rwanda-Burundi), à Bruxelles. Il promeut le développement de nombreux projets, dont le barrage d'Inga avec la création d'une usine d'aluminium.

1960 sonne l'indépendance du Congo. Une autre histoire commence. Adieu l'Afrique.

René J. Monet se retire avec sa famille en Californie où il décèdera à 51 ans des suites des soucis rencontrés à l'occasion de l'indépendance du Congo. Il est enterré sous le soleil californien. ■



TÉMOIGNAGE

LETTRES DE MON PÈRE

PAR J.-R. DELBECQUE

Dossier réuni par Jean Roger Delbecque, à Gand le 2 août 2020, sur son père, agent de la Cotonco avant et pendant la deuxième guerre mondiale au Congo Belge, sur base de lettres précieusement gardées pour la postérité. Les illustrations, introduites par un chiffre entre parenthèses à même le texte, appartiennent à la collection familiale.

HISTORIQUE DU DOSSIER

Cela faisait des années que, chaque fois que j'allais chez mon père, je lorgnais dans sa bibliothèque 3 grands classeurs intitulés Lettres d'Afrique ; il m'avait un jour dit : « v*oilà toutes les lettres que j'ai écrites à mes parents et amis lorsque j'étais au Congo pendant la guerre. Elles sont à toi mais tu ne pourras les lire que lorsque je ne serai plus* ». Aussi quelques jours après son décès, à 93 ans, je pris le premier volume en mains et je trouvai en tête du classeur l'inscription suivante :

« *Mes lettres d'Afrique ont été recopiées à la machine car, écrites sur du papier avion sur les 2 faces, elles étaient devenues difficiles à déchiffrer ; j'en ai ainsi sauvé de l'oubli une centaine qui peut-être un jour donneront quelque plaisir à ceux qui aiment se pencher sur le passé.* »

C'est ce plaisir que je voudrais partager car ces lettres m'ont fait découvrir une tranche de la vie de mon père dont je n'avais que des connaissances très sommaires.

En effet, autour de ces classeurs il y avait environ un mètre d'ouvrages sur le Congo belge avec des titres alléchants comme les 2 volumes Dans les ténèbres de l'Afrique de Stanley, le Maniema ou le pays des mangeurs d'hommes, Notions élémentaires d'hygiène coloniale (1939), croquis coloniaux, la vie en brousse et, last but not least, l'œuvre civilisatrice au Congo du Cdt d'EM Regnier. Il était clair que pour mieux comprendre le cadre dans lequel mon père allait opérer, il me fallait lire ces ouvrages. Et comme si cela ne suffisait pas chaque fois que j'en parlais à mes amis, on me conseillait de lire encore d'autres ouvrages, comme Congo, *Mythes et réalités* du Pr Jean Stengers et *Scramble for Africa* de Thomas Pakenham qui retrace les efforts européens au XIX[e] pour se tailler une part du gâteau africain La cerise sur ce gâteau fut évidemment la brique sur le Congo de David Van Reybrouck. Certains d'entre nous ont un arrière-goût amer de notre aventure coloniale, certainement en relisant les abus notoires de l'époque léopoldienne. Pourtant, si l'on juge des interviews réalisées par François Ryckmans, petit-fils du Gouverneur Général du Congo pendant la guerre, fils d'André Ryckmans assassiné lors des émeutes suivant la déclaration de l'indépendance, les avis sont plus mitigés. Vu la vague récente de regards critiques sur la colonisation j'ai lu les livres Le Congo au temps des Belges co-écrit par mon prédécesseur à la banque Pierre Vercauteren, ainsi que les briques de Guido De Weert et de Mathieu Etambala sur la période de l'Etat indépendant du Congo. Le seul écho que j'ai trouvé dans les lettres de mon père à ce sujet est l'opinion assez lucide qu'il émet quelques mois avant son départ de Léopoldville, en 1945.

« *Si tu veux mon avis tout net c'est que ce Congo nous ne le garderons pas. La campagne anti-Congo Belge n'a jamais désarmé... Régulièrement nos « amis » américains et anglais ressortent les vieilles histoires des mains coupées, de noirs périssant sous la chicotte du temps de Léopold II. A l'époque cette campagne de dénigrement était menée à grands coups de lettres dans les journaux mondiaux par Sir Roger Casement (pendu plus tard comme traître par les Anglais) et par Sir Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes. Cette littérature infâmante est loin d'être morte et régulièrement le Gouverneur Général ou ses services ont à envoyer vers l'un ou l'autre point du globe des protestations au sujet d'articles mettant en cause notre infâme colonialisme, abusant de l'indigène et rançonnant les richesses naturelles (...)*

Veux-tu un exemple de la réputation dans le Monde : dans un excellent ouvrage de la collection Payot un riche Américain raconte son « safari » de chasse au « gros » gibier au Congo Belge. Je cite son texte :

« Arrivé à Dungu, dans les Uélés, je fus fort bien reçu par l'administrateur territorial, type jovial et intelligent. C'était évidemment un de ces types qui, condamné en Belgique avait eu à choi-


1



sir entre une peine de travaux forcés et un commissionnement d'administrateur au Congo Belge… Il administrait fort bien son territoire au plus grand profit de l'Etat et de sa propre poche… »

Cela dans un bouquin publié dans les années 36/37 s'adressant logiquement aux seuls fortunés, assez que pour se payer des chasses en Afrique donc tous des gens influents dans leur pays. Cela les confirme dans l'opinion mondiale que le Congo est peuplé d'aventuriers et de gens de sac et de corde.. »



Compagnie Maritime Belge

BILLET DE PASSAGE en

SECONDE CLASSE

en faveur de

pour la traversée de

par Paquebot " " portant le

Coût du Passage

Total

Compagnie Maritime Belge

Mais laissons ces questions complexes de colonisation et décolonisation aux historiens et futurs enseignants, l'Histoire devant être réécrite avec l'aide des voix de tous ceux concernés et suivons ce jeune homme célibataire de 23 ans qui avait fui la crise et le chômage belges et se trouvait en pleine brousse comme agent de la Cotonco début 1939.

Rappelons néanmoins que, quoiqu'on puisse penser de cette page controversée de notre histoire, il faut admettre que l'épopée du Congo a permis à des générations de jeunes Belges de s'ouvrir sur l'extérieur et de partir à l'aventure et bon nombre de photos ornent encore nos pêle-mêles et certaines de nos cheminées **[1, 2]**.

POURQUOI LOBITO ET NON PAS MATADI ?

Mon père se retrouve donc le 27 janvier 1939 sur le Thysville pour prendre ses fonctions d'agent cotonnier en plein milieu du Maniema, avec l'espoir ferme de passer son premier terme de 3 ans dans cette région.

En réalité il allait au cours des 7 ans passés en Afrique, non seulement faire le tour de l'immense territoire du Congo mais, à cause de la mobilisation, il sera un des rares Belges à avoir fait ce que Cecil Rhodes appelait from C to C (from Cape to Cairo).

Mais revenons au billet de transport **[3]** : Pour le non initié que j'étais, il me paraissait évident que le navire allait déposer mon père à Matadi, qu'il rejoindrait le fleuve Congo à Léopoldville pour atteindre le Maniema après 1500 km de bateau. Erreur :

Si l'on regarde bien son titre de voyage, on voit que ce navire n'ira pas à Matadi mais à Lobito ! Et Lobito ne se trouve pas au Congo mais en Angola, à 600 km au Sud de Matadi. C'est comme si, au lieu de débarquer à Anvers on vous débarque entre Le Havre et Bordeaux !

Autre question : comment se fait-il qu'il y ait un chemin de fer Ouest/Est alors que Cecil Rhodes ne jurait que par son chemin de fer du Cap au Caire (donc Sud Nord). Encore une fois, je trouvai la réponse dans la bibliothèque de mon père grâce à l'ouvrage « Some African milestones » écrit par l'Ingénieur Anglais Varian ayant dirigé la construction du fameux chemin de fer de Benguela. Il raconte qu'à deux reprises les tentatives de Cecil Rhodes avaient échoué, notamment à cause de la gourmandise des financiers, ce qui força les Anglais à trouver une alternative en construisant ce chemin de fer (Cdf) sur la crête Zambèze-Congo. Rendez-vous compte de l'ampleur et des risques de ce projet : il fallait construire un Cdf de 1800 km à travers un pays étranger, pour rejoindre un autre cdf de 500 km à construire par les Belges pour exporter les minerais du Katanga.

Comme le pays est peu peuplé et désert par endroits, il faut tout importer : plus de 7000 Noirs, des chameaux d'Afrique du Nord pour transporter de l'eau, des vivres et tout le matériel ferroviaire. Ajoutons l'impact de la première guerre mondiale, pendant laquelle les Allemands ont failli reprendre le chantier, l'on comprend aisément que le chantier mettra 30 ans à être finalisé, 8 ans à peine avant que mon père ne l'emprunte pour rejoindre son poste au Maniema **[4]**. ►


4

LE MANIEMA

Grand comme 7 fois la Belgique, le Maniema a été le théâtre de sanglantes batailles entre Arabes/esclavagistes qui au départ de Zanzibar s'étaient solidement établis à Nyangwe et à Kasongo, ces lieux mêmes où mon père allait circuler à l'aube de la dernière guerre. Ils avaient développé un commerce extrêmement rentable qui consistait à ramener à Zanzibar via le lac Tanganyika (soit sur une distance de +/- 1500 km) des dizaines de milliers d'esclaves, que les esclavagistes forceront à transporter des milliers de tonnes d'ivoire. Ils étaient tellement puissants que tous les explorateurs ont fait appel à leur aide pour poursuivre leur trajet et que Stanley n'a pas hésité à faire nommer leur chef, le fameux Tippo Tip comme gouverneur de la région ! C'était vraiment le comble : Léopold II avait réussi à galvaniser les nations européennes derrière la lutte anti esclavagiste, et quelques années plus tard, on offre à leur chef la gouvernance de la Région pour autant qu'il réduise ses ardeurs d'esclavagiste. Le croquis du secteur montre bien la difficulté qu'auront les Belges à vaincre définitivement les Arabes **[5]** ; 40 ans plus tard l'atmosphère est paisible et les problèmes sont d'un tout autre ordre, comme mon père l'écrit à sa mère en mars 1939 de Kapeya siège de la Cotonco au Maniema)

« Chère Maman,

Je réponds en vitesse à ta lettre car je pars demain prendre possession de mon poste à Wamaza dans les montagnes, à 70 km d'ici ; le boy messager fait deux fois par mois 140 km à pied pour emporter la paperasserie Cotonco et mon courrier privé; tu risques donc dans les premiers temps de ne plus recevoir mes lettres ; ne t'inquiètes pas ; c'est une simple question de cadence.

Voici comment se déroulent mes premières journées ici à Kapeya, siège de la Cotonco au Maniema où vivent 3 blancs : le directeur pour tout le Maniema, le mécanicien de l'usine d'égrenage et le comptable (chez qui je mange).

Le matin à 5h30 le clairon sonne la diane ; on s'habille, on avale une unique tasse de café et à 6 heures pile on est présent à l'appel des travailleurs noirs avec salut au drapeau. On distribue les tâches et on s'occupe à contrôler que tout le monde est au travail.

À 8h30 on retourne déjeuner.

À 9h30 on reprend les travaux jusque midi (pour moi initiation aux innombrables paperasses comptables ou passage dans l'usine pour apprendre les techniques nécessaires).

Retravail de 14 h à 18h puis bain aussi chaud que possible et vêtements fraîchement repassés.

Puis whisky et quinine.

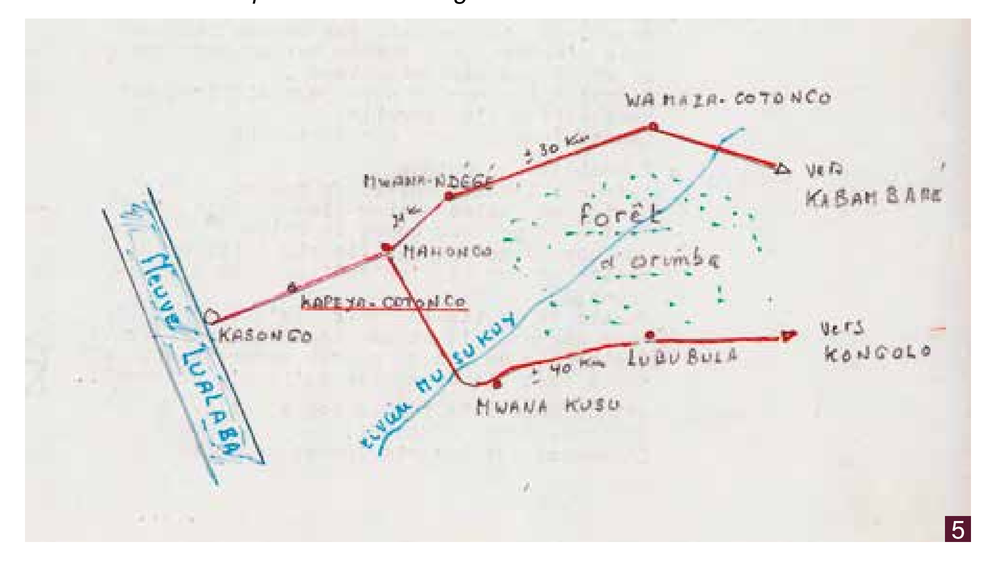
Souper et très tôt on se réfugie sous la moustiquaire en espérant que la nuit soit relativement fraîche.

À mon arrivée on m'a logé dans une minuscule maison en toit de chaume (1 pièce et une vérandah ***[7]*** *; Tout de suite sont venus se présenter une vingtaine de types en loques comme mpishi (cuisinier) ; j'ai engagé le plus sympathique de la bande aux conditions suivantes :*

110 francs par mois de salaire + 15f par semaine de posho = ration

Une fois engagé, le boy doit suivre son blanc partout où l'envoie la Cotonco. Mon boy qui s'appelle Sylvestre Mapapa (càd pantoufle) viendra donc à Wamaza, accompagné de sa femme et ses 2 fillettes ; en dépit de son nom c'est un homme rapide de réaction qui, lorsqu'il prendra connaissance des recettes que mon père avait demandé à sa mère, a tout de suite réclamé une augmentation de salaire car il devait étudier tous ces plats nouveaux ; dans l'entretemps quand il venait servir à table, il continuait à annoncer le plat à voix haute : kuku à la frances (poulet petits pois carottes) ».

À l'époque où mon père ne pouvait pas encore se permettre d'acheter un fusil et chasser un gibier plus consistant, le poulet constituait en effet la base de tout repas du soir ; comme il n'y avait pas de poulailler, on attachait un long fil à la patte de chaque poule que le cuisinier devait attraper pour commencer le repas du soir ; dans une autre lettre il nous apprend qu'on lui servait un verre de lait à son arrivée dans un gros village; mon père s'étonnant de ne pas voir de vaches ou de chèvres aux alentours, on lui apprend que le lait provient d'une des femmes du Chef du village !!



5

« Le directeur de l'usine m'annonce que je devrai créer un poste d'achat de coton à Mwana Mbulu càd construire un hangar de 30 sur 10 mètres (voir ill10) pour l'entreposage de coton acheté aux planteurs et un 2nd hangar de 10 sur 4 pour les graines à redistribuer après l'égrainage. L'actuel chef de poste à Wamaza celui que vous allez remplacer, est en train de vous construire une maison en pisé (boue séchée et pisé) mais elle n'est pas terminée et vous logerez dans l'usine qui ne commencera à tourner que lors de la récolte. Parmi vos travailleurs vous trouverez bien l'un ou l'autre numéro qui se prétend charpentier, menuisier ou même ébéniste...il vous fera des portes et même des meubles... bonne chance ! »

Dans une lettre suivante (Mwana Ndege le 21.04.1939) mon père évoque sa première journée seul, coïncidant avec son anniversaire (24 ans)

« Pour effectuer les travaux je dispose d'une cinquantaine de noirs que je comprends à peine, et qui eux, ne me comprennent pas du tout. Vous voyez d'ici ce que cela a pu donner le 1er matin quand j'étais seul avec eux... J'avais une satanée frousse que la moitié au moins aient été absents, mais j'avais compté sans la curiosité : mus par elle, ils étaient là, au grand complet. Ils en ont eu pour leur argent. Pendant des heures je me suis donné en spectacle, leur donnant des ordres qu'ils ne comprenaient pas, les mimant pour me faire comprendre, jusqu'au moment où j'ai allongé une bonne paire de gifles à une espèce de géant qui aurait pu me réduire en bouillie s'il l'avait voulu. Du coup tout le monde se comprenait très bien.

Juste avant mon départ de Wamaza le Directeur Cotonco est venu faire une inspection. Il n'a pratiquement pas ouvert la bouche sinon pour me dire que celui qui m'avait remis le poste était un crétin ! »

<u>Lettre de l'insecte (17 juin 39)</u>

Une lettre envoyée quelques mois plus tard de Lububula à un de ses amis, montre que mon père possède déjà bien la langue puisqu'il est capable de


6

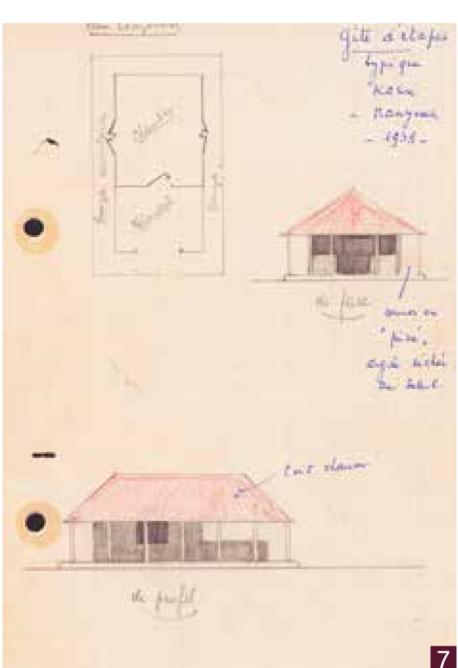
nous relater certains démêlés avec ses travailleurs. C'est d'ailleurs pour son excellente connaissance du swahili qu'il sera sélectionné trois ans plus tard pour prendre le commandement de la compagnie renforcée du Maniema, en plus de 350 soldats disséminés à travers tout le district :

Cher ami

Je saisis fermement un crayon dur et poisseux et... et... sacré nom il se passe qq chose d'extrêmement désagréable... tu permets il faut que je me déshabille et... victoire ! A peine ai-je ôté un certain vêtement que je découvre se baladant sur ma peau un affreux et minuscule insecte noir non repris dans mon manuel d'hygiène du colonial. Seulement lui, le salaud, m'a découvert en premier et dans sa fièvre colonisatrice a provoqué à un endroit stratégique une série de piqures rouges et inquiétantes. Compresses de vinaigre et jurons, ces derniers formant d'ailleurs la base essentielle de la pharmacopée africaine.

Après l'insecte prospecteur de virilité surgit, pire, un de mes travailleurs, Abamoutake Omari. ■

À suivre


7

LÉGENDES DES PHOTOS

1. Départ d'Anvers en 1911
2. Cercle de tennis
3. Billet de transport
4. Siège de la Cotonco
5. Croquis du secteur
6. Gîte d'étape & son bain
7. Croquis du logement

CONGOVILLE

L'an 2021 aura été particulièrement faste pour la mémoire du Congo à Anvers. Il y eut d'une part, sur un mode plutôt intellectuel mais parfaitement documenté, une exposition des œuvres acquises par la ville pendant les derniers cent ans, au Museum aan de Stroom (voir n°59, pp. 38-4, et d'autre part, sur le mode plus populaire, l'exposition en plein air dans le Park Middelheim. L'un et l'autre témoignent de la passion de la ville pour son passé au service de l'Afrique centrale et pour son engagement dans la perpétuation des liens historiques noués avec celle-là depuis son port. Comme l'exposition au Park Middelheim a fermé en octobre, il nous faut en parler au passé.

Voir le lien : https://www.middelheimmuseum.be/fr/page/congoville-virtuel

PAR FERNAND HESSEL TEXTE ET PHOTOS


1


2


3


4

La dénomination marquée du sceau de l'ironie, par allusion à l'habitude qu'eurent les colonisateurs d'affecter le nom des villes qu'ils fondaient au Congo du suffixe - ville (noms revenus depuis la fin des années soixante à plus d'authenticité) aurait pu faire croire qu'une fois de plus la charge anticoloniale serait manifeste. Et pourtant très peu de tout cela. En définitive il s'est agi d'une expo où les artistes eurent le loisir de donner libre cours à leur vision de l'avenir de l'Afrique subsaharienne. La grande allée centrale qui donne accès à l'exposition portait le nom on ne peut plus apaisé de Chemin du Bonheur. Il est vrai que les artistes sont capables des pires excès comme des approches les plus conciliantes.

En 2021 donc, avec un an de retard sur les prévisions pour les raisons que l'on connaît, il a été fait appel à la curatrice Sandrine Colard, professeure-assistante d'histoire de l'art africain à la Rutgers University à Newark (New Jersey) pour convier une quinzaine d'artistes au rendez-vous de l'art et de la philosophie, avec mission de faire voir au visiteur le regard de l'autre, celui justement sollicité par la commission parlementaire en pleine et longue session. C'est assez dire que l'époque est particulièrement délicate en matière de décolonisation mentale. Quelques brèves images disant plus que de longs discours, l'amateur trouve ci-après un échantillon des objets exposés en plein air ou presque (pas nécessairement tous des objets d'art).

Ils ont pour nom Sammy Baloji (DRC/BE), Bodys Isek Kingelez (DRC), Maurice Mbikayi (DRC/SA), Jean Katambay (DRC), KinAct Collective (DRC/BE/FR), Simone Leigh (US), ▸



5



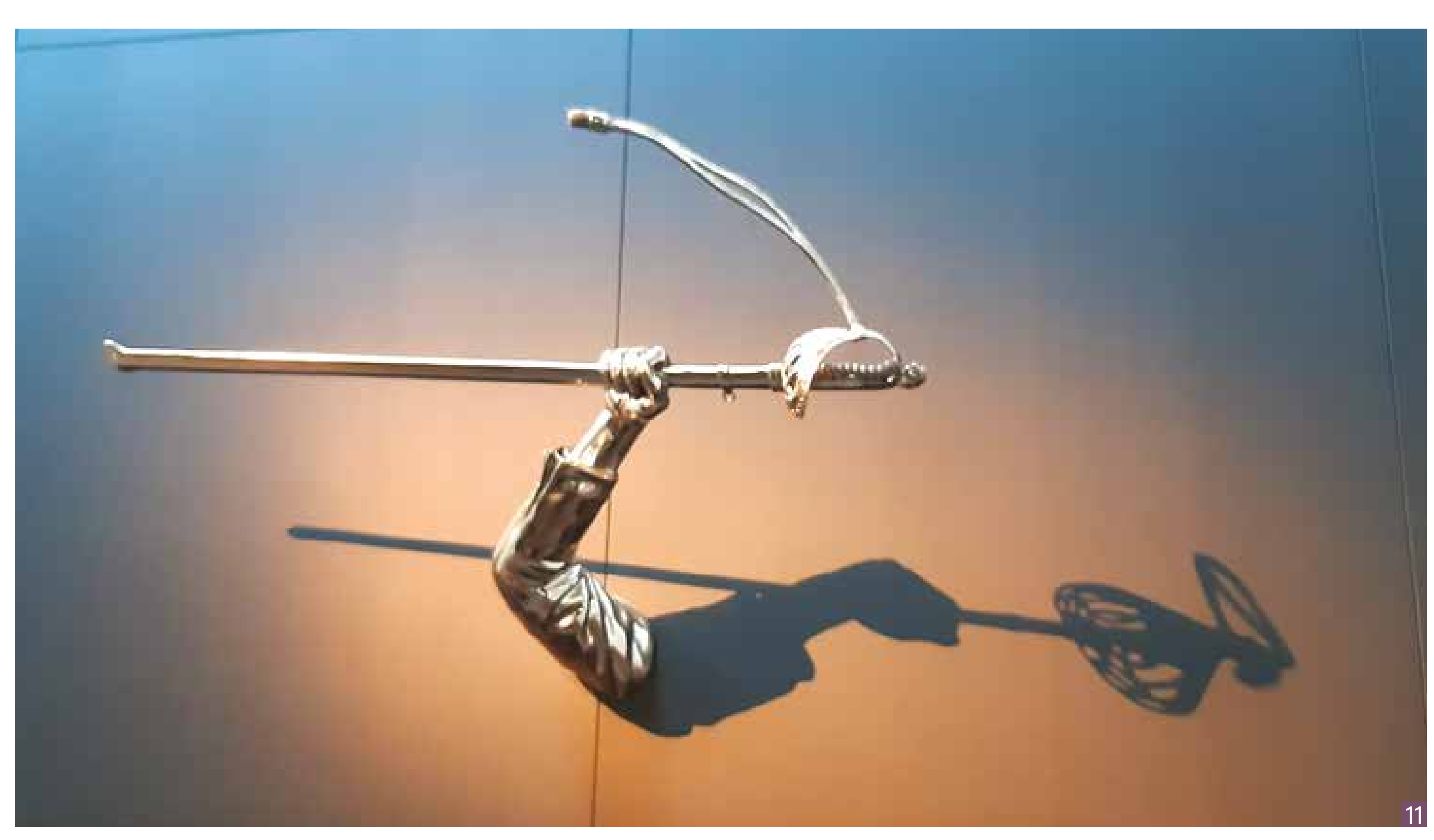
6


7


8


9


10

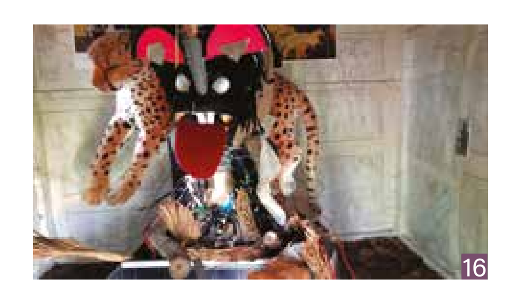

11


12


13


14


15


16


17


18

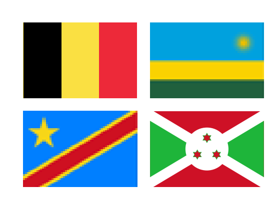
Hank Willis Thomas (US), Zahia Rahmani (FR), Ibrahim Mahama (GH), Angela Ferreira (PT/MZ/SA), Kapwani Kiwanga (CAN/FR), Sven Augustijnen (le seul Belge de souche) (BE), Pascal Martine Tayou (CAM/BE), Elisabetta Benassi (IT), Pélagie Gbaguidi (BEN/BE). En sus des œuvres exposées aux vents et à la pluie, les salles couvertes comprenaient de nombreuses œuvres faisant partie des collections du Park.

Le problème de semblable exposition est sa dépendance du climat (il aura fallu deux jours pour parcourir l'ensemble du site. De plus l'exposition est déjetée sur un vaste terrain, parmi la statuaire permanente du parc, si bien que le visiteur était soumis à un véritable parcours du combattant, avec le risque de passer à côté d'une œuvre significative, par inattention. De plus certaines œuvres n'appartiennent pas spécifiquement à la culture de la décolonisation, mais pourraient aussi bien illustrer une autre exposition à la thématique nettement différente, telles la Maison du Chef ou la mascotte de l'expo de Maurice Mbikayi, faisant étalage des scories de notre société de consommation. Ou encore les villes imaginaires de Bodys Isek Kingelez, découpées au cutter.

Deux œuvres à mon sens méritaient une nette condamnation, à savoir l'occultation de la façade de l'INUTOM et l'allée des couleurs nationales remplacées par des sacs de jute salement usagés, ravalant les valeurs qui animaient les expatriés à celle de la manutention imposée aux Noirs, refusant toute forme d'idéalisme à ceux qui ont tout quitté pour l'aventure en terre lointaine. ■

LÉGENDES DES PHOTOS

1. Kapwani Kiwanga (1978) Flowers for Africa , souvenir de l'Arc de triomphe pour Baudouin 1er à Kigali en 1962, rendu à la nature
2. Pascale Marthine Tayou (1966) Colored stones – La paix des braves
3. Façade de l'INUTOM, intégré au campus de l'UA
4. Ancien auditoire de l'INUTOM, conservé en l'état, avec sa fameuse étoile
5. Ibrahim Mahama, façade défigurée de l'ex-INUTOM
6. Détail de la façade occultée
7. Pélagie Gbaguidi, classe coloniale où se propageait l'impérialisme belge (sic)
8. Maurice Mbikayi (1974) Princesse Mathilde La Kinoise et mademoiselle amputée, impliquant la monarchie dans le colonialisme belge
9. Jean Katambayi Mukendi (1974) Afrolampe, éclairant la silhouette d'une case de mineur
10. Bodys Isek Kingelez, (1948) Maquette d'une ville futuriste, taillée au cutter
11. Hank Willis Thomas (1976). Petit détail historique (projection discrète sur un mur) sur l'Indépendance arrachée au souverain belge
12. Hank Willis Thomas (1976). Tableau stigmatisant les mains coupées – colonial mais également en lien avec la culture anversoise, sous forme de boîte de pralines, ressemblant à un velours du Kasaï
13. Sammy Baloji (The Artist, Sindika Dokolo Foundation & Imane Farès) Forme parfaite d'un matériau réapproprié par la culture nationale
14. Ibrahim Mahama (1987) Allée des couleurs nationales des pays colonisateurs en toile de jute usagée
15. KinAct Collective. Maison du chef stigmatisant la société de consommation basée sur l'obsolescence
16. Le fétiche du pouvoir dans la Maison du chef
17. Détail de la Maison du chef
18. Personnage sapé des oripeaux de la société de consommation, tenant lieu de mascotte et guide de l'expo.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2021

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be - (sous réserve de conformité aux mesures COVID)

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be			13 AW									
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47			12 A		15 A	5 B	17 J	28 J			27 H	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48						5 B 27 L	4 E		26 P		11 EB	12 D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70					12 M	27 AL				10 L		
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86						9 M						5 AEB
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be		9 K		27 K	11 K	9 K 29 P		24 L	21 C	19 C	26 C	
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83				19 A								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)						11A						
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	9 G		20 B			19 EG				9 B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48				22 A								
	POUR LE FORUM ET LES MARDIS, VOIR LE TABLEAU DE L'ANNÉE À LA PAGE 3											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - robert.vanheel@telenet.be												
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe					4 A 18,31 Q	7 Q 20 P		8 J	10- 12 P			
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com			16 M	7 E	8 E	15 M	21 E		11 V 14 M 16 E		11 E 15 E 24 A	14 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin											20 AW	
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16						30 X	4 21 E		12 K		11 E 15 E	5 T
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be			5 M	30 M		3 M			6 M			
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31										23 AW		
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425	ACTIVITÉ MENSUELLE EFFECTIVE, MAIS NON COMMUNIQUÉ								8 F	6 F	6 W	1 T

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - B : moambe - C : déjeuner-conférence - D : Bonana - E : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - F : gastronomie - G : vœux, réception/ cocktail/ apéro - H : fête de la rentrée, fête patronale - I : invitation - J : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - K : journées projection(s), conférence(s), webinaire - L : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - M : conseil d'administration Comité de gestion - N : fête anniversaire - O : forum (virtuel) - P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - Q : excursion ludique, promenade - R : office religieux - S : activité sportive - T : fête des enfants, St-Nicolas - U : Rencontre/réunion mensuelle - V : barbecue - W : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - X : exposition - Y : jubilé - Z : biennale

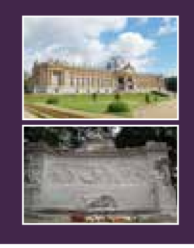
La rédaction remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, , N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



BAUDOUIN PEETERS



RENIER NIJSKENS



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE





N°26

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Guy Lambrette, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

MEMBRES / LEDEN

1 ABC-Kinshasa
2 A/GETUIGENISSEN
3 AMI-FP-VRIEND
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 CCTM
8 CONGORUDI
9 CRAA
10 CRAOCA
11 CRAOM
12 CRNAA
13 FRABELCO
14 HORIZON 2060
15 MAN
16 MDC
17 N'DUKUS
18 NIAMBO
19 RCLAGL
20 URCB
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS
23 VRIENDENKRING VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu, André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL
10.06 : CA
28.06 : AG
06.09 : CA
15.10 : CA
19.11 : CA
Cocktail inter-cercles : printemps 2022

COMMISSION PARLEMENTAIRE 'PASSÉ COLONIAL'

QUID APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT DES EXPERTS ?

PAR RENE NIJSKENS

Le parlement s'est réuni en commission 'passé colonial' pour échanger sur le rapport des experts, et convenir du déroulement des travaux pour l'année 2022. Ce rapport de près de 700 pages est loin d'avoir fait l'unanimité entre les 38 représentants des partis politiques. Les experts se sont consciencieusement conformés aux termes de référence en pratique ***à charge*** fixés par la commission parlementaire, et ont donc juxtaposé le produit de leurs recherches, interprétations et conclusions. Ils ont eu en plus la franchise d'annoncer les limites et les latitudes qu'ils se sont données : ***pas d'aperçu complet, mais sélectif de la vérité historique***, argumentant que la compréhension du passé et son histoire sont en constante évolution et peuvent donc changer. Ils avouent par ailleurs quelques lacunes comme par exemple ***l'histoire de l'Eglise catholique*** dans l'« espace colonial belge ». Quelle serait la réelle raison pour laquelle ils escamotent l'histoire d'un des 'trois piliers' de la période coloniale belge ? Serait-ce parce qu'elle représente aujourd'hui au Congo l'une des rares réussites institutionnelles solides, proches et soucieuses du peuple par contraste avec les autres institutions ? Albert Ndele, dans une contribution intitulée 'Dix années d'Indépendance congolaise' relatait ce constat : « En matières sociales, alors que les structures officielles avaient quasiment disparu, il faut souligner, que ce fut grâce aux institutions religieuses que la dégradation de la situation ne dégénéra pas en catastrophe ; c'est grâce à elles notamment que l'enseignement put se maintenir à un niveau satisfaisant ». Le texte du rapport n'est d'ailleurs pas un travail effectué en commun, mais bien une succession de contributions individuelles ***qui ne représentent que leurs opinions***. Alors que les termes de références fixaient l'objectif de rompre avec le passé colonial, les experts s'attachent précisément à accréditer la ***thèse d'une pérennisation des charges*** : '…le Congo est-il indépendant aujourd'hui ?' (p.641) ; ***la Belgique reste coupable*** des flux d'immigration irrégulière en provenance des pays non européens, 'parce qu'elle fait partie des acteurs économiques et politiques importants (qui) jouent un rôle dans les déséquilibres qui poussent une partie des Non-Européens.ne.s à trouver refuge de ce côté de l'hémisphère (p.646). 'Le colonialisme contemporain est à l'œuvre dans notre société belge' (p.649). Même la note constructive de Bart Somers visant à guider une intégration harmonieuse est taillée en pièces et résumée en ces mots : 'c'est une ***injonction (aux migrants) à n'être rien'*** (p.662). Une autre position extrême, conforme à celle des courants décoloniaux les plus extrémistes, est le ***choix délibéré d'omettre tout un pan de cette vérité historique*** en excluant de mettre en balance les aspects négatifs et les aspects positifs. L'argument (idéologique) avancé est que s'ils l'avaient fait ils auraient endossé une image raciste de l'Afrique et le sentiment de 'supériorité' de l'Europe. Ont-ils pris cette décision après consultation des Congolais du Congo pour faire la comparaison entre alors et maintenant ? Il est pour le moins incertain que la réaction des Congolais aurait été la même que celle des auteurs du rapport, notamment du fait que les données du contexte n'ont pas été prises en compte. Les membres de la Commission gagneraient à interroger aussi les acteurs de la colonisation, comme les anciens fonctionnaires et agents de l'Administration Territoriale, les chefs et notables coutumiers, les médecins, agronomes, agents sanitaires, personnel des entreprises privées, etc. Dans la logique d'une lecture teintée d'idéologie, ***l'histoire de la présence belge en Afrique centrale*** (1885-1960/1962) ***est présentée*** par les auteurs, à l'exception du Prof. P.-L. Plasman, ***comme une histoire continue***, poursuivie de manière linéaire sans considération pour les aspects institutionnels (adoption de la ►

Charte coloniale en 1908) ni pour les progrès de développement : Etat indépendant du Congo, Congo Belge, Tutelle belge sur le Rwanda-Urundi, en y ajoutant aussi, sans surprise l'affirmation que ***la colonisation n'a pas encore pris fin***. Dans notre tradition de tolérance, les experts ont le droit d'exprimer une certaine idéologie, mais alors ***le minimum serait de donner des droits égaux aux tenants des thèses adverses***, de manière à ce que le rapport, dans son ensemble, puisse être aussi équilibré que possible. C'est ce qu'on attend de tout rapport d'expertise et qu'on ne trouve pas ici. Libérées de cette contrainte inclusive, les centaines de pages se succèdent sur un tableau de violences, de répressions, d'exploitation, de discriminations … le tout à partir d'un 'sentiment de supériorité des colonisateurs', de 'mépris pour la culture africaine', d'abus de pouvoir… A l'appui de nombreuses sources et de témoignages poignants, les ***aspects durs*** sont implacablement mis en exergue. ET bien normalement, le premier réflexe du lecteur est un ***sentiment de honte et de condamnation de ces faits si terribles***. D'autant plus que les auteurs s'efforcent de les situer avec la même brutalité sur ***l'ensemble*** des +/- 75 ans de la période coloniale (EIC et Congo Belge), sur la totalité du territoire congolais, et comme affectant l'ensemble de la « S.A. Entreprise coloniale ». Pourtant la ***question de savoir si ceci reflète bien une situation permanente, omniprésente dans l'EIC et dans le Congo Belge reste sans réponse***. N'y a t'il pas eu d'autres circonstances dans ce vaste espace et sur la période passée en revue, qui auraient résulté en des adhésions, des collaborations, des avantages pour les populations par rapport à leur vécu quotidien. En l'absence de référence à la complexité du contexte multiculturel auquel les agents de l'EIC ont été confrontés, ***alors*** qu'il n'y avait encore qu'environ ***deux mille Européens*** – toutes occupations confondues– dans l'EIC ***en 1900***, répartis très inégalement sur le territoire, même aidés par une bonne dizaine de milliers de membres d'une Force Publique hétéroclite, ***comment expliquer que*** ceux-ci ***soient parvenus à asseoir graduellement leur autorité sur ce territoire grand comme l'Europe ?*** Ne serait-ce pas parce qu'à côté des résistances et des abus abondamment documentés, des collaborations efficaces et soutenues ont été apportées aux colonisateurs par de nombreux chefs coutumiers ? Comment expliquer que les missions catholiques et protestantes ont pu connaître un réel enracinement à travers tout le pays si elles étaient ressenties comme néfastes pour les populations ? ***Comment l'autorité coloniale au Congo Belge a-t-elle pu assurer aussi efficacement une Pax Belgica*** malgré les résistances multiples documentées, avec une Force Publique relativement modeste par rapport à l'étendue du territoire, assurant également les tâches de gendarmerie, et surtout par contraste avec des effectifs et des dépenses militaires proportionnellement exponentielles et a priori moins efficaces de nos jours ? ***Est-ce que les infrastructures, l'enseignement gratuit, les soins gratuits étaient vraiment méprisés et considérés comme inutiles par les populations*** au point de justifier que tout cela se retrouve aujourd'hui en délabrement pitoyable, ou le cas échéant, entretenu largement par des subsides/dons ? ***La période précoloniale n'est effleurée que superficiellement*** et encore, pour présenter l'Afrique centrale comme une région déjà bien ouverte et insérée dans les courants du reste de l'Afrique. Tout ce qui se rapporte à cette période est rédigé ou expliqué dans le sens de l'historiographie biaisée que les auteurs fustigent aujourd'hui dans la propagande coloniale. (M'Bokolo p.46) « Les peuples d'Afrique centrale, loin de se contenter de subir, avaient été et continuaient d'être maîtres de leur devenir, libres de leurs choix et inventifs, face aux dynamiques internes et externes, constamment renouvelées du monde et de leur époque … auxquelles elles ont su répondre ». Cette ***présentation idyllique*** est ***contraire à la réalité historique***, car elle nie le fléau que représentaient les trois formes d'esclavagisme qui ravageaient le centre de l'Afrique à cette époque précoloniale :

→ celui des marchands d'esclaves occidentaux auxquels les rois et chefs de tribus africains vendaient leurs propres frères ;
→ celui des trafiquants d'esclaves afro-arabes qui incendiaient les villages et forçaient tous leurs habitants, hommes, femmes et enfants, à les accompagner jusqu'à Zanzibar pour y être vendus aux plus offrants ;
→ celui que certaines populations africaines pratiquaient entre elles, pour alimenter leurs pratiques anthropophages.

On cherchera en vain une mention du fait que ***les migrations-colonisations par les peuples africains bantouphones et autres*** vers l'Afrique centrale (et australe) ***se sont effectuées au détriment des peuples pygmées, premiers occupants***. Il n'est pas non plus fait mention des violences, des brutalités et de la réduction en esclavage des vaincus, qui caractérisaient souvent les relations entre groupes de populations. Or ce sont bien ces ***conflits internes qui ont facilité la pénétration des arabo-swahilis, puis des Européens.*** Enfin, aucune mention n'apparaît des atrocités perpétrées par ces « marchands » arabo-swahili lors de leurs razzias pour se procurer de l'ivoire et des esclaves, ni de la résistance de la part des autochtones. Pour M'Bokolo « les mutations structurelles donnèrent naissance à de nouvelles entités politiques, dont l'un des chefs était Lusinga Lwa N'Gombe, redouté pour ses prouesses militaires ». Ce personnage brutal, devenu puissant par la capture et la vente de ses frères livrés en esclaves aux marchands de Zanzibar, est présenté comme un brave patriote résistant avant la lettre contre l'« intrusion coloniale » (comment alors qualifier l'intrusion arabo-swahilie ?), et « assassiné en 1884 parce qu'il refusait de se soumettre aux troupes (-zanzibarites- ndlr) de l'EIC », alors que l'EIC ne sera créé qu'en… 1885 ! Où tout le monde s'accorde à propos de cet épisode, c'est le fait que le lieutenant E. Storms se soit abaissé à faire décapiter le cadavre du chef et à expédier son crâne en Belgique. Voilà une première restitution à effectuer toutes affaires cessantes ! Alors que la lutte contre la traite arabo-musulmane d'esclaves en Afrique orientale vers l'océan indien et vers le Soudan était présentée au centre du projet colonial de Léopold II et conforme à l'Acte général de la Conférence de Berlin, c'est bien sur la traite esclavagiste atlantique – qui n'avait plus d'impact significatif – que M'Bokolo s'étend. Les témoignages poignants et les citations de documents interpellent et ne peuvent laisser personne indifférent, mais ils perdent cependant une partie de leur signification réelle de par l'interprétation qui leur est collée. Un exemple frappant est celui de la '***domination sexuelle par les blancs***' présentée comme un aspect typique de racisme. Qui peut raisonnablement soutenir que c'est là un ***phénomène raciste*** ? La domination sexuelle d'un être par un autre n'est hélas pas le domaine exclusif des racistes mais un phénomène intemporel, indifférent aux races, comme le révèlent les

pratiques abjectes de violences sexuelles contre les femmes et les fillettes de la part de 'rebelles' à l'Est du Congo (Dr Mukwege ! déjà entendu parler ?) ***Les questions de réparations, de restitutions*** sont décortiquées avec délectation sur des dizaines de pages d'argumentation. Commençons par rappeler les propos tenus par P. Lumumba et J. Bomboko lors de la visite au Musée Royal du Congo belge du 27 avril 1956 : « Nous sommes allés nous recueillir au cimetière de Tervuren où reposent nos 7 [sic] compatriotes qui furent invités par Léopold II, en 1897, à aller passer un été en Belgique. Le Musée comprend différents départements, (...). Toutes les richesses naturelles du Congo y sont précieusement conservées, chose à laquelle nous ne nous attendions pas... Je me suis permis de m'attarder un peu sur ce point important car ce fut là précisément le début de la grande œuvre humanitaire de Léopold II, dont nous sommes les bénéficiaires. Au MRAC, nous avons rencontré 14 Congolais [sic], dont 7 ouvriers, 1 peintre et 7 employés. Les ouvriers ont un salaire de 100 francs par jour, tandis que les employés touchent de 4.000 à 5.000 francs par mois. Ils ont les mêmes avantages que leurs collègues belges. In Lumumba en Belgique du 25 avril au 23 mai 1956, son récit de voyage et ses impressions, document inédit, Z. A. Etambala, Congo-Meuse, 2002, carnet de route de Lumumba. Dans un « billet de Bruxelles: Bilan d'un voyage » Bomboko lui insiste sur un aspect qui le frappe : « les invités congolais auraient redécouvert la beauté et la valeur incomparables du folklore et de l'art africains en visitant le Musée de Tervuren et en assistant à une représentation des ballets africains de Keita Fodeba. Selon lui, il n'est pas étonnant que ce soit en Europe que les Congolais prennent conscience de la richesse insoupçonnée de leur patrimoine culturel et regrette d'avouer que certains d'entre eux avaient appris à mépriser leur culture ». Passé ce rappel historique, il ne fait aucun doute ***qu'il sera bénéfique***, dans le cadre d'une rupture avec le passé colonial comme souhaitée par la Commission***, d'aborder ces matières en toute sérénité, réalisme et proportionnalité dans un processus de pacification de la mémoire et de réconciliation***. Il est essentiel que ce soient les Africains réellement concernés qui soient les interlocuteurs et les bénéficiaires éventuels dans cette matière. Qu'est-il d'ailleurs advenu des restitutions précédentes ? Et comment passer 'au bleu' ***les sommes considérables*** prélevées au fil des décennies sur le contribuable belge au titre ***de la coopération au développement ? Les arguments et les priorités de la diaspora radicale africaine de Belgique*** – qui a eu ses entrées privilégiées dans l'élaboration du rapport –, ***trahissent une volonté de se hisser dans une catégorie spéciale de « minorité à part » dans la société belge,*** qui doit faire l'objet d'un ***traitement spécial***. Leurs priorités ne sont pas fixées sur les modalités d'une meilleure intégration, d'un mieux vivre ensemble dans notre société diverse, d'un affinement des mesures multiformes de lutte contre le racisme et les discriminations, mais bien sur ***l'obtention de privilèges communautaires*** : discrimination positive, soins thérapeutiques particuliers, et surtout aussi sur l'exigence d'être ***reconnus comme les interlocuteurs attitrés des intérêts des Africains eux-mêmes***. Alors même qu'en Afrique centrale les citoyens ressentent d'une manière assez différente les problèmes exposés et se considèrent souvent comme abandonnés, voire trahis dans leur combat quotidien par les diasporas militantes. Cette dernière exigence de confier à la diaspora africaine en Belgique un rôle de porte-parole attitré pour la défense des Congolais du Congo reste pour le moins surprenante. Surtout lorsqu'on sait que ***ces groupes décoloniaux 'racialisés' sont particulièrement absents du courageux combat des Congolais et de leurs pairs d'Afrique centrale pour la démocratie*** et le partage équitable des richesses nationales. Et que, de surcroît, des voix porteuses, comme celle du chercheur du FNRS, le Prof. A. Nyenyezi Bisoka, ***vont jusqu'à fustiger la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme***, au prétexte qu'ils constituent un facteur négatif de domination occidentale ! Un exemple frappant bien connu en RDC est celui du Prof. M'Bokolo lui-même, vivant confortablement à Paris qui, en juillet 2018, a fait publiquement allégeance à Joseph Kabila, lors de la tentative brutale de ce dernier de se maintenir inconstitutionnellement au pouvoir. Insensible aux sentiments de rejet massif par la société civile et tous les mouvements citoyens nés des 18 années de répression, de corruption, de crimes économiques et d'abus en tous genres, celui-ci afficha publiquement son affiliation aux idées kabilistes, cautionnant ainsi le projet de continuer à bafouer les droits des citoyens congolais et leurs souhaits légitimes d'une prospérité enfin équitablement partagée. Et que penser de l'affirmation suivante (p.679) selon laquelle « L'Europe participe activement aux phénomènes de pauvreté et de guerre qui minent les sociétés africaines et qui poussent de nombreux ressortissants du continent à venir chercher refuge et asile en Europe. La manière dont ces personnes sont traitées relève de la pire déshumanisation qui soit » ? Plutôt que de plaider avec les groupes d'ici et d'ailleurs en faveur de l'appel des populations laissées pour compte par leurs dirigeants, on relève ci-dessus un nouveau signe ***d'absence de sensibilité aux problèmes fondamentaux de leurs frères et sœurs en Afrique centrale***, pour ne considérer comme issue pour eux que l'exode... à la merci des trafiquants d'êtres humains et d'une émigration irrégulière. Loin de leurs soucis le rêve des pères de l'indépendance de construire un pays plus beau qu'avant. Le rêve des jeunes aspirant à un épanouissement avec de bonnes possibilités d'emploi chez eux est remplacé par ***un appel à une libre circulation des générations désespérées*** (p.686). Que dire aussi de cette ***propension qui consiste à excuser tout le narratif post colonial pour la raison qu'il serait la continuation affirmée de la colonisation après 1960***, assertion qui relève d'une insulte à l'intelligence humaine. Quand sera-t-il possible de faire le bilan de la colonisation, de manière objective et inclusive ? En attendant, cela fausse gravement le débat et les conclusions à en tirer. Et puisqu'il s'agit d'un ***programme de « réconciliation », pourquoi les Congolais ne devraient-ils pas demander pardon aussi*** pour les atrocités commises par les mutins de la Force Publique en juillet 1960, les Simbas à Kisangani en 1964, les assassinats touchant indistinctement des centaines de Belges civils et religieux, les spoliations des biens de Belges ayant maintenu leur confiance dans les dirigeants Congolais ? Sous ***le chapitre 'Réparations'*** (p.683), la qualification de '***dégâts irréversibles***, occasionnés par l'entreprise coloniale de la Belgique au Congo' ***vise également à culpabiliser durablement les Belges d'aujourd'hui et à les rendre indéfiniment redevables pour réparer tout ce qui va mal depuis 1960 au Congo*** : « Il faut reconnaître que ***la colonisation était un crime*** et s'il y a crime, il y a une réparation à opérer » (p.686). Juridiquement, ce serait aller ►

à l'encontre de l'article 11/2 de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » qui proclame que « nul ne sera condamné pour des actions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international ». Et ceux qui voudraient plaider pour une lecture nuancée, inclusive sont à considérer comme « imbus d'une supériorité de la « race blanche »... Quant aux ***restitutions : 'le préjudice est incalculable'***. Mais, (pour faire simple...), une ***formule à prendre en considération*** comporterait (p.684) : « un loyer pour l'occupation des terres, le remboursement des objets volés, les salaires pour le travail forcé, des compensations pour les préjudices subis à un niveau collectif par les ex-peuples colonisés ainsi que les intérêts pour la dette encore impayée aujourd'hui. » On le voit, quand l'idéologie radicale est à la manœuvre, cela ouvre des perspectives à long terme, impliquant des ***réparations de la part de tous les pays coupables d'avoir pris les décisions de l'Acte général de la Conférence de Berlin en 1885***. Malgré son aspect 'politiquement incorrect' ***le racisme est-il réellement associé au colonialisme*** ? N'est-il pas une constante dans l'espèce/race humaine, ***de tous les temps et de toutes les sociétés***, y compris bien vivant dans les sociétés n'ayant jamais eu le moindre lien colonial ? N'est-il pas plutôt une expression de rejet de l'autre, un réflexe de peur, un réflexe de prétendue supériorité, de prétendues particularités exclusives ? Ne serait-il pas indiqué d'effectuer une ***distinction – pourtant fondamentale – entre le racisme, la xénophobie et la discrimination*** ? Des phénomènes de discrimination affectent aussi des catégories de citoyens d'autres horizons, d'autres cultures, et d'autres 'races', mais cela n'a pas nécessairement à voir avec la couleur de peau, mais essentiellement avec un rejet de celui qui 'est différent', qui s'incruste dans notre mode de vie, etc. En Belgique d'ailleurs, le seul critère linguistique peut déjà affecter les relations entre citoyens de souche ! L'amalgame monotone étiquetant toutes sortes d'opinions ou de comportements comme racistes ne convainc pas. Et que penser dès lors de cette ***vague woke*** qui déferle au sujet ***de l'impossibilité/inadmissibilité pour un.e non africain.e de traduire des poèmes africains*** ? Pour affirmer que ***le patrimoine africain n'appartient pas à l'humanité toute entière mais bien aux Africain.n.e.s et à leurs descendant.e.s*** (p.686). Une personne 'racialisée' est-elle ipso facto immunisée contre tout réflexe raciste ? Enfin, relevons encore deux éléments qui n'ont pas été examinés dans l'inventaire des composantes de l'image qui affecte les diasporas originaires de pays mal en point. Quel ***est l'impact éventuel*** sur la perception, malgré elles, de ces personnes dans leurs pays d'accueil, leur nouvelle patrie, ***des images de désolation, de misère, de violence et de corruption qui se succèdent d'année en année*** dans leur pays d'origine ? Quel est ***l'impact*** dans la migration post coloniale, résultant en grande partie de demandes d'asile irrégulières suivies de procédures de régularisations et de regroupements familiaux ? De nombreux afro descendants ont dû ***passer de longues années en situation précaire avant les vagues de régularisations collectives des années 2000*** ce qui n'a pas favorisé une perception positive de l'environnement dans lequel ils étaient cantonnés, ni leurs meilleures chances de s'insérer rapidement dans le circuit actif de la société...

Recommandations :

1. Le document des experts constitue un premier ***apport partiel et partial*** pour les membres de la Commission. Les experts parlent d'un objectif de réconciliation mais mettent tout en œuvre pour ***n'examiner que la seule version des acteurs sélectionnés qu'ils identifient comme des victimes***. Au-delà des données qu'il apporte, délibérément biaisées sous un angle unilatéralement négatif et teintées idéologiquement (la société capitaliste, le système néo libéral, le révisionnisme historique colonial, la 'supériorité raciale'...) il sera bénéfique ***d'ajouter aux voix activistes*** ainsi relayées***, les voix d'autres experts, d'autres sources d'«outreach», des témoignages et des recommandations de Congolais, Rwandais et Burundais résidant dans leurs pays respectifs.***

2. D'un point de vue méthodologique, il serait plus productif de ***ne pas confondre deux volets de la problématique et les développer pour leur propre mérite :***
   - → d'une part, ***un processus interne belge*** où les voix de la diaspora intégrée, ayant surmonté les barrières et les discriminations, avec ses 'role-models' pour la génération montante seront écoutées aussi à côté des diasporas victimisantes. Notre société plurielle et diverse en compte heureusement de plus en plus : hauts cadres d'entreprises, médecins spécialistes, professeurs d'université, etc. Vincent Kompany fait figure de réussite à tous égards.
   - → et d'autre part, ***un processus en relation avec les trois pays d'Afrique centrale***, consistant à rechercher au maximum des formules de collaboration et de suivi empathique avec des citoyens et des organisations non gouvernementales des pays concernés, en limitant autant que faire se peut l'axe d'État à État, ***sans négliger les importantes différences de situation et de contexte dans chacun des trois Pays***. Un travail d'histoire est différent selon qu'il est fait par des Européens (base de récits écrits) ou par des Africains (base de transmissions orales).

3. Il importe, par des actions concrètes de ***mieux combattre le racisme sous toutes ses formes, de toutes parts, de stimuler des dialogues respectueux*** des sensibilités et de la dignité de chacun, de ***favoriser les progrès concrets et tangibles***, de privilégier les points de rapprochement et d'inclusion, de ***prendre le temps pour consolider les acquis*** et d'encourager les rapprochements vers une pacification partagée de la mémoire à mesure que notre société évolue aussi vers une multiculturalité et une diversité mieux assumée.

4. Les ***questions de restitutions et de réparations gagneraient à être abordées de manière dépassionnée dans un esprit d'identification de priorités et de contribution à une pacification durable***. Des pistes alternatives aux pistes juridiques et maximalistes mises en perspective sont à explorer et à privilégier.

5. Il serait souhaitable de ***formuler dès que possible des propositions concrètes et applicables immédiatement pour stimuler le 'vivre ensemble', l'intégration harmonieuse et un sentiment de belgitude assumée***. Pourquoi rechercher des instruments pour perpétuer la victimisation du « préjudice incalculable » et des « dégâts irréversibles » de la colonisation ? Evitons de constituer deux communautés opposées, l'une de créanciers héréditaires et l'autre de débiteurs perpétuels. Les Belges sont ouverts à l'accueil et à une société inclusive et veulent ardemment pouvoir tourner la page, sur base de bilans neutres et complets, et de témoignages crédibles. Le socle de base de cet objectif favorisant une cohésion sociale accrue est à fonder sur un sincère respect mutuel basé sur le droit. ■

ECHOS DE MDC&RB

Le quatrième trimestre de 2021 fut encore impacté par la pandémie, dont les rebonds portent un sérieux coup au moral des Belges. Le présentiel, pour reprendre un terme entré dans l'usage, n'est toujours pas de plein exercice. Il est vrai que cette brusque menace pour la survie de l'espèce a eu aussi des avantages, fût-ce celui de réduire nos déplacements, en mettant davantage à profit les potentialités du virtuel. Un Forum à distance, même s'il manque de pigment, permet d'associer en direct nos correspondants extérieurs, ce qui constitue pour notre Forum un progrès appréciable.

Le dossier des ECHOS est de plus en plus abondant car MDC&RB ne chôme pas. La constante diminution du nombre de membres (heureusement très lente à MDC) a offert à son tour l'opportunité d'établir de nouveaux partenariats, tel celui de plus en plus fréquent avec le CRAOM.

L'organisation des Mardis connaît encore quelques difficultés, mais là aussi le retour à la stabilité est en bonne voie.

PAR FERNAND HESSEL, TEXTES (SAUF INDICATION CONTRAIRE) ET ILLUSTRATIONS

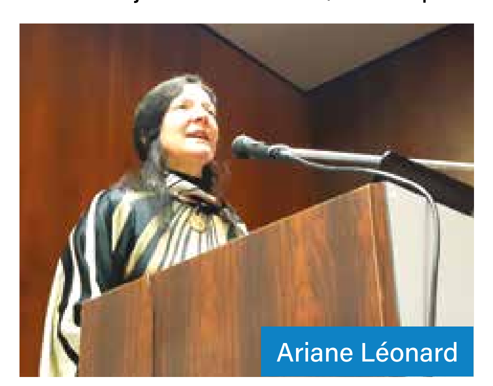
1. ECHOS DES MARDIS (EN PRÉSENTIEL)

Mardi du 12 octobre 21 (80 participants)

- En lever de rideau, Ariane Léonard, raviva la mémoire de son père Charles, l'auteur bien connu de Congo L'autre histoire, publié chez Masoin en 2014 (voir recension in n°32, p.38 et n°38, p.50). Son témoignage fut particulièrement émouvant. Et le public apprit par la même occasion qu'une nouvelle édition de Congo, L'autre histoire, vient de paraître aux Editions Dynamedia avec le même sous-titre: De Léopold II, fer de lance de l'antiesclavagisme, à l'esclavagisme des multinationales, cette fois sous la signature du père et de sa fille. Voir photo d'Ariane ci-contre.

- La conférence du Gén. Vervoort sur l'accident, les 17-18 septembre 1961, du DC6 de Dag Hammarskjöld, livra une explication simple, cohérente et abondamment documentée sur ce qui devrait être un cold case mais dont l'encre assez étonnamment n'a toujours pas séché dans tous les pays. L'exposé du général, qui s'est beaucoup investi dans le traitement des sources, a eu l'avantage d'ôter les doutes chez ceux qui en auraient encore.

Le responsable des Mardis, Etienne Loeckx, ajoute : « Le conférencier, le général-major aviateur e.r. K. Vervoort, analyse les journées des « 17-18 septembre 1961, l'accident du DC6 de Dag Hammarskjöld : une explication simple et cohérente. » A partir des rapports officiels de la Suède et des Nations Unies parus en 1962, le général raconte son enquête et la manière dont il a pu écarter les pistes, des plus fragiles aux plus fantaisistes. Mais cette tragédie n'est à l'honneur ni de la Suède ni des Nations Unies. Aujourd'hui encore, des esprits portés sur les complots obtiennent des financements officiels pour la recherche de coupables. Malgré le matériel et la documentation qu'il a pu rassembler, le général Vervoort n'a jamais été sollicité pour une expertise. »


Ariane Léonard

À la page suivante, trois instantanés du Gén. Vervoort, en plein exposé.

- Après la moambe, les plus courageux eurent droit au bénéfice de l'excellent film Kinshasa Beta Mbonda de Marie-France Plissart.

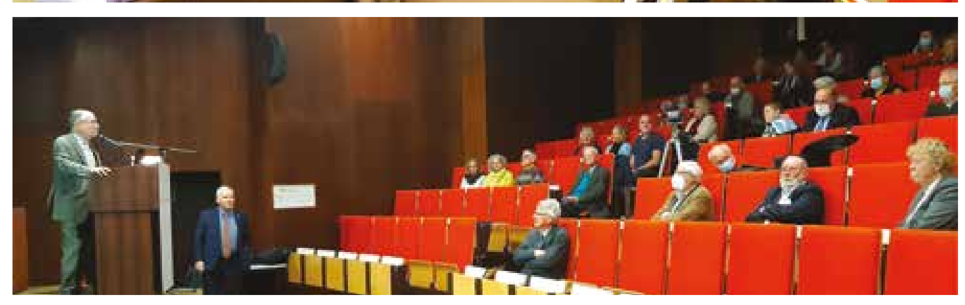
Mardi 9 novembre 21 (77 participants)

- Témoignage du Dr Jacques Courtejoie (décédé le 23 juillet 2021 à Boma), enregistré en 2013 à l'occasion d'un Forum et visible sur le site de MDC.

- Jean Delbecque nous livre avec beaucoup d'humour le contenu des lettres de son père, relatives à la période de la guerre (Congo et Moyen-Orient) 1939-1946. Ces lettres, heureusement sauvées de l'oubli par amour filial, nous donnent plein d'informations sur l'emploi du temps d'un agent ►









Karel Vervoort



Jean Delbecque

itinérant de la COTONCO. Les lettres font l'objet d'un article dans le présent numéro de la revue (pp.42-45), lesquelles offrent de toute évidence le parfait complément de la conférence, qui entre autres avantages fournit la saveur indispensable à un retour réaliste au passé, révolu certes mais toujours ancré dans la mémoire des héritiers.

Pour illustrer ce bon moment de communication entre le passé et le présent, ci-dessus une paire d'instantanés.

- Après la moambe, les infatigables eurent l'occasion de se rafraîchir la mémoire en revoyant le film, entré dans la légende coloniale, que Robert Bodson réalisa en 1954, bien connu sous le titre de Réalités congolaises.

2. ECHOS DU FORUM (EN ABSENCIEL)

312 du 3 septembre 21 (31 participants)

- La rencontre virtuelle est plutôt placée sous le signe du deuil. Le Dr Jacques Courtejoie, déjà abondamment loué dans notre revue, nous a quittés le 23 juillet dernier, à l'âge vénérable de 92 ans. Réunir des témoignages sur le bon docteur de Kangu ne pose aucun problème, tant ont été multiples et durables ses réalisations. Cette fois il a fait l'objet d'un témoignage de son propre fils, ce qui conféra au commentaire une résonance particulière. Plusieurs débatteurs se joignirent au témoignage du fils pour évoquer leur admiration pour la figure du coopérant au sens noble du terme que fut Jacques Courtejoie de 1959 à 2021, en termes d'imagination créatrice, de diplomatie auprès des bailleurs dont il avait le plus grand et permanent besoin, et d'amour du peuple congolais que le hasard avait mis sur son chemin dans le lointain Mayombe.

À la page suivante une paire de photos prises dans son bureau de Kangu en 2009.

- La figure du prince Charles Baranyanka, décédé le 1 août 2021, est ensuite évoquée par le journaliste Bob Rugurika, qui rappelle le rôle éminent joué par le défunt dans l'histoire du Burundi.

T. Claeys Bouuaert confirme à son tour le portrait qui est fait de l'homme intègre que fut le prince Baranyanka.

Le reste de la session fut consacré à divers points relatifs à la gestion de l'association : le stockage des livres, la critique des livres faisant l'actualité, la revue, l'événementiel.

- Sans oublier l'invité Alain de Lattin qui parla de son entreprise de pêche sur une île au milieu du lac Tanganyika, ni l'invitée Allegra Kabamba, étudiante à l'UCL, intéressée par la micro-finance, laquelle rejoint MDC sur le champ, comme membre adhérente.

Notons en passant que l'ambassadeur honoraire Jaspers prépare un article sur l'histoire du Burundi qu'il a partagée au temps où il y était actif.

313 du 17 septembre 21 (23 participants)

- L'invité principal n'est autre qu'Erik


Dr Courtejoie avec son collaborateur dans son bureau de Kangu en 2009


Dr Courtejoie recevant de jeunes mariés en voyage de noces à Kangu en 2009

Bruyland qui vient de publier un livre totalement en phase avec le passé et le présent du Congo, sous le titre on ne peut plus révélateur et créatif de Cobalt Blues – La sape d'un géant – Congo 1960-2020, chez Racine en 2021 (déjà à son troisième tirage). Erik Bruyland est enfant de Kolwezi et y retourna en 1978 au terme de ses études à l'UCL, dans l'entreprise familiale. Sa réponse à la question de savoir pourquoi il a écrit Cobalt Blues livre le sens de sa démarche : « Parce que je suis né sur cette terre qui regorge de minerais (entre autres le cobalt) et que j'y ai grandi dans le sillage de l'Union Minière du Haut-Katanga, qui allait devenir la Gécamines. » Sur ces entrefaites il est devenu journaliste et a été rédacteur en chef de Trends. Il est donc parfaitement à l'aise sur les deux tableaux. La question qu'il pose et le combat qu'il mène sont dans toutes les têtes qui continuent à se passionner pour le Congo, le plus riche en minerais mais dont la gestion est la plus pauvre, et la plus lamentable. C'est assez dire que le débat suscita des échanges nourris. J.-P. Tshibangu salua la richesse de l'analyse. B. Lapika estima que l'ouvrage présentait un excellent diagnostic de la situation, apte à inspirer les décideurs préoccupés, honnêtement, de l'avenir du secteur minier du pays et partant du pays tout entier. Erik Bruyland a accepté de rédiger un article spécial pour le présent numéro, tiré de son livre, que le lecteur lira avec intérêt (voir pp.26 à 29).

- R. Nijskens informe le public que l'ONG Justice et Paix s'apprête à organiser une table ronde informelle en virtuel, ayant pour objectif de débattre avec les repérsentants de la diaspora afro-descendante sur la véritable histoire coloniale, et invite les intéressés à y prendre part. Il annonce également que BELvue diffusera sous peu un document de synthèse de ses travaux.

314 du 1 octobre 21 (16 participants)

- Le rédacteur en chef de la revue est heureux d'annoncer que le n°59 est en voie de distribution. La critique en sera sollicitée lors du prochain Forum. En même temps il commente la Structure du n°60 qui est jointe au paquet de documents qui accompagne généralement les invitations au Forum. Cette structure nous apprend que la revue dispose d'une offre d'articles capable de couvrir les besoins d'une revue, ce qui ne signifie pas nécessairement que la version définitive du numéro en gestation ne différera pas de la structure présentée, au titre de sondage, des thématiques plus urgentes pouvant venir s'intercaler.

- Commence alors un débat sur le propos du R.P. Léon de Saint-Moulin, SJ bien connu du monde intellectuel congolais, mis en exergue d'un atlas qu'il a publié en collaboration avec J.-L. Kalombo Tshibanda, lequel prétend que les ¾ de tout ce qui existe au Congo aujourd'hui a été réalisé après 1960, avec comme corollaire que pour comprendre le Congo d'aujourd'hui il ne suffit plus d'approfondir le Congo colonial. D'entrée de jeu le débat se focalise sur l'enseignement et s'enraie assez vite si bien qu'il est abandonné. On ne peut que le regretter.

- La rencontre se poursuit en traitant de l'événementiel et de la parution de livres, dont l'impressionnant Guide des Sources de la colonisation (BREPOLS & MRAC).

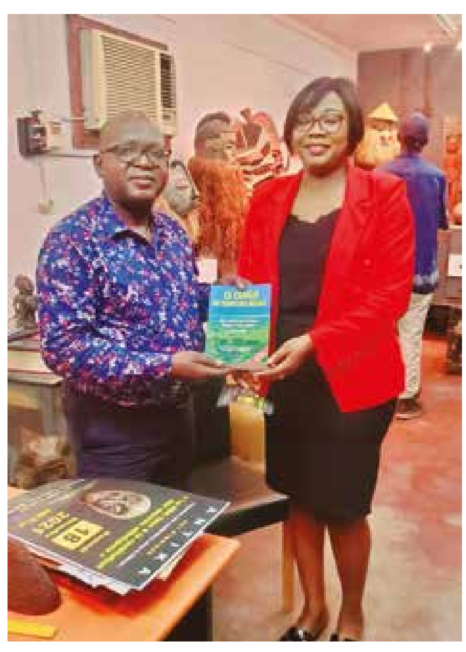
315 du 15 octobre 21 (17 participants)

- Au plan de la revue, annonce est faite d'un numéro spécial Vingtième anniversaire de MDC. La forme est encore à l'étude au niveau du Comité de rédaction.

- Etienne Loeckx communique ensuite sur les bénéfices tirés par deux administrateurs de MDC (E. Loeckx et F.Hessel) de la journée organisée à Stavelot par la Commission UNESCO et consacrée à la liberté d'expression (voir p.38), avant d'aborder sa participation à la Rencontre d'histoire du CEGESOMA traitant particulièrement ►


Eric Bruyland dédicaçant son livre Cobalt Blues





du Guide des Sources présent comme une référence pour toute recherche sur le patrimoine passé, et de déplorer en passant l'absence d'un stand dédié au rail au Congo belge à l'Expo Europalia Trains & Tracks à Train World à Bruxelles.

- Le forum apprend avec regret la démission de Nadine Evrard de la Boutique, pour raison personnelle. De vifs remerciements lui sont adressés pour tant d'années de dévouement à la cause de la communication.

Parmi d'autres communications (Véronique Marchal, O. Mabele...), Alain Bomboko évoque son récent séjour à Kinshasa; il y fut frappé par le progrès de la classe moyenne, l'essor de l'architecture urbaine mais aussi par une certaine arrogance des nouveaux riches au volant de leurs rutilantes montures.

316 du 29 octobre 21 (23 participants)

- Renier Nijskens fait les premiers commentaires à chaud sur le rapport de la commission parlementaire relative à la problématique coloniale, enfin disponible. Il ressort des premiers constats que le rapport est multiple, si pas dans ses approches du moins dans ses conclusions où le consensus fait gravement défaut. Le président d'URBA propose tout logiquement que chacun (éventuellement par sous-groupe) fasse une lecture critique du document, ce qui n'est pas gagné quand on sait que la brique comprend près de 700 pages. De plus le rapport ne traite que de la moitié des questions qui se posent (diagnostic et remède) : examen de la colonisation et projet de restauration des relations belgo-africaines.



- Barly Baruti nous instruit davantage sur le projet qu'il a initié dans le territoire de Seke-Banza dans le Congo central (sous le nom de Agri et Culture) dont l'objectif avoué est de jeter des ponts en vue de renouer des liens durables avec la population locale, certains s'étant rompus dans le passé. Le président ne manque pas de rappeler que l'ambition de MDC rejoint pleinement celle de l'illustre dessinateur.

Fort intéressante matinée où culture et agriculture ont trouvé le terrain idéal pour une reconquête de la population, en remotivant le couple Etre (par la culture) et Avoir (par l'agriculture).

317 du 19 novembre 21 (23 participants)

- D'entrée Thierry Claeys Bouuaert annonce une bonne nouvelle. Sa récente réunion avec le DG du MRAC a été très constructive. MDC peut dorénavant, une fois dépassés tous les obstacles liés au COVID, voir avec optimisme la collaboration future avec l'AFMuseum, entre autres le fait d'occupation de salles.

- Renier Nijskens, plus que jamais mobilisé pour la défense de l'œuvre coloniale belge en Afrique centrale, annonce que déjà un mémorandum de huit pages a été envoyé aux membres de la commission (voir site de l'URBA). Le débat ne tarde pas à s'intensifier sur divers points contestables du rapport.

- Dans un tout autre esprit suit un échange fructueux sur le thème principal de la session, inspiré par le colloque organisé en mai dernier par le CARHOP dont le titre exprime pleinement la problématique : Travail et conditions de travail en RDC hier et aujourd'hui, thématique intéressante qui permet de lier les deux grandes périodes qui font si souvent l'objet de contestation.

Enchaînant avec le précédent, un passionnant débat est ouvert sur l'occupation des terres à l'époque coloniale, et sa prétendue spoliation de terres par le colonisateur. Il offre l'occasion de mieux saisir la problématique, bénéficiant d'un précieux concours des débatteurs congolais (P. Tshibanda, A. Bomboko, R. Donge, O. Mabele).

ERRATUM

Jean-Paul Rousseau demande que la position exprimée le concernant dans le n°59, p. 58, Forum 308, soit rectifiée comme suit : « J.-P. Rousseau plaide pour une attitude climato-réaliste, conformément au vœu du GIEC... » devient : « J.-P. Rousseau plaide en faveur d'une attitude « climato-réaliste » en matière environnementale. Cette prise de position fait suite à une information émanant du GIEC, laquelle prévoit que les 165 pays membres votent des textes sur les bouleversements climatiques et les activités humaines. »

Le propos : « conformément au vœu du GIEC » se trouve ainsi supprimé car le GIEC prône plutôt une politique alarmiste.

3. ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion virtuelle du 8 septembre 2021
Une réunion du Comité de rédaction est réclamée à cor et à cri. Un délai de plus de 48 heures est réclamé pour la révision des textes retenus pour le numéro en gestation. La proposition d'un numéro spécial 20e anniversaire de MDC (date anniversaire étant le 9 janvier) faite par le rédacteur en chef est acceptée. Les suggestions qui y sont faites pour le contenu réclament l'approbation du COMRED.

L'appel à Idealogy doit être relancé, car la pratique de la com à MDC sur les réseaux sociaux laisse à désirer.

Un point est fait sur le déménagement du stock de livres de MDC vers le dépôt d'Idealogy, mais des voix s'élèvent quant à l'inadéquation du lieu en fait de conservation de livres.

Un débat s'amorce sur la lettre au MAS pour relever l'instrumentalisation du propos d'aimé Césaire, datant de sa période d'engagement marxiste. En conclusion la démarche est acceptée.

Réunion en présentiel du 5 octobre 2021 (à l'issue du banquet en l'honneur de Guido Bosteels)

Vu l'urgence, une rapide réunion est organisée dans la foulée du banquet organisé à la Bawette à Wavre en hommage à Guido Bosteels qui quitte le Conseil au terme de 20 ans de participation.

Les points en instance sont passés en revue : démission du prof. Etambala du CA, parrainage des festivités de 2022 par le roi des Tshokwe, en partenariat avec le MRAC, invitation d'Amélie Nothomb aux festivités, remplacement de Nadine Evrard à la gestion de la vente de livres, suivi de l'affaire du MAS.

Réunion virtuelle du 21 octobre 2021
Les points en souffrance sont confirmés, approfondis ou résolus : partenariat avec l'AFMuseum, recherche d'un comptable-assistant, revue spéciale 20e anniversaire, déménagement des archives chez Idealogy, actualité de la commission parlementaire et les diverses démarches de MDC, URBA...

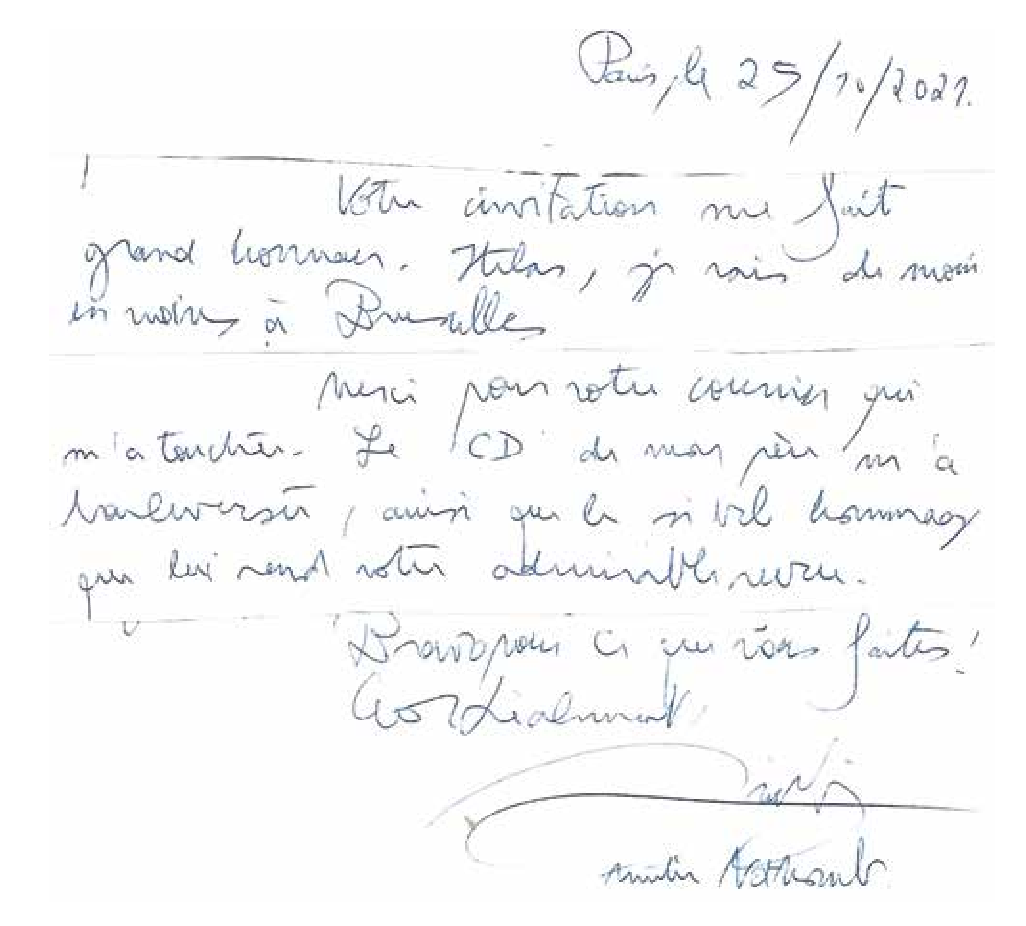
4. RAYONNEMENT DE MDC AU CONGO (NOTE DE THIERRY CLAEYS BOUUAERT)

4.1 Depuis le milieu de cette année 2021, grâce à M. Aimé Mbungu, antiquaire et animateur de la galerie Antika, hébergé au Centre Culturel Boboto, (voir photos à la page 58), nous avons une représentation qui nous permet de rayonner à Kinshasa. Comme en atteste l'image, Aimé Mbungu a équipé sa galerie d'un nouveau présentoir pour les revues et les livres qui lui parviennent grâce à l'obligeance de membres et amis qui se rendent encore régulièrement à Kinshasa. Ses contacts avec les milieux culturels et scolaires lui permettent de remettre des revues, toujours appréciées par les bénéficiaires pour leur richesse et diversité sur l'histoire du Congo. M. Mbungu est régulièrement sollicité pour des émissions culturelles à la radio et la télévision, il organise aussi des conférences, dont une le 18 décembre prochain, sur la thématique de la restitution des œuvres ethniques à la RDC.

4.2 A Mwene-Ditu, chef-lieu de la province du Lomami, MDC compte un autre partenaire, à savoir le Centre Culturel Service de Documentation MABELE (SDM, fondé en 2002 par notre membre Odon Mabele, déjà contributeur de plusieurs articles dans la revue: voir °n°57, p. 23-25 ; n°58, p.46 ; n°59, pp.49-50. Nos publications font régulièrement l'objet de débats lors des séances d'animation culturelle dont dispose le Service de Documentation. Le SDM diffuse également sa propre revue sous le nom de MADOSE (voir photo de l'enseigne à la page 58).

5. COURRIER EXCEPTIONNEL

Dans le cadre du 20e anniversaire de la fondation de l'asbl Mémoires du Congo ►

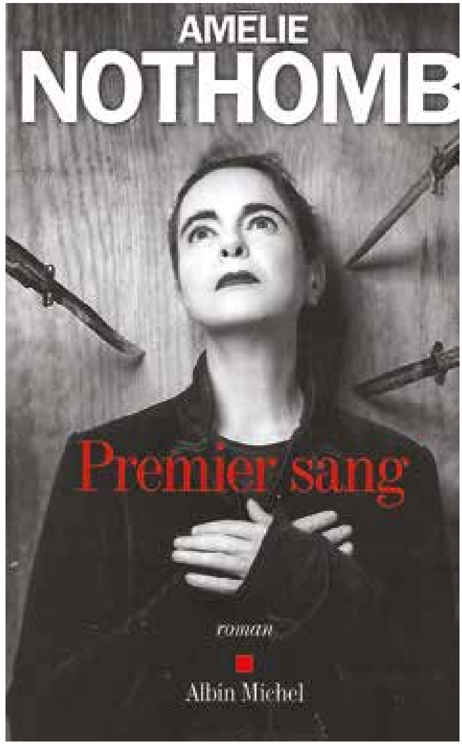

Paris, le 25/10/2021.

Votre invitation me fait grand honneur. Hélas, je suis de moins en moins à Bruxelles.

Merci pour votre courrier qui m'a touchée. Le CD de mon père m'a bouleversée, ainsi que le si bel hommage que lui rend votre admirable revue.

Bravo pour ce que vous faites!
Cordialement

Amélie Nothomb









(en janvier 2001), le Conseil a opéré des recherches en vue d'y associer des personnalités qui ont un lien avec l'histoire du Congo. Il a pensé spontanément à inviter Amélie Nothomb, dont le papa qui nous a quittés le 17 mars 2020 a joué le rôle héroïque que nous savons dans la délivrance des otages en 1964 à Stanleyville. Pour des raisons liées à un agenda surchargé, l'invitée n'a pu réserver une suite favorable à notre requête, mais a dit dans une lettre autographe datée du 25 octobre 2021 (voir quelques extraits à la page précédente) tout le bien qu'elle pense des activités et de la revue de MDC. (Voir article sur Patrick Nothomb dans le n°54, pp. 61 & 62, rk & fh).

6. PARTENARIAT AVEC LE CRAOM

Dans le passé, les activités en partenariat avec le CRAOM ont livré d'excellents résultats et donné de grandes satisfactions auprès du plus grand nombre. En ces années de pandémie où les déplacements sont compliqués et où les conférenciers se font moins disponibles, et surtout en ces années qui nous éloignent de plus en plus de 1960, les cercles tels des peaux de chagrin voient le nombre de leurs membres diminuer d'année en année, car peu de cercles ont pris le train de l'avenir à l'époque des indépendances.

Le MDC saisit toute bonne occasion de rejoindre le CRAOM. Ce fut encore le cas pour la conférence sur la restitution donnée par Me Yves-Bernard Debie. Ce dernier avec passion et conviction, sans ménager certains politiques d'ici et d'ailleurs, a fait un tour fort intéressant de la problématique de la restitution, en distinguant les objets volés à restituer, les objets acquis à titre définitif selon les critères internationaux en vigueur, les objets chargés d'une grande valeur sentimentale... Un ministre congolais honoraire, présent à la table d'honneur, eut en quelque sorte le mot de la fin: les sentiments qui doivent lier Congolais et Belges après tant d'années d'histoire commune offrent le meilleur gage d'une solution apte à satisfaire toutes les parties. Un article est en préparation à la Rédaction sur la problématique de la restitution Voir ci-dessus trois instantanés de la rencontre. Et ci-dessous une photo historique du CRAOM.



7. SYNOPTIQUE DES PROGRAMMES DU FORUM ET DES MARDIS POUR 2021

Comme le synoptique habituel, portant sur les quatre trimestres de l'année, n'a pas trouvé place en page 3, son emplacement habituel, il clôture par exception ci-après les ECHOS du 4e trimestre de 2021. ■



CALENDRIER 2021*

	FORUM	PROJECTIONS
Janvier	8 & 22	-
Février	5 & 19	9
Mars	5 & 19	9
Avril	9 & 23	-
Mai	7 & 21	11
Juin	4 & 18	8
Juillet	2	-
Août	-	-
Septembre	3 & 17	-
Octobre	1 & 15 & 29	12
Novembre	19	9
Décembre	3 & 17	-

**Calendrier effectif*

www.memoiresducongo.be

EEN BEVALLING IN DE OERTIJD

DOOR GUIDO BOSTEELS

De collega's van de jonge medische beambte Cyriel Van Meel konden hun oren niet geloven toen de man verkoos zijn job in de medische dienst van Otraco in Leopoldstad vaarwel te zeggen om een mutatie te aanvaarden naar een houtzagerij midden in de brousse, meer bepaald aan de Yukirivier in de oerwouden van Kasaï. Zo ging zijn wens in vervulling om het authentieke Afrika te beleven. Wij schreven het jaar 1955.

Ter plaatse aangekomen, maakte de man kennis met een equipe houtzagers die ontzaglijke woudreuzen neerhaalden om ze met krachtige zaagmachines tot balken en planken te verwerken alsof het lucifers waren. De arbeiders waren Bantoes die langsheen de Kasairivier aangeworven waren.

Het viel hem op dat die arbeiders zich buiten hun werkuren nooit in het omringende woud waagden en ook zijn drie Europese collega's raadden hem zulke uitstappen formeel af want wie zich in die onheilspellende wildernis waagt komt er niet levend uit, zo luidde het algemeen geldend devies. Die waarschuwing volstond echter niet om die onvervaarde Cyriel af te schrikken en hij genoot graag van die oeroude ongerepte natuur. En toch bestond er ook enige blijvende menselijke aanwezigheid in dat onherbergzame gebied. Een twaalftal kilometer verder bevond zich een onooglijk dorpje dat bewoond was door een Batwa-bevolking die door de Bantoes misprijzend als minderwaardig beschouwd werden. Om dat dorpje, dat door de Zwarten Yuki Basendji genoemd werd, te bereiken moest men dan nog een moerasgebied doorwaden. Die mensen leefden er spiernaakt zoals in de neolithische tijd, buiten elke westerse beïnvloeding.

Als Cyriel er langs kwam sloegen de kinderen op de vlucht als was hij een boze geest. Cyriel was dan ook erg verwonderd toen op een nacht twee mannen aan zijn huisdeur kwamen aankloppen die uit het bewuste dorp afkomstig bleken te zijn. Door toedoen van een haastig opgeroepen tolk werd duidelijk gemaakt dat om Cyriels komst gevraagd werd om hulp te bieden bij een problematische bevalling. "Als je niet komt zal de vrouw sterven!", werd hem gezegd. Natuurlijk was Cyriels echtgenote niet gerust in zulk een nachtelijke expeditie en drong zij aan om de volgende ochtend af te wachten. Gewetensvol als hij was, bracht Cyriel toch maar snel enige medische uitrusting bij elkaar en ging hij dadelijk in het nachtelijke duister op weg. Eerst moesten de mannen dus doorheen het moeras ploeteren, waarbij het water tot aan het middel reikte, terwijl een van hen met een stok het water beroerde om mogelijke gevaarlijke krokodillen op afstand te houden.

Ter plaatse aangekomen, in het pikdonker, was de vrouw terug te vinden dankzij haar pijnkreten. Volgens de inlandse gewoonte zat zij tegen de wand van een hut, waar zij, naakt tussen de benen van haar moeder geplaatst was. Net voor die plaats was een kuiltje gegraven dat met verse bladeren bekleed was om de verwachte boreling op te vangen. Het hele dorp, van klein tot groot, leefde intens met de toestand mee. Om beurten werd met brandende stokken enige verlichting aangebracht. Ondanks zijn gebrek aan enige ervaring in de verloskunde, maar gelukkig voorzien van een forceps, slaagde Cyriel erin de bevalling gunstig te laten evolueren. Het hoofdje, dat al sedert twee dagen was samengedrukt, kwam gelukkig al vlug, enigszins vervormd, te voorschijn, maar uiteindelijk was toch een heel normale baby ter wereld gekomen.

Terstond traden de vrouwen van het dorp in actie : met de mond vol water bevochtigden zij het kind, zodat Cyriel al dadelijk even doordrenkt was als de boreling zelf. Meteen was de eerste kreet van de baby doorheen het dorp te horen. Bij het krieken van de dag maakte een overweldigende vreugde zich van de hele gemeenschap meester. Van groot tot klein ging iedereen op in een ongebreideld dansfeest, waarin ook Cyriel onweerstaanbaar werd meegetrokken. Van overal kwamen kalebassen met malafu (palmwijn) voor de dag en geroosterde larven golden als de ultieme lekkernij. De herinnering aan suikerbonen was daarmee helemaal weggedeemsterd. Later zou Cyriel nog herhaaldelijk in hetzelfde dorp te hulp geroepen worden, telkens weer voor moeilijke bevallingen. De meest spectaculaire gebeurtenis was nochtans de geboorte van een tweeling, maar dat wordt dan wel voor een ander verhaal. ■




CONTACTS
AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER
Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°156

Président :
Fernand Hessel

Vice-président :
José Welter

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9
4900 Spa
Tél. 087 56 07 45
& 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60

Vérificateur des comptes :
José Welter

Autres membres :
Marie-Rose Utamuliza

Rédacteur de la revue Contacts :
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel, N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres au 31.12.20 : 92

Président d'honneur :
André Voisin

Membres d'honneur en 2020 :
Mme Nelly Bultot,
Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Paillote africaine à Huy,
La Pitchounette à Tiège,
M. et Mme André et Thérèse Schram-Hessel,
M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff,
M. José Welter

Compte :
BE90 0680 7764 9032

RETOUR À LA PITCHOUNETTE

Le cercle spadois n'a pas voulu sacrifier son traditionnel déjeuner d'automne, bien que le climat social du moment ne fût pas à la fête. La participation avoisina la vingtaine de convives spadois, comme au déjeuner de printemps aux Campinaires le 27 juin dernier. La délégation liégeoise par contre fut exceptionnellement de deux convives seulement, la présidente Odette François-Evrard et la trésorière Odette Vieilvoye. La présidente de l'URCB, Cécile Ilunga, avait fait courageusement le déplacement. Les connaisseurs ne manqueront pas de les identifier sur les photos.

Il faut également souligner que le président de MDC, Thierry Claeys Bouuaert, paya son écot par sympathie, sans pouvoir se libérer.

En guise de mise en bouche, après avoir congratulé les visiteurs et les membres, le président de l'Amicale, en sus des quelques mots sur la vie de celle-ci, ne manqua pas de rappeler que 8 cotisations étaient toujours en attente pour 2021, malgré l'envoi des 4 numéros de la revue. Pareil risque ne sera plus possible en 2022, car passé le premier numéro, en mars 2022, l'envoi du magazine sera interrompu jusqu'à régularisation ou définitivement abandonné.

Il faut se rappeler que la revue absorbe la totalité du montant de la cotisation.

La rencontre fut empreinte d'une chaude fraternité, teintée de nostalgie. Paul Cartier prit le temps de dérider les octogénaires de la tablée (on en reparlera). On ne disserta pas sur la pandémie, mais sur l'excellence de la cuisine. Une fois de plus notre chasseur avait visé juste. Et toute l'équipe de la Pitchounette fut aux petits soins avec les convives. ■





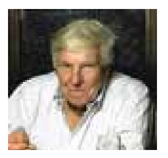


NÉCROLOGIE

L'Amicale a le triste devoir d'annoncer le départ de deux de ses membres. Elle présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.



Jacques Courtoy (93 ans) ancien membre de grande générosité, contraint de quitter l'Amicale pour cause de déménagement à Bruxelles. (Etterbeek 20.01.1927 – Uccle, 24.09.2021)



André Malay (75 ans), figure bienaimée de Petit-Sart d'une grande sociabilité. (14.03.1947 – 21.11.2021)

BIENVENUE A ARLON





De chercheurs en décideurs, de CODECO en confinement, d'hésitation en vaccination, de statistiques en insomnie... le COVID tous azimuts continue à nous harceler. Les cercles en sont les victimes collatérales, car leur programme s'en trouve chamboulé à coup sûr ; et l'abandon par manque d'encouragement guette les moins mobiles d'entre nous.



Le président et le Conseil du cercle arlonais - le Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs, courageusement relancé il y a quelques années – n'ont pas voulu être en reste et avant que 2021 ne se retire, ils ont organisé une rencontre, en y associant les cercles amis. Cela s'est passé le vendredi 5 novembre, au cœur de la cité.

L'ASAOM y était bien sûr, et l'ARAAOM et NIAMBO également, et indirectement l'URBA représentée par le couple Robert et Lieve Devriese, administrateur délégué au temps où l'URBA s'appelait encore l'UROME. La photo dans l'escalier vous livre le portrait des principaux invités.

Ce fut une journée bien faite et bien pleine. Les organisateurs ne s'étaient pas limités à la gastronomie, comme on le fait trop souvent dans nos cercles, mais avaient imaginé un plat de consistance de haute teneur culturelle.

Rendez-vous fut pris au Musée Gaspar à 11 heures – bien connu des Arlonais puisque c'est un des leurs qui en fit don à la ville. Outre les objets permanents, dont l'impressionnant retable de Fisenne les visiteurs eurent droit à une exposition temporaire des œuvres de Camille Lambert, que le président n'hésita pas à qualifier de peintre de la volupté, qui de toute évidence manie le pinceau de manière très créative avec une attention particulière à la lumière, et se complaît à s'inspirer de diverses tendances dans le vent de son époque. Le visiteur bénéficia en outre des connaissances d'un guide, relayé par moments par l'artiste Marie-Elise, membre du cercle. Deux tableaux sont repris ci-contre : un paysage de la grand-place d'Anvers et une farandole digne des grands impressionnistes.

Après les nourritures spirituelles, ce fut le tour des nourritures terrestres, au restaurant quasi voisin Le Greco pour des agapes (défini comme un repas joyeux et copieux entre amis, en vue d'entretenir l'amour). On ne peut mieux définir l'ambiance de ce sympathique retour à Arlon, avec quelques vedettes en prime : Marcelle Charlier-Guillaume, Angèle Deseure... L'heure du retour à la maison sonna trop vite !





NYOTA
Cercle Royal africain des Ardennes



N°188

Président :
Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddy.bonmariage@gmx.com

Vice-président :
Guy Jacques de Dixmude

Secrétaire & Trésorier :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Porte-drapeau & fête :
Denise Pirotte

Autres membres :
Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Fernand Hessel, Didine Voz

Siège social de l'association :
Grande Hoursinne, 36, 6997 Érezée

Rédacteur de la revue Nyota :
fernandhessel@hotmail.com

Nombre de membres au 31.12.20 : 42

Compte :
BE35 0016 6073 1037

HOMMAGE AUX ANCIENS

La pandémie n'aura pas eu raison de notre hommage annuel aux anciens. Le dépôt d'une gerbe au mémorial de Vielsalm, au son de la cloche agitée traditionnellement par le petit-fils du grand général Jacques de Dixmude, n'a pas été escamoté. De plus, par une attention, peu ordinaire en Belgique, le bourgmestre accompagné de son échevine déposa une deuxième gerbe au nom de la commune de Vielsalm. Certes les membres auraient pu être plus nombreux, d'autant que le Mémorial pour beaucoup est sur le chemin de l'auberge. Mais l'essentiel est que la mémoire reste vive et que les relais soient assurés. Notre président, de plus en plus contraint de rester au chevet de sa femme qui a perdu beaucoup de sa mobilité, mais qui courageusement fait bonne figure contre mauvaise fortune, avait fait le déplacement, pour la seule cérémonie d'hommage. Sur la photo ci-contre, le bourgmestre lui tient gentiment le bras. Les discours furent brefs, mais la pensée fut intense. Ainsi le CRAA assume sa part de mémoire du passé. ■









À méditer :

« La culture ce n'est pas avoir le cerveau farci de dates, de noms ou de chiffres, c'est la qualité du jugement, l'exigence logique, l'appétit de la preuve, la notion de la complexité des choses et de l'arduité des problèmes. C'est l'habitude du doute, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage ; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et aussi contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison ; c'est suspecter les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révérer le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût.

Jean Rostand

À LA BONNE AUBERGE DU CARREFOUR

À l'issue de la cérémonie la délégation a fait route vers l'Auberge du Carrefour où l'attendaient ceux qui n'avaient pas fait le détour par le Mémorial. Le président par contre avait regagné au plus vite Hoursinne, si bien que le mot de bienvenue incomba au vice-président. Une fois accomplies les formalités liées à la pandémie, les tables réservées furent vite occupées et aucun incident d'ordre sanitaire ne marquera la rencontre. Les 26 convives trouvèrent place à leur goût, par six. Deux défections de dernière minute furent cependant à noter. La pandémie décidément continue à harceler nos publics habituels.

Le paysage que l'on peut admirer par les vastes baies du restaurant n'était que faiblement couvert de neige, contrairement à certains hivers où il fallut se battre avec la neige pour regagner ses pénates.

Comme à l'accoutumée la moambe fut délicieuse et servie avec art, bien que la patronne n'ait pas eu le loisir d'apprendre le métier en Afrique centrale. De préférence au Congo même, car dans les pays africains de l'Afrique de l'ouest par exemple, la moambe ne figure certes pas en haut de la carte. Là-bas c'est plutôt l'attieke, fait de farine de manioc. Comme quoi un même aliment peut varier selon les latitudes. Au Congo c'est surtout les Belges qui sont devenus les consommateurs principaux, même dans les provinces où les palmiers sont rares, comme au Katanga, et partant les principaux exportateurs vers la Belgique. ■







MÊME PAS PEUR

Nouvelle inspirante, proposée par URBA (déplacée par manque de place dans les pages propres d'URBA)



TEXTE ET PHOTO DE BAUDOUIN PEETERS

Les femmes rurales réunies en association de vendeuses de vivres éprouvent d'énormes difficultés à Goma, dans la province du Nord-Kivu. Les difficultés sont surtout d'ordre sécuritaire, mais aussi dues à l'état piteux des routes qui ne sont plus entretenues, certaines depuis l'Indépendance ! Ce sont ces femmes rurales qui alimentent la ville de Goma en produits vivriers. Les tracasseries administratives et le mauvais état de la route découragent d'autres vocations pour des futures femmes agricultrices. Pourtant beaucoup n'ont pas d'autre activité que l'agriculture qui les aide, un tant soit peu, à scolariser leurs enfants. Les femmes rurales du Nord-Kivu sont soumises à plusieurs risques, surtout d'ordre sécuritaire, sur les routes provinciales. En dépit de cela, elles tiennent mordicus à poursuivre leur activité pour approvisionner les grands centres dont Goma, la ville chef-lieu de la province, mais aussi parce que c'est l'unique activité qui les fait vivre, elles et leurs familles. De véritables mères courage qui font fructifier ce sol exceptionnellement fertile de lave du Kivu... ■

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS
DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS



N°21

LE S/W LUXEMBOURG

« Mais je n'allais ni ici ni là. J'allais dans le jaune – l'Afrique belge. En plein centre. Et le fleuve était là – fascinant, mortel – comme un serpent. » *Joseph Conrad*. Au cœur des ténèbres.

PAR ROLAND KIRSCH
TEXTE. PHOTOS D'ORIGINE HISTORIQUE DIVERSE.





Le S/W LUXEMBOURG est un bateau à vapeur destiné à la navigation fluviale sur le Haut-Congo, entre Stanleyville (Kisangani) et Léopoldville (Kinshasa) et retour. Il est construit en Belgique en 1911 par la SA Cockerill de Seraing, dont les chantiers sont situés à Hoboken près d'Anvers.

Muni d'une seule roue à aubes à l'arrière, c'est un steamer de type Sternwheeler à fond plat, de grande dimension en largeur (6 mètres) et en longueur (50 mètres environ), et d'un poids relativement peu élevé avec un tirant d'eau d'1m à 1m50. Il est en mesure de transporter une centaine de passagers ainsi que du fret. Il subit d'importantes refontes en 1938 et en 1946 au Congo. Il est affecté aussi à la navigation sur les principaux affluents du fleuve : Oubangui, Sangha, Kasaï, Kwango et Kwilu.

Des « Stanley Falls » jusqu'au « Stanley Pool », il navigue sur 1700 kms, et profite du peu de déclivité du cours pour parcourir en « descente » cette distance en une dizaine de jours même moins. Le retour, « la montée », s'effectue, par contre, en quatorze jours suivant les circonstances.

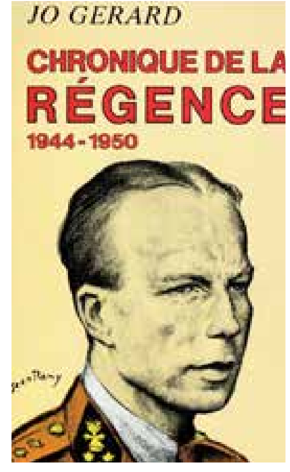
C'est à travers un pays plat, couvert de forêts tropicales et sous l'influence d'un climat équatorial qu'il voyage à une vitesse minimale de 20 km/heure.

Sur un fleuve immense, majestueux et calme comprenant une multitude d'îles et d'îlots, le S/W Luxembourg traverse les territoires bantous des Bangala, Bateke, Basoko et autres Wagenia. Le steamer transporte aussi vers l'aval, l'huile de palme, le copal, le caoutchouc, le coton, l'ivoire, et, vers l'amont, l'outillage, le matériel et des marchandises importées.

Malgré les différences de niveaux entre les basses et hautes eaux et les nombreux bancs de sables, l'entretien, le draguage, le balisage, le dérochage, l'existence de chenaux navigables facilitent le parcours. Le bassin du fleuve Congo, étant par son étendue le second du monde après celui de l'Amazone, et sa longueur totale étant de 4000 kms -juste après le Nil- les biefs navigables dépassent 12000 kms pour les vapeurs de plus de 20 tonnes, et ceux du cours central reçoivent des bateaux de plus de 1000 tonnes.

Ces derniers, après leur transport en mer et en chemin de fer, sont montés et achevés à Léopoldville, point de départ de la navigation sur le Haut-Congo. Sur le bassin navigable, d'autres ports s'activent Banningville, Coquilhatville, Port-Francqui et Stanleyville, point final de la navigation des steamboats les plus célèbres : Reine Astrid, Brabant, Général Baron Jacques, Kigoma, Tabora, Gouverneur Moulaert, Général Olsen... Le capitaine de steamer le plus connu est l'écrivain Joseph Conrad dont l'expérience fluviale congolaise lui a inspiré le récit critique « Au cœur des ténèbres » en 1899.





"LUXEMBOURG"
NDZIMOU 26-28-29 OCTOBRE 1914 - PAKA 14 DÉCEMBRE 1914
CETTE PLAQUE A ÉTÉ OFFERTE PAR LES COLONIES
DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
AU CAPITAINE CORANSON ET À SON ÉQUIPAGE
EN SOUVENIR DE LEUR BRILLANTE CONDUITE
AUX COMBATS QUI ONT EU LIEU DANS LA SANGHA ET LA N'GOKO
DU 26 OCTOBRE 1914 AU 22 DÉCEMBRE 1914



Afin d'obtenir une meilleure harmonisation des services fluviaux, le gouvernement du Congo forme l'UNATRA (Union Nationale des Transports fluviaux) puis, l'OTRACO, en avril 1930, qui fait naviguer plusieurs centaines d'unités, de remorqueurs et de barges, outre les steamers. Elle assure à la veille de l'Indépendance, du travail pour 35000 personnes.

Si les premiers navires sont rudimentaires dans leur confection, mais toutefois supérieurs dans leur fiabilité aux pirogues et aux baleinières en bois, les steamers en activité dans la première partie du XXème siècle deviennent plus performants et plus confortables ; l'arrivée comme passagers de nombreux colons, missionnaires, fonctionnaires, ces derniers avec leurs épouses, impose ces choix.

Prenons l'exemple du S/W Luxembourg, qui programme, comme sur les autres steamers, un déjeuner pour ses passagers composé de mets spécifiquement belges : harengs fumés, fricadelles à la Bruxelloise, tête pressée et … cramique !

Plus sérieusement, le S/W Luxembourg, indépendamment de son nom provincial belge évocateur, a retenu notre attention pour une série d'évènements qui lui appartiennent en propre.

Sa fonction première (fret et passagers) est rapidement abandonnée en raison de la survenance de la première guerre mondiale en Afrique Centrale à la fin de l'été 1914. Pour faire face à l'envahisseur allemand venant du Cameroun, qui entend attaquer le Congo belge, le traverser pour rejoindre les colonies allemandes du Rwanda-Urundi et de la Tanzanie actuelle, le S/W Luxembourg va s'armer. Il s'équipe de deux canons et d'une mitrailleuse, blindé par des tôles d'acier et de traverses, muni d'un projecteur, son équipage, composé de 34 à 37 européens et de 60 autochtones, va s'opposer victorieusement dans des combats violents sur la Shanga en octobre et en décembre 1914. L'ennemi allemand est repoussé avec l'aide de l'allié français voisin. En souvenir de leur brillante conduite pendant ces combats, le capitaine suédois CORANSON (GÖRANSSON) et son équipage ont reçu en 1918, en remerciement, de la part du gouvernement français, une plaque en bronze apposée sur le bâtiment.

Autre fait singulier. C'est à partir du « Luxembourg » qu'en juin 1947 le Prince Charles (1903-1983) a effectué, en tant que Régent du Royaume (1944-1950) sa visite au Congo du 20 juin au 12 août. Il a été notamment fêté à sa descente du bateau à Stanleyville par les autorités coloniales et surtout par les pêcheurs Wagenias à bord de leurs pirogues géantes de 80 rameurs. Une vidéo, toujours d'actualité, rapporte visuellement cet évènement.

Enfin, d'autres anciens d'Afrique ont rappelé leurs nombreux passages sur le « Luxembourg », c'était notamment le cas de Marc-Armand Crèvecoeur, haut-fonctionnaire au Kasai, qui se souvient avoir appris sur le « Luxembourg » à hauteur de Banningville (Bandundu), étant de retour d'un congé en Belgique, l'envahissement de celle-ci par les troupes allemandes le 10 mai 1940.

Les moteurs Diesel sur les « motorships » ont supplanté, après 1950, la puissance de la vapeur. On économise alors des chaudières, l'alimentation en eau, l'entretien et on dispose de plus d'efficacité thermique.

Les steamers congolais disparaissent « dans la nature », les uns après les autres. Le dernier « Le Général Olsen » construit en 1947 en Belgique est transformé dans les années 1980 en « house boat » par le Président MOBUTU. Il s'appelle alors le « KAMANYOLA », et enfin « LEMERA » par Laurent Désiré KABILA. Son sort actuel ? Rouillé, il pourrit dans le port de Kinshasa.

« L'oubli est un gigantesque océan sur lequel navigue un seul navire qui est la mémoire ». *Amélie Nothomb.* ■

IN MEMORIAM

Le CA a le pénible devoir de porter à la connaissance des membres que Jean-Benoit Massart de Bastogne, avocat, ancien enseignant à Kolwezi, frère cadet de Sr Patricia Massart missionnaire bien connue au Congo, refondateur du cercle, nous a quittés le 6/10/21. Que la famille reçoive ici les condoléances émues des membres du cercle luxembourgeois.



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur **www.memoiresducongo.be**

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : **BE95 3101 7735 2058**, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

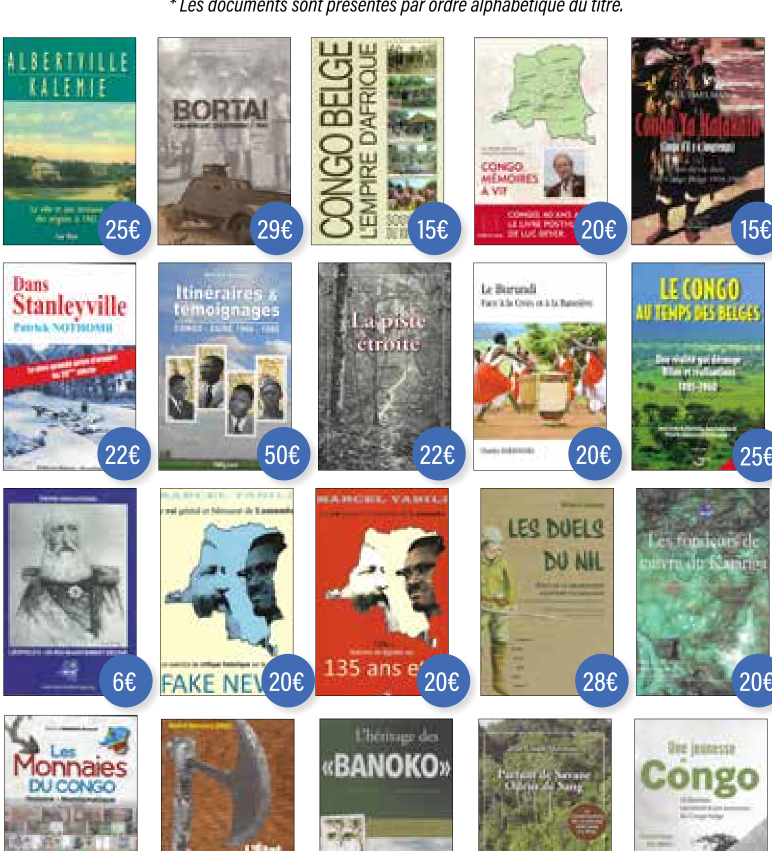
info@memoiresducongo.be



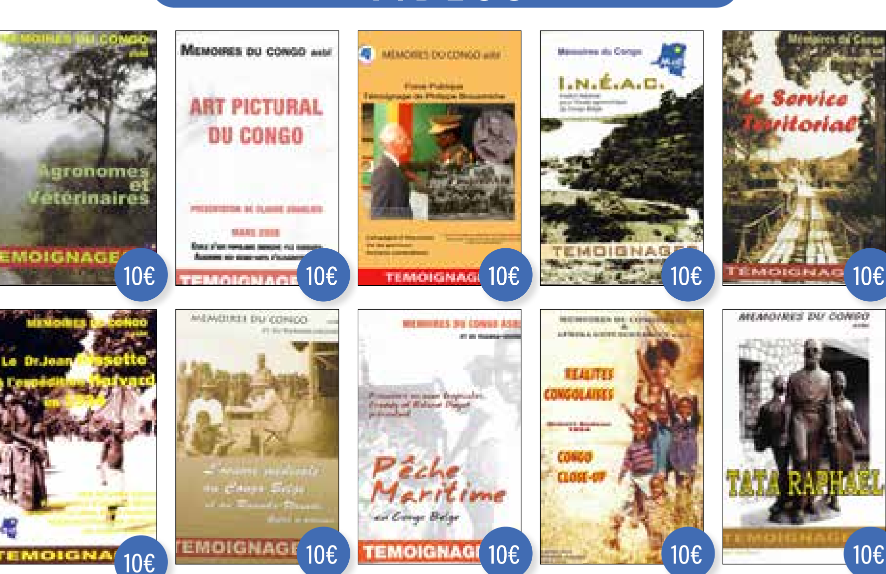
www.memoiresducongo.org

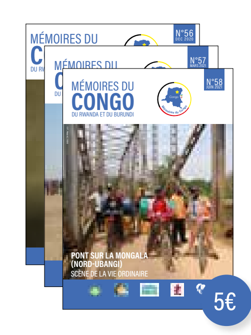
LIVRES

* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.

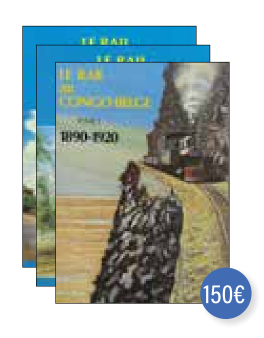


VIDÉOS





Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes *Le rail au Congo belge*

La série de 3 tomes : 120€

Prix pour le tome 3 seul : 20€